

**ROYAUME DU MAROC
PREMIER MINISTRE
MINISTERE DE LA PREVISION
ECONOMIQUE ET DU PLAN**

***CONDITION SOCIO-ECONOMIQUE
DE LA FEMME AU MAROC***

***ENQUETE NATIONALE SUR LE BUDGET TEMPS
DES FEMMES 1997/98***

Rapport de synthèse Volume n°1

DIRECTION DE LA STATISTIQUE

Dépôt légal : 1999/282

ISBN : 9981-20-159-6

**Toute reproduction intégrale ou partielle est strictement interdite
sauf autorisation écrite par la Direction de la Statistique**

Nos plus vifs remerciements au Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) pour sa contribution significative à la réalisation de l'Enquête nationale sur le budget-temps des femmes 1997/98 et à la publication de ses résultats.

SOMMAIRE

	<i>Page</i>
Introduction	5
Synthèse générale	8
I. Fondements méthodologiques de l'ENBTF 1997/98	18
1.1. Objectifs, thèmes et échantillonnage	18
1.2. Concepts, définitions et indicateurs de base	23
II. Population féminine et ménages dirigés par une femme	33
2.1. Profil socio-démographique de la population féminine	33
2.2. Caractéristiques des ménages dirigés par une femme.....	35
III. Conditions d'habitat et potentiel social local	40
3.1. Evaluation globale des conditions d'habitat	40
3.2. Conditions d'habitat et charges quotidiennes de la femme	42
IV. Investissement dans les capacités humaines féminines	45
4.1. Accès de la femme aux aptitudes éducatives	45
4.2. Processus d'accès de la femme aux soins de santé	49
V. Participation de la femme à l'activité économique	52
5.1. Niveau d'activité de la femme	52
5.2. Formes et conditions d'activité de la femme	53
5.3. Cycle de vie active de la femme	55
VI. Savoir-faire et micro-projets: les ressources féminines	59
6.1. Savoir-faire de la femme: profil et aspirations	59
6.2. Potentiel féminin en micro-projets.....	63
VII. Participation de la femme à la prise de décision	66
7.1. La dimension civique, communautaire et associative	66
7.2. La sphère familiale et la gestion des avoirs productifs	67
Annexe : Tableaux statistiques	71

Introduction

La production et l'analyse des données intégrées sur la contribution féminine au développement, sont incontournables pour la conception de mesures appropriées et focalisées sur les causes structurelles qui handicapent le processus d'intégration de la femme à l'investissement dans le capital humain et, corrélativement, aux facteurs de revenu, à l'activité économique, à la prise de décision au niveau familial et communautaire et aux aptitudes d'auto-protection durable contre les divers dénuements. Un statut social fragile de la femme est aussi une entrave réelle à l'expression de son rôle pivot dans des domaines aussi fondamentaux que l'éducation, la santé, le bien-être des individus et des communautés, et le développement humain et économique. Au Maroc, les normes et les résistances culturelles consacrées par l'usage, l'enclavement social de l'espace rural, les charges de la vie quotidienne, la division du travail selon le genre et la vulnérabilité économique, sont autant de facteurs qui concourent à l'exclusion d'une proportion de la population féminine à prédominance rurale de l'accès aux capacités humaines; source de renforcement du rôle de l'individu dans la société. Le caractère structurel de ces facteurs requiert une stratégie d'ensemble en matière de population et de développement fondée, entre autres, sur la diffusion des facteurs et des supports sociaux qui favorisent l'égal accès et de la femme et de l'homme à l'éducation, au savoir-faire et au perfectionnement des aptitudes professionnelles.

La mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des politiques d'intégration de la population féminine au développement, sont d'autant plus réussis qu'ils s'appuient sur des informations intégrées révélant les mesures sociales qui engendrent d'importants effets multiplicateurs en la matière et sur lesquelles il faut agir, en priorité, pour renforcer la participation de la femme à l'investissement dans le développement humain et pour rentabiliser sa contribution à la croissance économique. La mesure de la contribution de la femme au développement, se heurte, cependant, à l'interdépendance des activités domestiques, ménagères et économiques en milieu agricole, et à la notion que se font les populations des activités ayant une valeur marchande. La conception d'une approche d'observation statistique de l'activité de la femme rendant compte non seulement de son apport de type économique mais aussi de sa contribution au bien-être familial et social, est une étape fondamentale sur la voie de l'évaluation et du renforcement de la participation féminine au développement. Tel est le premier objectif de l'enquête nationale sur le budget temps des femmes (ENBTF) réalisées en 1997/98 par la Direction de la Statistique. L'examen des modes de participation de la femme à la vie économique par le biais

d'une analyse approfondie des différents aspects de l'emploi féminin, de l'interaction entre l'éducation-formation et l'accès au marché de travail, et de la mesure dans laquelle les normes et les pratiques socioculturelles constituent un frein pour une pleine participation des femmes à la vie économique, s'inscrivent parmi les premiers objectifs de cette enquête. L'observation de l'emploi du temps, partie intégrante de cette enquête, a été menée dans le sens de la quantification et de la description détaillée des différentes activités, rémunérées ou non rémunérées, exercées par la femme. Sa conjonction avec le reste des variables socio-démographiques observées, est à même de révéler la façon dont la contribution féminine au développement interagit avec les différents facteurs démographiques, économiques, socioculturels et communautaires.

Publié en deux volumes, le Rapport de synthèse de cette enquête met à la disposition des utilisateurs des données actualisées permettant de situer les avancées accomplies par la femme dans des domaines liés à sa condition féminine, à son accessibilité à l'investissement dans le capital humain et au degré de son insertion dans le milieu familial, social et économique. Il s'agit en premier lieu des caractéristiques socio-éducatives, du niveau et des formes d'emploi, des conditions d'habitat et de l'accès aux équipements communautaires en milieu rural. Il est aussi question des dimensions de la condition féminine, observées pour la première fois, comme l'emploi du temps, le processus d'accès aux soins de santé, la participation à la prise de décision aux niveaux familial et social, le cycle de vie active, les micro-projets générateurs de revenu et le savoir-faire abordé en termes de profil, potentiel et conditions d'exercice.

Ce document a été élaboré par
Mrs Doudich Mohamed et Teto
Abdelkader.

Encadré 1 : Les premiers résultats de l'ENBTF 1997/98, sont publiés en deux volumes:

Vol. 1 «Condition socio-économique de la femme au Maroc»

Vol. 2 «Les emplois du temps de la femme au Maroc».

Compte tenu de la diversité des thèmes abordés par l'ENBTF 1997/98 et de la nécessité de mettre à la disposition des utilisateurs tous les résultats de cette enquête, le rapport de synthèse est diffusé en deux volumes.

Le présent volume "Condition socio-économique de la femme au Maroc" est consacré aux dimensions fondamentales de la condition féminine dont notamment le profil socio-démographique, les caractéristiques des ménages dirigés par les femmes, les conditions d'habitation en interaction avec le potentiel social du milieu environnant, l'investissement dans les capacités humaines, le processus d'accès aux soins de santé, l'emploi et les formes d'activités, le potentiel féminin en savoir-faire et en micro-projets générateurs de revenu, le cycle de vie active et la participation à la prise de décision aux niveaux familial et social.

Le second volume "Les emplois du temps de la femme au Maroc" est essentiellement consacré au potentiel productif et aux emplois du temps de la femme différenciés selon les caractéristiques démographiques, familiales, socio-éducatives et professionnelles. Il aborde le budget-temps de la femme en terme de répartition du temps disponible par jour entre les occupations physiologiques (sommeil, repas, toilette,...), domestiques et ménagères (préparation des repas, lessive, nettoyage, corvée d'eau,...), d'éducation et de formation, professionnelles et économiques, et de loisirs et semi-loisirs (lecture, télévision, radio, spectacle, sortie, jeux, sport,...). L'accessibilité de la population rurale aux services communautaires susceptibles d'influencer l'emploi du temps de la femme ainsi que l'évaluation de la contribution féminine à l'activité économique selon l'approche budget-temps, sont aussi abordées par le second volume.

Sy

Réalisée par la Direction de la Statistique en 1997/98 auprès de 4487 ménages (dont femmes), l'ENBTF a observé les principales dimensions de la condition féminine dont notamment l'accessibilité à l'investissement dans le développement humain, la répartition du temps entre les diverses activités économiques et non-économiques et le potentiel productif. Les premiers résultats de cette enquête sont diffusés en deux volumes. Le premier est consacré à la condition socio-économique de la femme dont notamment le profil socio-démographique de la population féminine, les caractéristiques des ménages dirigés par les femmes, les conditions d'habitat en interaction avec le potentiel social local, l'investissement dans les capacités humaines, le processus d'accès aux soins de santé, l'emploi et les formes d'activités, le potentiel féminin en savoir-faire et en micro-projets générateurs de revenu, le cycle de vie active et la participation à la prise de décision aux niveaux familial et communautaire. Le second volume aborde les emplois du temps et le potentiel productif de la femme ainsi que l'équipement des douars ruraux en infrastructure physique locale. Les premiers enseignements qui se dégagent de ces deux volumes, sont synthétisés dans ce qui suit en fonction des principales dimensions de la condition féminine.

DIMENSION SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

⇒ ***Le profil socio-démographique de la population féminine demeure marqué par la vulnérabilité des femmes au statut matrimonial de veuve et de divorcée et des fillettes au statut familial de domestique.*** En 1997/98, la population marocaine s'est établie à 27,5 millions d'habitants dont 50,8% sont de sexe féminin. Le fait que la population féminine constitue près de la moitié de la population totale est aussi bien observé en milieu urbain (50,9%) qu'en milieu rural (50,6%). La première caractéristique socio-démographique de la population féminine adulte (âgée de 15 ans et plus), est sa vulnérabilité relative au statut matrimonial de veuve et de divorcée. Ces statuts sont plus répandus parmi les femmes (respectivement 8,8% et 3,2%) que parmi les hommes (respectivement 0,9 et 0,7%). Parallèlement, l'incidence du statut familial de domestique est plus marquée parmi les fillettes de 7 à 14 ans (2,1%) que parmi les femmes adultes (1,3%).

⇒ ***Les ménages dirigés par une femme constituent le 1/6 de l'effectif global des ménages. Ils demeurent, de par leurs caractéristiques, les unités familiales les plus vulnérables à la dégradation de la condition d'être.*** La proportion des ménages ayant une femme à leur tête, s'est établie à 19,3% dans les villes et à 12,3% dans l'espace rural, soit 16,4% à l'échelle nationale. Les femmes chefs de ménages sont veuves ou

divorcées à raison de 71,7% et analphabètes dans 83,3% des cas. Les structures socio-professionnelles des unités familiales dirigées par une femme, confirment, en outre, la faiblesse de la capacité de cette couche sociale à diversifier ses sources de revenu et à acquérir une protection durable contre toute dégradation éventuelle de son niveau de vie. Un ménage dirigé par un homme regroupe en moyenne 2,4 membres pourvus d'un travail contre 1,4 pour un ménage dirigé par une femme. En plus, la proportion des cheftaines en situation d'inactivité s'élève à 56,9% contre 15,1% pour les hommes chefs de ménage. Corrélativement, les ménages dirigés par une femme sont contraints à la cohabitation¹ à raison de 14,8% contre 9,6% pour les ménages dirigés par un homme.

CAPACITES HUMAINES

⇒ ***A même milieu de résidence, l'investissement dans les capacités humaines tend à renforcer la capacité des hommes; la femme rurale étant la plus désavantagée en matière d'accès à l'école et, par-là même, à l'alphabétisme et aux aptitudes professionnelles.*** La comparaison des taux d'alphabétisation et de scolarisation par milieu de résidence, révèle que la population féminine rurale est manifestement la plus désavantagée en matière d'accès aux aptitudes éducatives. Le taux d'alphabétisation des adultes s'établit à 12,3% pour les femmes rurales et est quatre fois plus faible que la moyenne nationale (48,9%). Les femmes rurales observent, en outre, le taux brut de scolarisation au premier cycle de l'enseignement fondamental (48,9%) le plus limité par comparaison à la moyenne nationale (84,6%). L'évaluation des raisons de la non-scolarisation des enfants de 7 à 15 ans, indique qu'à l'échelle nationale le refus des parents (28,8%) suivi de l'incapacité financière des ménages (22,8%) et du manque d'écoles (22,6%) expliquent l'essentiel de l'exclusion des jeunes générations de l'investissement dans les aptitudes éducatives. Il faut cependant observer que le refus des parents concerne beaucoup plus la scolarisation de la fille et est à l'origine de la privation de 35,1% des filles non-scolarisées de leur droit à l'instruction et au savoir. Cette proportion n'est que de 14,6% pour les garçons.

⇒ ***Plus de quatre femmes analphabètes sur dix, expriment leur volonté d'adhérer à tout projet social de lutte contre l'analphabétisme.*** A l'échelle nationale, la proportion des femmes âgées de 15 ans et plus qui n'ont jamais été à l'école, s'établit à 62,6%, soit 43,7% en milieu urbain et 87,0% en milieu rural. Ces femmes expriment leur regret de n'avoir pas été scolarisées à raison de 76,9% dans les villes

¹ Dans le sens que plusieurs ménages se partagent le même logement.

et 68,4% dans l'espace rural. Plus précisément, la proportion des femmes qui n'ont jamais été scolarisées et qui sont disposées, et sans condition, à suivre des cours d'alphabétisation, s'élève à 31,7% à l'échelle nationale, soit 28,9% des femmes urbaines et 33,6% des femmes rurales. La prise en compte des femmes qui conditionnent leur participation à des cours d'alphabétisation, fait que le potentiel féminin intéressé par l'acquisition de cette aptitude, s'élève à 41,8% des illettrées en milieu urbain et à 46,2% en milieu rural.

⇒ ***Le processus d'accès de la femme aux prestations sanitaires, demeure entravé par une série de contraintes aussi bien familiales que sociales.*** En plus de l'éloignement des établissements sanitaires en milieu rural et de la participation limitée de la femme à la prise de décision au sujet de la réalisation d'une consultation médicale, la nécessité de la compagnie de la femme rurale (dans 67,8% des cas) lors de son déplacement à la formation sanitaire ainsi que l'insuffisance des ressources budgétaires (découragent 24,7% des demandes de consultation en milieu rural), limitent l'accès aux soins de santé en milieu rural. La division du travail selon le genre fait aussi que, même en cas de maladie, la femme demeure généralement responsable des enfants et des travaux ménagers. La réalisation d'une visite médicale par la femme, peut être aussi découragée par le genre masculin du médecin. A l'échelle nationale, près de 7 femmes sur 10 préfèrent consulter un médecin-femme pour des raisons attribuées, entre autres, à la facilité de communication et à la croyance que le médecin-femme maîtrise les spécificités sanitaires de la femme.

⇒ ***L'accès de la femme rurale aux services communautaires (santé et éducation), est aussi entravé par la persistance des résistances culturelles vis-à-vis de la scolarisation et de l'utilisation des prestations sanitaires.*** La raison de la non-scolarisation des fillettes rurales exprimée à travers "les filles refusent d'aller à l'école" s'applique dans 16,7% des douars ; celle traduite en termes plus catégoriques "les filles n'ont pas besoin d'aller à l'école" concerne 34,6% des douars ; la cause liée au fait que "l'instituteur est un homme" est relevée dans 9,0% des douars ; et enfin "la coutume fait que les filles ne soient pas scolarisées" est observée dans 38,5% des douars. Ceci signifie que la scolarisation des fillettes n'est pas uniquement entravée par des problèmes d'accès et d'insuffisance du revenu, elle est aussi handicapée par des résistances culturelles. Sur le plan de l'accès aux soins de santé, la proportion des douars où les femmes malades expriment leur réticence vis-à-vis de la consultation d'un corps médical constitué d'hommes, s'élève à 75,3%. Parallèlement, la proportion des

douars où les femmes consultent, en cas de maladie, un guérisseur ou un "darih", s'élève aussi à 62,4%.

ROLES DOMESTIQUE ET MENAGER

⇒ **La femme est le membre le plus confronté à la gestion des dénuements sociaux liés aux conditions d'habitat. La mobilisation de son potentiel productif dans des activités lucratives demeure conditionnée par la proximité des services communautaires qui allègent les charges ménagères.** L'approvisionnement en eau constitue en milieu rural une corvée quotidienne à telle enseigne que 12,8% des ménages ruraux parcourent plus d'un Km pour atteindre la source d'eau potable la plus proche. La répartition par sexe des membres chargés de l'approvisionnement du ménage en eau, indique que cette occupation est affectée à la femme à raison de 57,2% en milieu rural et 58,0% en milieu urbain. En outre, si l'utilisation du gaz tend à se généraliser en milieu urbain (98,7% des ménages); en milieu rural, 36,0% des ménages utilisent encore le bois du feu et les résidus végétaux et animaux comme source d'énergie pour la cuisson. Compte tenu de l'effort physique requis par le ramassage, l'acheminement et le stockage du bois et des résidus, cette charge devrait relever des activités masculines. Ce n'est pas le cas surtout en milieu rural où cette occupation est affectée à la femme dans 65,5% des cas.

⇒ **L'observation de la participation des enfants à l'activité familiale, confirme l'association de la fillette à un jeune âge aux travaux ménagers, domestiques et économiques. Elle révèle, en outre, que les parents tendent à libérer les garçons de toutes les activités non directement lucratives et à les affecter aux fillettes.** En plus des activités supposées être purement féminines, comme le nettoyage intérieur et extérieur du logement, la lessive, la vaisselle, le rangement des pièces et les soins apportés aux plus jeunes enfants, la fillette se trouve chargée de l'approvisionnement du ménage en eau dans 24,4% des cas (15,8% pour les garçons) et en bois (respectivement à 16,1% et 9,4%). Les garçons ne prédominent en fait que dans la garde des troupeaux (23,9% contre 17,8% pour les filles), l'agriculture familiale (11,1% contre 3,5%) et la cueillette (11,9% contre 9,8%). Cette tendance à affecter les activités les plus lucratives aux garçons ne fait que reproduire la division du travail fondée sur l'affectation des activités les moins rentables et les moins lucratives à la femme.

CONTRIBUTION A L'ACTIVITE ECONOMIQUE

⇒ **En l'espace de onze ans, de 1987 à 1998, le taux d'activité des femmes âgées de 15 ans et plus a progressé de 7,4 points en milieu rural et de 9,2 points en milieu urbain. Mesuré par la méthode courante², ce taux s'est élevé à 31,9% en milieu urbain et à 65,1% en milieu rural.** Cette avancée doit être cependant nuancée par la vulnérabilité relative de la femme au chômage, au sous-emploi et à la précarité du statut professionnel d'aide familiale non rémunérée. Bien que ce statut ait régressé, de 1987 à 1998, de 84,2% à 69,4% en milieu rural, il est encore prédominant dans cet espace. Parallèlement, et compte tenu des difficultés d'insertion sur le marché de travail salarié, la femme s'est significativement orientée, vers l'emploi indépendant surtout en milieu urbain où le pourcentage d'actives indépendantes s'est élevé à 17,9% en 1998. Concernant l'adéquation formation-emploi, sept femmes rurales sur dix (69,7%) considèrent que leur travail ne nécessite aucune formation contre une femme sur quatre (25,3%) en milieu urbain.

⇒ **L'évaluation de l'activité économique féminine par l'approche budget-temps, soutient une révision à la hausse du niveau de la participation de la femme à la vie économique. Selon cette approche, le taux d'activité des femmes âgées de 15 à 70 ans s'élève à 71,4% en milieu rural et à 34,6% en milieu urbain, soit 50,6% à l'échelle nationale.** L'application de la méthode³ budget-temps à l'observation de l'activité économique des femmes âgées de 15 à 70 ans, stipule une révision à la hausse de leur taux d'activité de près de 4,6 points à l'échelle nationale. Selon l'approche courante, ce taux s'établit à 46,0% contre 50,6% pour l'approche budget-temps. Ce gain en taux d'activité se fixe à un point en milieu urbain (respectivement 33,6% et 34,6%) et s'élève à 8,9 points en milieu rural (respectivement 62,5% et 71,4%). La comparaison des taux d'activité simultanément observés par l'approche budget-temps et la méthode courante, révèle que la mesure de la participation de la femme à l'activité économique dépend beaucoup plus de l'approche statistique en milieu rural qu'en milieu urbain. L'écart entre les taux d'activités estimés par la méthode courante et l'approche budget-temps, est substantiel dans l'espace rural et dans les milieux sociaux où certains travaux marchands de la femme sont assimilés à des occupations non économiques.

⇒ **L'observation du cycle de vie active de la femme révèle que la vie professionnelle féminine subit non seulement le poids d'une série de contraintes économiques et sociales mais aussi de réelles entraves**

² Il s'agit de la méthode d'observation du type d'activité adoptée par les enquêtes de la Direction de la Statistique (cf. vol. 1 « Condition socio-économique de la femme », section 1).

³ Cette méthode est explicitée au vol. 2 « Les emplois du temps de la femme ».

familiales. La femme accède au marché du travail en tant qu'active occupée ou chercheur d'emploi à un âge moyen de 21,6 ans en milieu urbain et de 13,3 ans en milieu rural, soit 16,5 ans à l'échelle nationale. En outre, 7,0% des femmes citadines et 46,2% des femmes rurales déclarent avoir exercé leur première activité économique avant l'âge de 10 ans. La proportion des femmes actives qui considèrent que leur première activité économique répondait beaucoup plus à une contrainte familiale qu'à un simple choix, s'élève à 79,1% en milieu urbain contre 61,5% en milieu rural. Des conditions matérielles difficiles suivies de l'atteinte de l'âge d'activité et de l'achèvement des études ou d'une formation, forment l'essentiel des raisons d'entrée de la femme au marché de travail. La reconstitution du cycle de vie active des femmes révèle que la vie professionnelle féminine est sujette à la rupture dans 20,6% des cas. Pour les femmes âgées de 50 ans et plus, cette rupture de la vie active débute à l'âge de 25 ans et est plus fréquente en milieu rural (4,1 fois) qu'en milieu urbain (2,5 fois) pour des raisons liées à la santé de la femme, au mariage, à la grossesse, à la volonté du mari, au licenciement et à la fermeture de l'établissement employeur. Les conséquences de cette perturbation du cycle de la vie active, font que 38,0% des citadines et 7,5% des femmes rurales ayant subi cet événement de rupture de la vie professionnelle, se cantonnent définitivement dans l'inactivité totale. La reprise de l'activité économique est essentiellement observée à partir de l'âge de 40 ans en milieu urbain et de l'âge de 30 ans en milieu rural. Elle est essentiellement attribuée par les femmes concernées aux difficultés économiques et à la disparition de la cause ayant engendré l'arrêt de l'activité.

⇒ **Bien que la femme détienne un important potentiel de savoir-faire, la lourdeur des tâches ménagères, l'accès limité au micro-crédit, l'absence d'accompagnement de l'investissement féminin et la proportion restreinte des femmes qui disposent des gains de leur activité, limitent l'émergence de la femme comme créatrice d'activités génératrices de revenu.** Au niveau national, 51,5% des femmes âgées de 15 ans et plus considèrent qu'elles ont un savoir-faire assimilé à l'aptitude d'exercer un métier au sens courant du terme. Cette proportion est plus faible en milieu urbain (43,9%) qu'en milieu rural (61,5%), espace offrant la possibilité d'apprendre un métier agricole ou d'artisanat. Les formes de savoir-faire qui prédominent en milieu rural, sont l'élevage, le tissage, la broderie manuelle et la tapisserie. Dans les villes, le savoir-faire de la femme est essentiellement marqué par la broderie manuelle et mécanique, la couture et le tissage. La proportion de femmes qui valorisent leur savoir-faire dans l'exercice d'une activité lucrative, est cependant limitée à 37,3% en milieu urbain et à 73,5% en milieu rural. Les femmes qui ne parviennent pas à exercer leur savoir-faire, invoquent la lourdeur des tâches

ménagères, l'exercice d'une occupation professionnelle, la difficulté d'accéder à une source de financement et le fait que tout le temps disponible soit consacré aux soins apportés aux jeunes enfants. D'autres difficultés contribuent à la restriction de la proportion de femmes qui pratiquent leur savoir-faire. Il s'agit en particulier de la cherté et/ou de la rareté de la matière première, de la difficulté de trouver une personne qui peut s'occuper des enfants et de la restriction des débouchés. En plus de ces difficultés, il y a le fait que les femmes pratiquant leur savoir-faire, ne disposent des gains engendrés par cette activité que dans 55,8% des cas en milieu urbain et 21,4% en milieu rural. Dans le reste des cas, le conjoint ou le tuteur suivis d'autres membres du ménage s'approprient les gains générés par l'activité féminine.

LES EMPLOIS DU TEMPS

⇒ ***La description de l'emploi du temps de la femme au cours d'une journée entière (24 heures), indique que l'insuffisance des équipements sociaux induisent d'importantes charges domestiques et ménagères et font que le temps alloué par la femme à l'activité économique soit significativement restreint, et que l'activité professionnelle de la femme constitue en général une occupation qui s'ajoute aux travaux ménagers.*** Le temps physiologique (sommeil, repas, toilette ...) occupe la moitié de la journée de la femme : 12h 44mn en milieu urbain et 12h 29mn en milieu rural, soit une moyenne de 12h 37mn à l'échelle nationale. En milieu rural, la femme consacre en moyenne 1h 34mn aux repas pris à domicile, 9h 5mn au sommeil et 42mn à l'hygiène personnelle (toilette, bain, maquillage ...). Cette moyenne s'établit respectivement à 1h 35mn, 9h 9mn et 1h 3mn en milieu urbain.

Le temps domestique et ménager (préparation des repas, lessive, nettoyage, achat de produits de consommation, approvisionnement du ménage en eau et en bois de feu,...) occupe en moyenne 5h 17mn et est plus long en milieu rural (5h 53mn) qu'en milieu urbain (4h 49mn). Lorsque le logement n'est pas branché au réseau d'eau potable, la femme doit consacrer en moyenne 58 mn à l'approvisionnement du ménage en eau, soit 1h 2mn en milieu rural et 34mn en milieu urbain. La femme rurale chargée du ramassage et de l'acheminement du bois à son logement, consacre 1h 47mn à cette occupation. En plus du temps professionnel, la femme citadine pourvue d'un travail devrait consacrer 4h 9mn aux occupations domestiques et ménagères contre 5h 42mn pour la femme au foyer (activité limitée aux travaux ménagers). Lorsqu'elle est engagée dans l'exercice d'une activité économique, la femme rurale doit aussi s'occuper des activités ménagères à raison de 5h 27mn. Une femme rurale inactive dont l'occupation est

exclusivement restreinte aux travaux ménagers, consacre 6h 53mn à cette occupation.

Bien qu'elle observe un taux d'activité relativement élevé, la femme rurale est moins occupée par l'activité professionnelle (3h 39mn par pratiquante) que par les travaux domestiques et ménagers. Comparée à la femme rurale, la femme citadine consacre moins de temps aux activités ménagères et plus de temps aux occupations lucratives (4h 55mn par pratiquante). Autrement dit, le temps moyen consacré à l'activité économique, s'établit à 25h 33mn par pratiquante et par semaine en milieu rural et s'élève à 34h 25mn par pratiquante et par semaine en milieu urbain.

Rapporté à l'ensemble des femmes âgées de 15 ans et plus, le temps quotidien d'éducation et de formation est 15 fois plus important pour la femme citadine (32,5 mn) que pour la femme rurale (2,2 mn) ; la moyenne nationale étant de 19,4 mn. Calculé par pratiquante, le temps d'éducation et de formation est nettement plus restreint pour la femme rurale (2h par jour) que pour la femme citadine(5h 29mn). Particulièrement, ce sont les élèves à l'enseignement fondamental (5h 38 mn en milieu urbain et 8h 21mn en milieu rural) et les étudiantes aux niveaux secondaire et supérieur (respectivement 5h 59mn et 6h 32mn) qui consacrent le plus de temps aux activités d'éducation et de formation. L'observation d'un temps élevé d'éducation et de formation par élève et étudiante en milieu rural, est attribuable aux longs trajets que parcourent les ruraux inscrits dans les établissements éducatifs.

Les loisirs, semi-loisirs et le temps libre (sports, sorties, promenades, lecture, radio, télévision, spectacles ...) totalisent quotidiennement 5h 2mn en milieu urbain et 3h 22 mn en milieu rural, soit 4 h 19 mn à l'échelle nationale. Ils sont consacrés à la lecture, la radio et la télévision à raison de 46,1% dans les villes et 22,7% en milieu rural, soit 38,1% à l'échelle nationale.

PARTICIPATION A LA PRISE DE DECISION

⇒ ***La participation de la femme à la prise de décision dans les sphères familiale et communautaire est plus restreinte en milieu rural qu'en milieu urbain.*** A un moment où la présence de la femme citadine dans les diverses formations socio-politiques est relativement significative, la participation civique de la femme rurale est essentiellement restreinte

aux coopératives et aux associations féministes. La proportion des femmes citadines âgées de 15 ans et plus qui adhèrent à un syndicat, un parti politique, une association non féministe ou à une association des œuvres sociales, se situe entre 1 et 2%. La femme rurale n'est pratiquement observée que comme membre d'une coopérative (0,1%) ou d'une association féministe (0,2%). Les raisons de non-participation à une activité communautaire, associative ou politique, sont essentiellement associées à l'absence d'information et sur les formations cibles et sur l'avantage de l'adhésion à leur activité, et au fait que la participation civique féminine est, en partie, décidée par l'entourage familial restreint. Les femmes considèrent, en outre, qu'avant de sortir de la maison, l'autorisation du mari ou du tuteur, est indispensable dans 61,2% des cas en milieu urbain et 85,3% dans l'espace rural. De même, la compagnie de la femme lors de ses sorties, est indispensable à raison de 16,4% en milieu urbain contre 53,8% en milieu rural.

I. FONDEMENTS METHODOLOGIQUES DE L'ENBTF 1997/98

Cette section présente les objectifs de l'enquête nationale sur le budget temps des femmes (ENBTF) réalisée en 1997/98⁴, les supports de collecte, les thèmes observés, les schémas de sélection des unités échantillons, les méthodes d'entrevue, les classifications, les concepts et les indicateurs de base de cette enquête. Ces éléments méthodologiques permettent de situer la portée empirique et analytique des données recueillies, de faciliter la lecture des résultats et de mieux maîtriser leur interprétation.

1.1. Objectifs, thèmes et échantillonnage

L'enquête nationale sur le budget temps des femmes 1997/98 a été focalisée sur le recueil de données susceptibles de mesurer la contribution de la femme au développement durable et de constituer une base de données statistiques à même fonder le renforcement de la participation féminine à l'activité économique. Un objectif de cette envergure requiert le développement de nouveaux concepts spécifiques comme la notion d'activité qui a été étendue aussi bien à l'emploi féminin saisi sous ses principaux statuts (salarié, employeur, indépendant, apprenti et aide familiale) qu'aux travaux ménagers et domestiques généralement non rémunérés et systématiquement affectés à la femme sous l'effet d'une division sociale du travail consacrée par l'usage. L'objet de cette extension est de rendre compte de la contribution féminine au bien-être familial et social, mesurée par le temps consacré aux activités économiques, domestiques et ménagères.

1.1.1. Objectifs

Cette enquête consiste à déterminer la répartition du temps entre les diverses activités féminines, rémunérées et non rémunérées, et à saisir les facteurs déterminant une accessibilité plus accrue de la femme aux activités économiques génératrices de revenu. C'est ce que traduisent les objectifs associés à cette enquête et qui consistent à observer cet aspect du point de vue approche statistique et interaction avec les dimensions démographiques, socio-éducatives, culturelles et commu-nautaires. Les premiers objectifs assignés à cette enquête, consistent à :

⁴*La période de la collecte des données s'est étalée sur une année entière, du 16 juin 1997 au 15 juin 1998.*

1- dégager une méthodologie adéquate et adaptée aux conditions socio-économiques de la femme pour mieux mesurer le degré de sa contribution au développement économique et social;

2- examiner comment les femmes participent à la vie économique, à travers une analyse approfondie des différents aspects de l'emploi féminin;

3- étudier comment l'amélioration de l'éducation des filles pourrait accroître la participation de la femme à la vie économique;

4- examiner dans quelle mesure les normes et les pratiques socioculturelles constituent un frein pour une pleine participation des femmes à la vie économique;

5- quantifier et décrire en détail les différentes tâches exercées par les femmes pour mieux en révéler l'étendue, la nature et les conditions d'exercice;

6- connaître les facteurs qui influent sur la contribution des femmes au développement et inversement la façon dont cette contribution agit sur les différents facteurs démographiques, économiques et socioculturels;

7- d'autres objectifs sont implicitement assignés à cette enquête, en l'occurrence:

Le suivi de l'évolution des comportements qualitatifs et de la structure de l'emploi du temps à travers l'élaboration d'une première base statistique à laquelle seront comparées les structures déduites des enquêtes de même type.

L'étude pour la première fois des emplois de temps de femmes relevant de diverses catégories socio-économiques et milieux socioculturels eu égard au champ de l'enquête qui couvre tout le territoire national et toutes les strates d'habitat et couches sociales.

La mise à la disposition des décideurs, institutions responsables et chercheurs d'une description détaillée et des analyses quantifiées de la vie quotidienne des femmes allant des problèmes très généraux tels que la gestion et l'aménagement du temps, l'organisation familiale et les changements dans le tissu urbain, à des questions spécifiques telles que le rôle des médias dans les loisirs, l'effet des équipements ménagers sur le gain du temps, la vie associative ou l'isolement éventuel des femmes âgées.

Les données recueillies serviront aussi de référence à l'étude de thèmes plus spécifiques, notamment:

- L'insertion sociale de la femme dans des réseaux familiaux et des filets informels d'entraide et de sécurité sociale.
- La répartition des rôles entre conjoints et la division du travail selon le genre au sein du ménage.
- Le lien entre l'organisation et la nature du travail de la femme, ses loisirs et sa vie familiale et sociale.
- Les trajets et les problèmes liés au transport dans les agglomérations urbaines et à l'approvisionnement en eau et en bois de feu dans l'espace rural.
- Les rythmes journaliers, hebdomadaires et annuels de la vie de la femme.
- L'accès et l'utilisation des services extérieurs, communautaires ou sociaux par la femme rurale.

1.1.2. Thèmes abordés

Compte tenu des objectifs assignés à cette enquête, quatre types de questionnaires ont été mis au point et utilisés comme supports d'observation des thèmes abordés.

i- Questionnaire I : permet de collecter des données sur tous les membres du ménage et de sélectionner les femmes éligibles aux questions à caractère individuel (dites femmes de référence). Il offre aussi la possibilité de mesurer l'activité de la femme selon l'approche courante, ce qui permet de mettre en relief les différences entre les niveaux d'activité dégagés par la méthode du budget-temps et l'approche préconisée par les enquêtes sur la population active et les recensements de la population. Les thèmes abordés par ce questionnaire permettent de situer la femme de référence dans son contexte familial et de prendre en considération les caractéristiques du ménage dans l'appréhension des comportements féminins de types socio-démographiques et socio-économiques. Les modules et les thèmes abordés par ce questionnaire sont les suivants :

Module 00 : Localisation géographique du ménage

Module 01: Caractéristiques socio-démographiques des membres du ménage

Module 02: Caractéristiques socio-éducatives des membres du ménage

Module 03: Types d'activité et d'inactivité

Module 04: Participation des enfants au travail à l'intérieur et à l'extérieur du ménage

Module 05: Habitation, éléments de confort et milieu environnant

Module 06: Equipements ménagers

Module 07: Sélection et choix de la femme de référence

ii- Questionnaire II : est spécifique à la femme de référence⁵, et est essentiellement axé sur son comportement socio-démographique, le processus de son accès aux soins sanitaires, le cycle de sa vie active, sa participation à la prise de décision, ses rôles et son savoir-faire du point de vue exercice, nature et potentiel. Les modules qui traitent de ces aspects, sont:

Module 08: Comportement socio-démographique et rôles de la femme

Module 09: savoir-faire : exercice, nature et potentiel

iii- Questionnaire III : porte sur l'emploi du temps et est destiné à une proportion (2/3) des femmes de référence. Il est essentiellement consacré à un listage détaillé de toutes les formes d'activités et au temps de leur exercice, et ce pendant une journée entière. L'emploi du temps de la femme et la façon par laquelle elle aménage ses diverses occupations, sont relatés par le module 10 de l'enquête.

Module 10: Emploi du temps de la femme de référence

iv- Questionnaire IV : c'est un questionnaire communautaire ayant pour objet de collecter des données sur les caractéristiques des communes rurales et douars ruraux susceptibles d'influencer le comportement de la femme rurale, son insertion dans la vie active et la valorisation de son savoir-faire par l'exercice d'activités génératrices de revenu. Il aborde aussi la nature des services existant dans la communauté, leur qualité, leur proximité et le degré de leur usage par la femme rurale.

1.1.3. Echantillonnage

L'observation de près de 4500 ménages (dont femmes) permet d'estimer d'une façon satisfaisante les indicateurs susceptibles d'analyser la contribution de la femme au développement au niveau national, et par milieu de résidence (urbain/rural). Un plan de sondage de type stratifié, auto-pondéré et à deux degrés a été adopté pour sélectionner cet échantillon de ménages. Les unités de sondage retenues sont les suivantes :

⁵ *A raison d'une femme par ménage.*

- a. Unité de sondage du premier degré: les unités du premier degré sont constituées par les unités primaires (UP) de l'échantillon-maître. A ce niveau, un échantillon de 216 UP est sélectionné. La répartition de ces unités primaires selon les régions économiques et strates d'habitat obéit aux principes de l'allocation proportionnelle à la taille des régions et des strates en termes de nombre de ménages.
- b. Unité de sondage du deuxième degré: les unités du deuxième degré sont constituées par les ménages. Au niveau de chaque unité primaire, 21 ménages sont sélectionnés. Le tirage des ménages est fait à probabilités égales.

Ainsi, 21 ménages ont été aléatoirement sélectionnés des UP échantillons. Cette sélection est faite sur la base d'un tirage systématique à pas égal au sein des districts urbains. En milieu rural, les UP échantillons ont été segmentées en grappes de 21 ménages dont une est aléatoirement sélectionnée. La sélection des femmes éligibles au questionnaire II, est faite sur la base des étiquettes (table réduite des nombres au hasard) collées d'avance sur le questionnaire I. Le tirage des femmes éligibles au questionnaire III sur l'emploi du temps a été restreint aux femmes qui ont fait l'objet du questionnaire II. Il se réfère à la procédure du tirage systématique à pas égal et ce à raison de deux cas sur trois. Les tableaux ci-après donnent la répartition de l'échantillon en termes de ménages et de femmes effectivement observées par région et milieu de résidence:

Tableau m1: Effectif des ménages enquêtés selon la région économique et le milieu de résidence (Questionnaire I).

Région économique	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble
Sud	228	323	551
Tensift	231	378	609
Centre	735	462	1197
Nord-Ouest	607	378	985
Centre-Nord	231	294	525
Oriental	160	126	286
Centre-Sud	166	168	334
Total	2358	2129	4487

Note : les régions sont définies selon l'ex-découpage régional.

Tableau m2: Effectif des femmes de référence enquêtées selon le type de questionnaire, la région économique et le milieu de résidence.

Région économique	Questionnaire II			Questionnaire III		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Sud	195	314	509	133	206	339
Tensift	214	369	583	142	244	386
Centre	679	418	1097	441	272	713
Nord-Ouest	574	359	933	359	237	596
Centre-Nord	231	294	525	154	196	350
Oriental	152	120	272	100	78	178
Centre-Sud	158	166	324	103	111	214
Total	2203	2040	4243	1432	1344	2776

Note : De chaque ménage enquêté, une femme âgée de 15 à 70 ans a été tirée pour faire l'objet du questionnaire II et éventuellement l'objet du questionnaire III. Cette femme est dite « femme de référence ».

1.2. Concepts, définitions et indicateurs de base

Cette section présente les principaux concepts auxquels s'est référée la collecte et la tabulation des données de l'ENBTF 1997/98.

□ **Le ménage**: est un groupe de personnes, parentes ou non, qui dorment habituellement dans une même résidence principale et, dans une mesure plus ou moins grande, pourvoient en commun aux besoins essentiels de leur existence, c'est-à-dire les dépenses pour se loger, se nourrir, s'habiller et se soigner essentiellement. Le ménage peut être:

- Soit un ménage d'une seule personne (ménage individuel) c'est-à-dire une personne qui pourvoit à ses propres besoins alimentaires et autres besoins vitaux, sans s'associer avec d'autres personnes pour former un ménage multiple.

- Soit un ménage multiple, c'est-à-dire un ensemble de deux ou plusieurs personnes, parentes ou non, qui occupent toute ou une partie d'une unité d'habitation et qui pourvoient en commun à leurs besoins alimentaires et aux autres besoins vitaux.

□ **Le logement** : c'est un local formé par une ou plusieurs pièces destinées à l'habitation ou à des usages professionnels, et possédant une (ou plusieurs) entrée privée donnant sur l'extérieur ou sur un couloir ou un escalier en commun à l'intérieur de l'immeuble (ou de la maison) ou d'une cour. La notion de logement ne doit pas être confondue avec celle du ménage. Plusieurs ménages peuvent cohabiter dans un même logement. De même, un ménage peut occuper deux logements différents (ayant des entrées directes différentes). Le type de logement occupé par le ménage enquêté est défini sur la base des modalités suivantes:

- ✓ Villa : c'est la villa (ou étage de villa) au sens courant du terme, c'est-à-dire une unité d'habitation construite d'un seul tenant, isolée du point de vue structure du plan, composée au plus de deux logements et deux niveaux avec éventuellement un jardin.
- ✓ Appartement dans un immeuble : c'est un logement dans un immeuble au sens courant du terme. Est considéré comme immeuble toute construction destinée à l'habitation collective (plusieurs résidents) et ayant au moins trois niveaux et trois logements. Les locaux à usage professionnel se trouvant au rez-de-chaussée n'entrent pas en ligne de compte.
- ✓ Maison marocaine en dur : est une unité d'habitation, construite d'un seul tenant, faite en maçonnerie à architecture traditionnelle en général, et composée au plus de deux logements et deux niveaux. Les locaux à usage professionnel se trouvant au rez-de-chaussée n'entrent pas en ligne de compte.
- ✓ Maison marocaine en pisé ou en pierres sèches : est une construction faite par:
 - i- soit de la maçonnerie faite de la terre argileuse, délayée avec des cailloux, de la paille et comprimée (maison en pisé).
 - ii- soit de pierres de forme irrégulière sans liant (maison en pierres sèches).
- ✓ Pièce dans une institution : est toute pièce ou chambre dans une institution considérée comme un logement du ménage enquêté.
- ✓ Baraque et habitat sommaire : construction sommaire faite généralement avec les matériaux suivants: bois, zinc, roseaux, toile, etc...
- ✓ Autres : ce sont tous les cas différents de ceux cités précédemment ('nouala', tente, etc.).

□ **La dimension de la ville** : la classification des villes selon la taille s'est basée sur le nombre d'habitants. Les dimensions suivantes ont été retenues dans la classification des villes selon la taille:

- ✓ Casablanca : C'est la grande métropole du pays.
- ✓ Grande ville : Ce sont toutes les autres villes ayant 100.000 habitants et plus.
- ✓ Ville moyenne : Ce sont les villes ayant entre 20.000 et moins de 100.000 habitants.
- ✓ Petite ville : Ce sont les villes ayant moins de 20.000 habitants.

□ **La strate d'habitat** : Compte tenu de la taille de l'échantillon, quatre groupes de strates ont été retenus dans la tabulation des résultats. Il s'agit de:

✓ **Luxe et moderne**: regroupe les zones de luxe de premier ordre, le luxe moyen, le moderne continu et discontinu. Les types d'habitat qui entrent dans cette catégories sont:

* Le luxe de premier ordre: regroupe les districts localisés dans les zones villas isolées de haut standing. Il se caractérise par un environnement très calme et une absence d'activité commerciale.

* Le luxe moyen: regroupe les districts localisés dans les zones de moyennes et petites villas et immeubles de haut standing et se caractérise par l'existence de quelques magasins.

* Le moderne continu: regroupe les districts du centre moderne de la ville et des alentours immédiats où l'architecture est soignée et organisée.

* Le moderne discontinu: regroupe les districts loin du centre-ville, composés d'immeubles bien entretenus, parfois entourés des espaces verts, dont l'architecture est soignée et harmonieuse.

✓ **Social et économique** : est constituée des types d'habitat collectif moyen, économique, social, professionnel, administratif et touristique, en l'occurrence:

* Le collectif moyen: regroupe les districts localisés sur un tissu " Nouvelle médina " composés d'immeubles ou blocs de logements dont l'architecture est moyenne.

* L'économique: regroupe les districts ayant un tissu d'habitat planifié dans des lotissements étatiques ou privés et composés de logement de type " marocaine moderne ".

* Le social: regroupe les districts ayant un tissu d'habitat traditionnel, généralement construits dans le cadre de la politique de recasement des bidonvilles.

* Le professionnel, administratif et touristique: regroupe les districts particulièrement caractérisés par un nombre réduit de logements et par un grand espace réservé aux activités économiques.

✓ **Ancien Médina** : cette strate est constituée des districts représentant le ou les noyaux de la ville et dont l'urbanisation est très ancienne et traditionnelle.

✓ **Sommaire et assimilé** : cette strate regroupe des logements de type clandestin ou précaire et les douars urbains. Les types d'habitats regroupés dans cette catégorie, sont les suivants :

* Le clandestin: est constituée des districts dont l'habitat n'a pas suivi le processus normal prévu par la réglementation et la législation en vigueur pour son lotissement et ses constructions.

* Le précaire: regroupe les districts des bidonvilles dont les habitations sont construites par des matériaux de récupération, des roseaux, de pierres sèches et du pisé.

* Les douars urbains: c'est-à-dire les districts situés dans des zones, ayant un tissu purement rural, touchées par l'extension du périmètre urbain où l'activité agricole est dominante.

□ **Les types d'activité et d'inactivité** : l'observation du type d'activité de la population permet de répartir la population selon trois principales sous-populations: population active occupée, population en chômage et population inactive. L'observation de ces sous-populations s'est référée aux définitions suivantes.

□ **La Population active** : la population active se compose de la population active occupée et de la population active en chômage.

✓ **Population active occupée** : est considérée comme active occupée, toute personne âgée de sept ans et plus, ayant exercé au moment de l'interview une activité rémunérée ou un travail d'auto-production apportant une contribution appréciable à la consommation du ménage. Les personnes qui disposent d'un travail qu'ils n'ont pas exercé pour un empêchement temporaire et qui comptent le reprendre, sont également considérées comme actives occupées. Font également partie de la population active occupée, les personnes qui déclarent disposer d'un travail qu'elles sont sûres de reprendre après la disparition de l'empêchement temporaire souvent indépendant de leur volonté à condition qu'elles en soient absentes pour une durée inférieure à deux mois et qu'elles comptent sûrement reprendre leur travail. Notons que les personnes âgées de moins de 15 ans qui poursuivent des cours d'apprentissage d'un métier chez un 'maâlle' produisant des biens et

services, sont classées parmi les actifs occupés. Il convient de préciser par ailleurs que les personnes qui ne se déclarent ni totalement inactives ni à la recherche d'un travail, sont considérées actives occupées si elles ont effectué des travaux à caractère économique autres que les travaux ménagers et l'entretien du logement durant les sept jours précédant le jour de l'observation du type d'activité.

✓ **Population active en chômage:** est classée "chômeur", toute personne âgée de 15 ans et plus, qui n'est pas active occupée, qui n'est pas entrain d'apprendre un métier, et qui cherche un travail au moment de l'enquête ou qui n'est pas à la recherche d'un travail pour une raison traduisant qu'elle est effectivement en chômage. Est aussi considéré "à la recherche d'un travail" tout enquêté:

- allant aux chantiers, au 'mokaf', aux entreprises ou aux bureaux de placement pour chercher un travail ou pour s'inscrire comme demandeur d'emploi;
- s'adressant aux entreprises, faisant des annonces ou répondant aux annonces, ou prenant part aux entrevues en vue d'obtenir un emploi;
- faisant tout autre effort en vue de trouver un travail.

La notion de "recherche d'un emploi" n'est pas liée à la date de référence (au moment de l'enquête). En effet, il se pourrait qu'un enquêté se trouve en situation de chômage sans pour autant qu'il cherche effectivement un emploi à cause d'une maladie passagère, de sa conviction de l'inexistence des possibilités d'embauche, de l'attente d'une réponse de la part d'un employeur public et/ou privé, etc.

□ **La population inactive:** est considérée inactive, toute personne qui ne peut être classée parmi les actifs occupés ou les chômeurs. La sous-population inactive est ensuite classée selon le type d'inactivité qui traduit la cause qui est à l'origine du fait qu'elle ne soit ni pourvue d'une occupation économique ni à la recherche d'un travail. Notons que les personnes qui ne disposent pas d'un emploi et qui déclarent une raison d'inactivité traduisant qu'elles ne sont pas effectivement inactives, sont classées "chômeurs" si elles sont disposées à exercer une activité économique. Les personnes inactives sont réparties selon les catégories suivantes:

⇒ **Femme au foyer:** toute femme âgée de 10 ans et plus dont la cause principale d'inactivité est l'occupation par les travaux ménagers. On entend par travaux ménagers, les travaux destinés à la préparation de la nourriture, l'entretien du logement et l'éducation des enfants. Il faut noter à

ce propos que toute femme ou fille se trouvant au ménage enquêté n'est pas forcément une femme au foyer.

☐ Etudiant ou élève: toute personne dont l'occupation au moment de l'enquête consiste en la fréquentation d'un établissement d'enseignement ou de formation quelconque. Les étudiants et les élèves en vacances sont classés dans cette catégorie sauf s'ils confirment qu'ils ont arrêté leurs études une fois pour toute.

☐ Jeune enfant: c'est une personne âgée de 7 à moins de 15 ans qui ne fréquente pas un établissement d'enseignement ou de formation, qui n'exerce pas d'emploi et ne poursuit pas un apprentissage sur le tas. Elle est classée "Jeune" même si elle est à la recherche d'un travail.

☐ Personne âgée: toute personne inactive âgée de 60 ans et plus dont la raison de l'inactivité est due à la vieillesse. Si elle a une retraite ou une rente, elle est classée retraitée ou rentière.

☐ Retraité: c'est une personne inactive dont la raison de cessation de l'exercice de son emploi est le départ en retraite. Une femme qui touche la retraite ou la pension de son mari n'est pas considérée comme "une retraitée". Elle est classée en fonction de la cause de son inactivité.

☐ Rentier: c'est une personne inactive dont les ressources proviennent d'une rente (location d'une maison, d'un terrain,...).

☐ Infirmes/malade: c'est une personne dont l'empêchement pour l'exercice d'un emploi est une infirmité ou une maladie de longue durée.

☐ Autres cas: toute personne inactive qui n'est pas classée dans les catégories ci-dessus définies.

☐ **La profession** : elle concerne le genre de travail habituellement effectué par l'enquêté, c'est-à-dire sa profession principale. Il s'agit de l'occupation principale de l'actif occupé ou du chômeur ayant déjà travaillé c'est-à-dire celle qui absorbe la majorité de son temps travaillé ou celle qui lui rapporte le plus de revenu dans le cas où il exercerait plusieurs professions qui l'occupent pour une durée de temps égale dans diverses activités. Dans le présent document, la classification des professions adoptée se présente comme suit :

- ✓ Membre des corps législatifs, élus locaux, responsables hiérarchiques de la fonction publique, directeurs et cadres de direction d'entreprises; cadres supérieurs et membres des professions libérales.
- ✓ Cadres moyens et employés de bureaux et de services.

- ✓ Commerçants, intermédiaires commerciaux et financiers.
- ✓ Exploitants agricoles, pêcheurs, forestiers, chasseurs et travailleurs assimilés.
- ✓ Artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux.
- ✓ Ouvriers agricoles et non agricoles.
- ✓ Personnes ne pouvant être classées selon la profession.

□ **Le statut professionnel** : Son observation a été basée sur les définitions suivantes:

- Salarié: toute personne qui travaille (ou qui a travaillé) pour le compte d'autrui en contrepartie d'un salaire en espèces et/ou en nature.
- Indépendant: toute personne exerçant ou ayant exercé un emploi pour son propre compte en exploitant son propre établissement ou en exerçant un métier sans qu'il n'emploie de salariés d'une façon permanente. Toutefois celui qui emploie uniquement des aides familiales ou des apprentis qui ne perçoivent pas de salaires fixés au préalable est considéré comme un indépendant.
- Employeur: toute personne active occupée, travaillant pour son propre compte, en exploitant sa propre entreprise, ou exerçant un métier et employant au moins un salarié d'une façon permanente.
- Travailleur à domicile: toute personne active travaillant seule dans son domicile pour son propre compte ou pour le compte d'autrui. Si cette personne qui travaille seule à domicile emploie un salarié au moins, elle est considérée comme employeur.
- Aide-familial: c'est une personne active occupée, travaillant dans une ou plusieurs entreprises, pour un membre de sa famille sans percevoir de rémunération, ou tout simplement celui qui aide un membre de sa famille dans son travail. L'aide familiale vit toujours chez celui pour lequel il travaille.
- Apprenti: toute personne active occupée travaillant chez un employeur dans le but d'apprendre un métier. Elle peut percevoir une rémunération symbolique.
- Associé ou membre d'une coopérative: toute personne qui exerce son travail principal dans une activité relevant d'une coopérative ou d'une association dont elle est membre. C'est-à-dire que cette personne se partage les bénéfices de l'activité avec les autres membres, et ce

indépendamment de la valeur de sa part pourvue qu'elle ne soit pas une salariée.

- Autre: toute personne ne pouvant être classée selon les modalités ci-dessus.

□ **La branche d'activité économique:** la détermination de la branche d'activité économique est déduite de l'activité économique principale de l'établissement où la personne travaille ou de celle où elle a déjà travaillé si elle est chômeur au moment de l'enquête. L'activité économique principale signifie la nature du produit ou du service principal fourni par l'établissement ou du local à usage professionnel dans lequel la personne concernée travaille ou a travaillé si elle est chômeur au moment de l'enquête. Si la profession se rattache à l'individu et représente la nature du travail qu'il exerce, l'activité économique est liée à l'établissement employeur de cet individu et représente la nature du bien produit ou du service dispensé par cet établissement ou ce local à usage professionnel. Dans ce document, les données sont tabulées selon les branches d'activités économiques suivantes :

- Agriculture, forêt, chasse, pêche et élevage.
- Industrie dont l'industrie extractive et de transformation et la production de l'énergie et du gaz.
- Bâtiment et travaux publics.
- Commerce de gros et de détails.
- Hôtellerie et restauration.
- Transport et communication.
- Services financiers et immobiliers et services fournis aux établissements.
- Administration générale.
- Services sociaux fournis à la collectivité (éducation, santé et œuvres sociales) et les services collectifs, sociaux et personnels.
- Services domestiques.
- Corps extérieurs.

□ **Les indicateurs de base :** les principaux indicateurs auxquels se réfère ce document, sont les suivants:

✓ Le taux d'alphabétisation des adultes est défini par la proportion des personnes âgées de 15 ans et plus, ayant déclaré pouvoir lire et écrire un texte simple et court se rapportant à leur vie quotidienne.

✓ Le taux brut de scolarisation dans le premier cycle de l'enseignement fondamental, correspond au nombre d'élèves inscrits dans ce cycle rapporté au nombre d'enfants appartenant au groupe d'âges (7 à 12 ans).

- ✓ Taux brut de scolarisation dans le deuxième cycle de l'enseignement fondamental: c'est le nombre d'élèves inscrits dans ce cycle rapporté au nombre d'enfants âgés de 13 à 15 ans.
- ✓ Taux net de scolarisation dans le premier cycle de l'enseignement fondamental: c'est le nombre d'élèves inscrits dans ce cycle âgés de 7 à 12 ans, exprimé en pourcentage du nombre d'enfants appartenant au même groupe d'âges (7 à 12 ans).
- ✓ Taux net de scolarisation dans le deuxième cycle de l'enseignement fondamental: c'est le nombre d'élèves inscrits dans ce cycle et âgés de 13 à 15 ans, exprimé en pourcentage du nombre d'enfants appartenant au même groupe d'âge (13 à 15 ans).
- ✓ Taux brut d'activité: est la part de la population qui participe ou cherche à participer à la production de biens et services, exprimée en pourcentage de la population totale du pays.
- ✓ Taux d'activité de la population adulte: est la part de la population âgée de 15 ans et plus qui participe ou cherche à participer à la production de biens et services, exprimée en pourcentage de la population en âge d'activité (15 ans et plus).
- ✓ Taux de prévalence contraceptive: c'est le nombre de femmes mariées âgées de 15 à 49 ans qui utilisent ou leurs maris utilisent au moment de l'enquête un moyen de contraception rapporté au total des femmes mariées âgées de 15 à 49 ans.

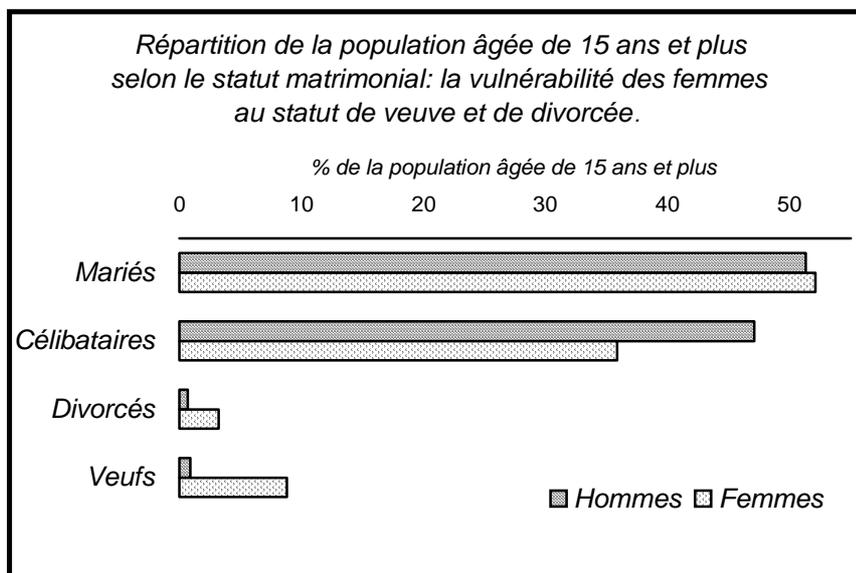
II. POPULATION FEMININE ET MENAGES DIRIGES PAR UNE FEMME

2.1. Profil socio-démographique de la population féminine

En 1997/98, la population marocaine s'est établie à 27,5 millions habitants dont 50,8% sont de sexe féminin. Le fait que la population féminine constitue plus de la moitié de la population totale est aussi observée en milieu urbain (50,9%) qu'en milieu rural (50,6%). A l'échelle nationale, la composition démographique de la population peut être caractérisée par l'importance relative (34,4%) des enfants (les moins de 15 ans), des personnes âgées de 65 ans et plus (4,6%) et d'adultes (61,0%) âgés de 15 à moins de 65 ans. La répartition de la population féminine selon ces groupes d'âges, est caractérisée par des proportions s'établissant respectivement à 32,5%, 4,3% et 63,2%. Cette équivalence naturelle de la structure des populations féminine et masculine en personnes en âge d'activité doit être rappelée pour sa portée analytique. Elle indique que toute marginalisation du potentiel productif féminin, si limitée soit-elle, doit être aussi considérée comme un manque à gagner en ressources humaines actives.

Le statut familial de la population féminine adulte (âgée de 15 ans et plus), est essentiellement assimilé à la conjointe du chef de ménage (41,1%) et à la fille de ce dernier (33,7%). La proportion des femmes adultes ayant le statut de chef de ménage s'établit à 8,0% contre 45,5% pour les hommes adultes. Cette proportion est calculée par rapport à l'ensemble de la population adulte et ne doit pas être confondue avec la proportion des ménages dirigés par les femmes, qui s'établit à 19,3% en milieu urbain et à 12,3% en milieu rural, soit 16,4% à l'échelle nationale. Il faut aussi observer que le statut de domestique n'est pratiquement observé qu'en milieu urbain et que la proportion des femmes qui vivent dans des ménages urbains sous ce statut, s'établit à 1,2% pour l'ensemble de la population féminine urbaine contre 1,3% pour les femmes citadines âgées de 15 ans et plus. L'incidence du statut de domestique s'élève à 2,1% parmi les fillettes (7 à moins de 15 ans).

Les femmes adultes observées en milieu urbain sont nées en milieu rural à raison de 32,9%. Celles vivant en milieu rural y sont nées à hauteur de 96,6%. La distribution de l'ensemble des femmes en fonction du lieu de naissance indique qu'à l'échelle nationale, près de six femmes sur 10 sont nées en milieu rural et que près de deux femmes sur 10 sont nées dans une grande ville. Naturellement, ces proportions sont équivalentes à celles enregistrées par les hommes.



Comme la chance de naître dans un espace (cas d'une grande ville) favorisant l'investissement dans le capital humain ne peut être différenciée par le genre, c'est le caractère partiellement sélectif de l'investissement des ménages dans l'éducation des enfants qui limite l'accès des fillettes à l'éducation, particulièrement en milieu rural. A l'échelle nationale, la proportion de femmes adultes célibataires s'élève à 35,9% contre 32,6% en milieu rural et 38,3% en milieu urbain. En revanche, la proportion de femmes adultes mariées est plus élevée en milieu rural (56,5%) qu'en milieu urbain (48,9%). Le statut matrimonial de veuf et de divorcé, est plus répandu parmi les femmes (respectivement 8,8% et 3,2%) que parmi les hommes (respectivement 0,9 et 0,7%). Cette discrimination vis-à-vis du statut matrimonial, est aussi bien observée en milieu urbain qu'en milieu rural. Dans les villes, le pourcentage de femmes adultes en situation de veuve ou de divorcée s'élève respectivement à 8,6% et 4,2% contre respectivement 0,7% et 0,8% pour les hommes. En milieu rural, ce pourcentage s'établit respectivement à 9,0% et 1,9% pour les femmes contre 1,1% et 0,5% pour les hommes. Cette vulnérabilité relative des femmes au statut de divorcée et de veuve, s'inscrit parmi les facteurs qui fragilisent la condition socio-familiale de la femme.

Tableau 1: Caractéristiques socio-démographiques de la population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et le sexe.

Caractéristiques	En %	
	Urbain	Rural

	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
□ Groupe d'âges				
-15 à moins de 25 ans	31,4	28,2	33,5	33,4
-25 à moins de 35 ans	24,4	27,3	22,4	24,7
-35 à moins de 45 ans	19,4	20,2	16,9	16,7
-45 à moins de 55 ans	10,4	10,8	10,6	10,6
-55 à moins de 65 ans	7,6	7,7	8,0	7,4
-65 ans et plus	6,8	5,8	8,6	7,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
□ Lieu de naissance				
-Rural	31,1	32,9	98,0	96,6
-Casablanca	15,4	14,5	0,2	0,5
-Autre grande ville	30,9	31,0	0,9	1,1
-Ville moyenne	14,7	13,9	0,4	0,9
-Petite ville	7,2	7,1	0,4	0,8
-Etranger	0,7	0,6	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
□ Statut matrimonial				
-Célibataire	50,8	38,3	42,2	32,6
-Marié (e)	47,7	48,9	56,2	56,5
-Veuf (ve)	0,7	8,6	1,1	9,0
-Divorcé (e)	0,8	4,2	0,5	1,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
□ Effectif en millier	4 981	5 352	3 626	4 066

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

2.2. Caractéristiques des ménages dirigés par une femme

Le tableau 2 présenté ci-après propose une sélection des caractéristiques socio-démographiques des ménages dirigés par une femme. Ces caractéristiques sont différenciées selon le milieu de résidence et comparées à celles des ménages dirigés par un homme. Elles sont élaborées dans le but d'évaluer les insuffisances éventuelles en capacités humaines actives des unités familiales dont le chef est une femme, et d'analyser l'aptitude de ces unités à s'auto-protéger contre toute dégradation de leurs conditions de vie. Les principales particularités du profil des cheftaines et de la composition socio-démographique et professionnelle des ménages qu'elles dirigent, suscitent les observations suivantes.

☞ **Près du 1/5 des ménages citadins et plus du 1/10 des ménages ruraux sont dirigés par une femme.** Plus précisément, la proportion des ménages ayant une femme à leur tête, s'est établie à 19,3% dans les villes et à 12,3% dans l'espace rural, soit 16,4% à l'échelle nationale. Ceci signifie qu'un ménage marocain sur six est dirigé par une femme et que l'importance relative de ces unités familiales constitue en elle-même un fait devant être nécessairement pris en compte dans les diverses mesures destinées à l'amélioration du statut de la femme et de ses opportunités économiques, sociales et familiales.

Les ménages dirigés par une femme se caractérisent, en outre, par une taille relativement réduite (une moyenne de 4 personnes par ménage) par comparaison aux ménages dirigés par un homme (6 personnes en moyenne). Ils ont cependant une composition démographique marquée par une proportion d'enfants équivalente à la moyenne nationale et un pourcentage de membres de troisième âge (8,7%) dépassant de près de deux points le pourcentage relevé pour les ménages dirigés par un homme (6,6%). Il en découle que les cheftaines sont aussi chargées d'unités familiales relativement handicapées par le poids des membres à charge, à savoir les enfants de moins de 15 ans et les personnes âgées de 60 ans et plus. Autrement dit, une cheftaine est d'abord appelée à gérer les insuffisances relatives de la composition démographique de son unité familiale en membres susceptibles d'exercer une activité économique plus lucrative.

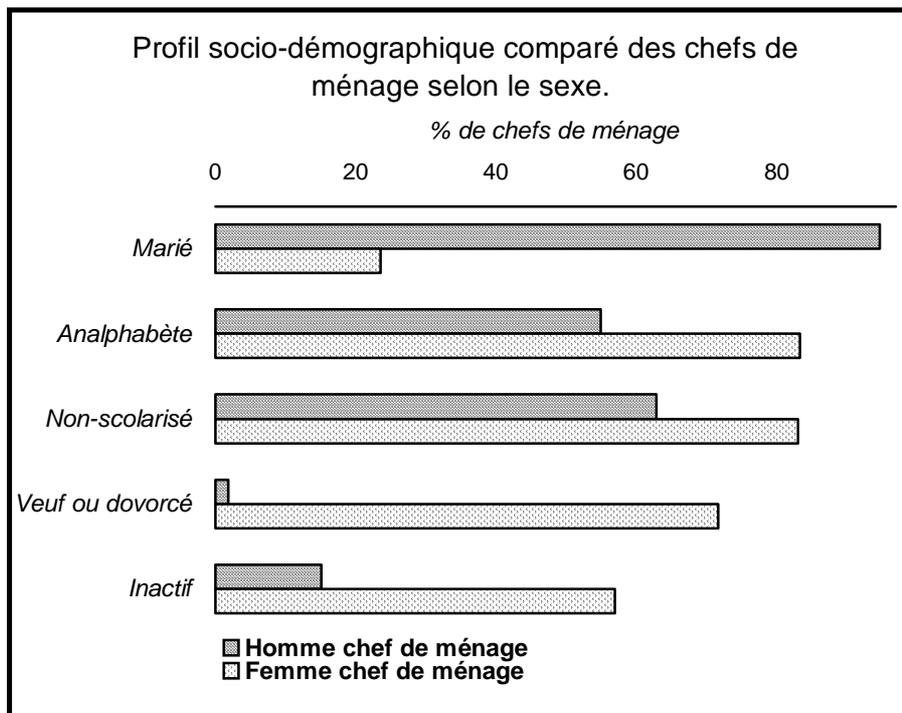
☞ **Les femmes chefs de ménages sont veuves ou divorcées à raison de 71,7% et analphabètes dans 83,3% des cas.** En milieu urbain comme en milieu rural, la proportion des cheftaines veuves ou divorcées est relativement excessive. A l'échelle nationale, le pourcentage des cheftaines divorcées ou veuves s'élève respectivement à 10,8% et 60,9%. Ces proportions sont respectivement limitées à 3,2% et 8,8% pour l'ensemble des femmes âgées de 15 ans et plus. Corrélativement, seules 23,6% des cheftaines sont mariées. Le fait qu'une femme soit chef de ménage découle donc beaucoup plus d'une contrainte familiale et, en partie, de l'absence d'un membre adulte à même d'assumer ce statut que d'un simple choix.

Cette responsabilité familiale des femmes est aussi alourdie par l'insuffisance de leurs aptitudes éducatives et professionnelles; caractéristiques permettant l'exercice d'une activité mieux rémunérée. Le taux d'alphabétisme des cheftaines est nettement limité (16,7%) par comparaison à celui des hommes chefs de ménages (45,1%). De même, le pourcentage des cheftaines qui n'ont jamais été scolarisées s'élève à

83,1% contre 62,9% pour leurs homologues de sexe masculin. Cette insuffisance relative des compétences éducatives des cheftaines, s'ajoute au dénuement relatif de la composition démographique de leurs unités familiales en membres en âge d'activité (15 à 60 ans).

↳ ***L'effort consenti par les femmes chefs de ménages dans le domaine de la scolarisation des enfants, est relativement important en comparaison avec les hommes chefs de ménages.*** Le taux net de scolarisation des enfants (7 à 12 ans) au premier cycle de l'enseignement fondamental, est plus élevé parmi les ménages dirigés par une femme (78,8%) que parmi les ménages dirigés par un homme (71,3%). Ce gain en scolarisation des enfants est essentiellement attribué au taux net de scolarisation (67,0%) des enfants relevant d'un ménage rural dirigé par une femme; le taux observé auprès des ménages ruraux dirigés par un homme étant limité à 55,2%.

Cette performance relative de la scolarisation relevée auprès des ménages ayant à leur tête une femme, s'étend à l'alphabétisation des adultes (15 ans et plus). La proportion des adultes qui savent lire et écrire une langue, s'établit à 52,8% parmi les ménages dirigés par une femme contre 48,3% pour les ménages dirigés par un homme. La tendance des cheftaines à scolariser les enfants et à contribuer à l'alphabétisation et à l'instruction de la population, s'explique non seulement par leur propension à résider en milieu urbain, espace favorisant l'éducation, mais aussi et surtout par leur prédisposition à soutenir la scolarisation de la fillette en particulier. La raison de non-scolarisation assimilée au refus des parents, s'applique à 35,0% des enfants non scolarisés relevant d'un ménage dirigé par un homme contre 28,3% pour les enfants membres d'un ménage dirigé par une femme.



↳ **Les structures professionnelles des ménages dirigés par une femme, confirment la faiblesse de la capacité de cette couche sociale à diversifier ses sources de revenu et à acquérir une protection durable contre toute dégradation éventuelle de son niveau de vie.** Un ménage dirigé par un homme regroupe en moyenne 6 membres dont 40% (2,4 membres) sont pourvus d'un travail contre 35% (1,4 membres) pour un ménage dirigé par une femme. En plus, la proportion des cheftaines en situation d'inactivité s'élève à 56,9% contre 15,1% pour les hommes chefs de ménage. Les cheftaines actives occupées sont essentiellement des ouvrières agricoles et non agricoles et dans une très bien moindre mesure des artisans, des cadres moyens et des employés. Cette composition socioprofessionnelle des ménages dirigés par une femme, est révélatrice de la restriction de leurs sources de revenu et de leurs opportunités de gain. Le fait que 20,4% des telles unités familiales soient locataires de leur logement contre 16,7% pour le reste des ménages, est l'une des conséquences de cette faiblesse des structures socioprofessionnelles. Les

ménages dirigés par une femme sont d'ailleurs contraints à la cohabitation⁶ à raison de 14,8% contre 9,6% pour les ménages dirigés par un homme. Ce constat est, en partie, attribué à la propension des ménages dirigés par une femme à résider en milieu urbain où la location des logements est plutôt courante. Il est aussi à l'origine de l'accessibilité relative des unités familiales dirigées par une femme aux réseaux d'eau, d'électricité et d'assainissement (taux respectifs de 59,1%, 68,8% et 62,0%); taux s'établissant à des niveaux inférieurs pour le reste des ménages (respectivement 49,5%, 57,8% et 48,4%).

Tableau 2 : Caractéristiques socio-démographiques comparées des ménages dirigés par une femme.

Indicateurs	En %			
	Ménage dirigé par une femme		Ménage dirigé par un homme	
	Urbain	Rural	Urbain	Rural
• Proportion des ménages	19,3	12,3	80,7	87,7
• Taille moyenne des ménages	4,0	4,1	5,5	6,6
• Age moyen du CM	51,8	53,2	49,2	50,1
• % de CM mariés (e)	20,8	29,8	93,9	95,7
• % de CM veufs (ves)	58,6	66,0	0,9	1,6
• % de CM divorcés (es)	14,5	2,7	0,8	0,4
• Taux d'alphabétisation du CM	23,7	1,5	60,6	25,2
• % des CM actifs occupés	30,7	66,8	77,9	88,8
• Nombre moyen d'actifs occupés	1,2	1,9	1,7	3,4
• % des ménages locataires	29,2	1,2	28,5	1,7
• % de ménages qui cohabitent	17,8	8,4	13,0	5,1

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Notation : CM : Chef de ménage.

⁶ Dans le sens que plusieurs ménages se partagent le même logement.

III. CONDITIONS D'HABITAT ET POTENTIEL SOCIAL LOCAL

En observant les conditions d'habitat en interaction avec les charges quotidiennes de la femme, l'ENBTF 1997/98 permet d'explorer le rôle de la femme dans l'amélioration des conditions de logement et l'assainissement du milieu environnant. Le traitement de l'eau obtenue d'une source naturelle, les habitudes de consommation du bois de feu et le mode d'évacuation des ordures ménagères, sont autant de comportements quantifiés par cette enquête et ayant une influence directe sur l'environnement. De même, la disponibilité et la proximité des équipements communautaires de base comme le réseau d'eau potable et d'assainissement solide et liquide ainsi que l'électricité, permettent d'améliorer les conditions d'habitat et d'alléger les conditions d'exercice des activités ménagères. Et comme la femme est le membre le plus confronté à l'insuffisance de ces équipements, cette section aborde les conditions d'habitat de la population en interaction avec l'accessibilité aux services sociaux et les charges quotidiennes de la population en général et de la population féminine en particulier.

3.1. Evaluation globale des conditions d'habitat

Des conditions insatisfaisantes d'habitat induites par la résidence dans un logement non équipé en eau, en électricité et en assainissement liquide et solide, sont largement suffisantes pour piéger la femme dans son cercle de vulnérabilité en alourdissant ses charges ménagères et en la privant de diverses opportunités d'éducation, d'apprentissage et d'exercice d'activités génératrices de revenu en particulier. En général, la division du travail selon le genre affecte à la femme la responsabilité des activités peu ou prou rémunérées dont notamment l'entretien du logement, et, éventuellement, l'approvisionnement du ménage en eau et en bois de feu. L'apport de ces activités à l'amélioration du cadre de vie du ménage, à l'état sanitaire de ses membres et à leur confort, est, cependant, fondamental.

En effet, l'inaccès aux services communautaires en milieu rural, induit de lourdes charges domestiques et fait que la femme rurale soit la plus confrontée aux dénuements sociaux. Il importe d'abord de faire état d'un constat en matière de conditions d'habitat traduisant les charges qui devraient peser sur la femme rurale et qui peuvent être synthétisées par les paramètres suivants:

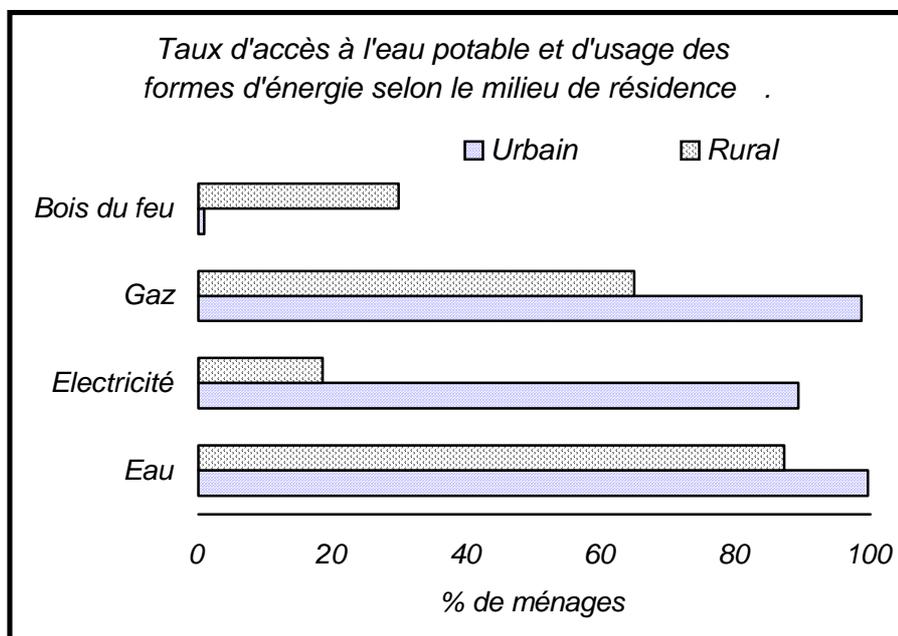
- 81,5% des ménages ruraux n'utilisent pas l'électricité comme source d'éclairage;
- 85,0% de la population rurale vit dans des maisons marocaines construites en pisé;

- 93,8% des ménages ruraux ne sont pas branchés au réseau d'eau potable;
- 36,0% des ménages ruraux utilisent le bois et les résidus végétaux et animaux comme source d'énergie pour la cuisson.

Si, en outre, la disponibilité d'une cuisine au logement est assez répandue en milieux urbain (88,5%) et rural (87,8%), la proportion de ménages ruraux pourvus d'une toilette ou d'un bain demeure limitée. En milieu rural près d'un ménage sur deux (56,5%) est dépourvu de toilette ; cette proportion est relativement symbolique (3,2%) en milieu urbain. Quant à la disponibilité d'un bain au logement, elle s'applique à 37,5% des ménages urbains contre 22,7% pour les ruraux.

L'accès au reste des équipements sociaux est aussi différencié selon le milieu de résidence. Il s'agit d'abord de la proportion élevée de ménages urbains (74,6%) qui résident dans un logement de type " maison marocaine en dur "; de la prédominance des maisons construites en pisé en milieu rural (85,0% des ménages) ; de l'habitat typiquement sommaire qui prévaut beaucoup plus en milieu urbain (5,9%) qu'en milieu rural (1,0%) ; du fait que 88,9% de ménages ruraux sont propriétaires de leur logement alors que 28,6% de ménages urbains sont locataires ; et du fait que le taux d'accès à l'électricité est presque 5 fois plus important en milieu urbain (89,3%) qu'en milieu rural (18,5%).

L'accès limité des ménages ruraux à l'électricité serait aussi à l'origine de la diffusion symbolique des laves linge (0,7% de ménages) et des réfrigérateurs (8,3%) dans l'espace rural; proportions s'élevant respectivement à 16,1% et à 70,2% en milieu urbain. Il y a aussi lieu de noter que 89,9% des ménages urbains disposent d'une cocotte minute contre 45,8% milieu rural. L'apport de ces équipements au gain de temps et à l'allègement des travaux ménagers étant considérable, la femme relevant d'une strate urbaine sommaire ou d'un milieu rural dénué des équipements sociaux, devrait alors exercer les activités ménagères et domestiques dans de rudes conditions.



3.2. Conditions d'habitat et charges quotidiennes de la femme

Parmi les sources d'eau les plus utilisées en milieu rural, il y a les puits externes aménagés et les sources naturelles (oued et seguia) qui approvisionnent respectivement 26,1% et 24,9% de ménages. Ceci fait que l'approvisionnement en eau constitue en milieu rural une corvée quotidienne: 41% des ruraux parcourent plus de 200 m pour atteindre la source d'eau potable la plus proche ; distance s'élevant à plus d'un km pour 12,8% de ménages. Il en ressort que, compte tenu des normes internationales⁷, le taux d'accès des ruraux à l'eau s'élève à 87,2%.

La répartition par sexe des membres chargés de l'approvisionnement du ménage en eau, indique que cette occupation est affectée à la femme à raison de 57,2% en milieu rural et 58,0% en milieu urbain. Cette sur-représentation des femmes ne doit pas déguiser le fait que l'accomplissement de cette corvée est aussi affectée aux enfants, les fillettes en particulier. Compte tenu de la fréquence et l'importance vitale de l'approvisionnement du ménage en eau, la scolarisation en milieu rural ne

⁷ *Disponibilité d'une source d'eau potable dans un rayon d'un km en milieu rural et de 200 m en milieu urbain.*

peut que subir l'influence négative de l'affectation de cette occupation aux enfants.

Concernant la qualité de l'eau obtenue d'une source naturelle, il se trouve que 91,0% des ménages concernés pensent qu'elle n'a aucun risque sur la santé. C'est vraisemblablement l'une des raisons qui fait que la proportion de ménages qui ne traitent pas l'eau obtenue d'une source naturelle s'élève à 68,4% en milieu urbain et à 60,4% en milieu rural. Le mode de traitement de l'eau est essentiellement marqué par l'ajout de l'eau de javel ; pratique observée dans 96,0% des cas.

L'observation des modes d'évacuation des eaux usées, indiquent que si en milieu urbain 93,0% des ménages bénéficient du réseau d'égouts ou de fosses septiques; en milieu rural, 69,6% des ménages jettent l'eau usée dans la nature. En fait, seuls 19,2% des ménages ruraux disposent d'une fosse septique. Quant au ramassage des ordures ménagères par les services communaux ou par d'autres services, il ne prédomine que dans les villes (90,5% des ménages) ; en milieu rural, l'évacuation des ordures dans la nature est pratiquée par 69,3% des ménages.

La source d'énergie utilisée pour la cuisson est aussi l'un des indicateurs les plus révélateurs des conditions d'exercices des activités ménagères par la femme. Si l'utilisation du gaz tend à se généraliser en milieu urbain (98,7% des ménages); en milieu rural, 36,0% des ménages utilisent encore le bois du feu et les résidus végétaux et animaux comme source d'énergie pour la cuisson. Comme pour l'eau potable, l'approvisionnement du ménage en bois et résidus végétaux et animaux reste aussi à la charge de la femme. En plus des travaux purement ménagers comme la cuisson et l'entretien du foyer, l'approvisionnement du ménage en bois et en résidus végétaux et animaux est, en partie, assumé par la femme.

Compte tenu de l'effort physique requis par le ramassage, l'acheminement et le stockage du bois et des résidus, cette charge devrait relever des activités masculines. Ce n'est pas le cas surtout en milieu rural où cette occupation est affectée à la femme dans 65,5% des cas. En milieu urbain où le ramassage du bois est rarement pratiqué, cette tâche est affectée à la femme dans 56,0% des cas. Quant au stockage du bois, il reste en général à la charge de la femme, surtout en milieu rural où elle s'occupe de cette activité dans 75,2% des cas. Il importe de noter que 49,1% des ménages ruraux utilisateurs du bois de feu, obtiennent ce produit de la forêt la plus proche.

Il ressort de cette section qu'en général la femme rurale est appelée, dans la majorité des cas, à assurer l'approvisionnement de son ménage en eau potable et en bois de feu, et à exercer les activités ménagères et domestiques dans des conditions difficiles. En d'autres termes, la femme en général et la femme rurale en particulier, est le membre le plus confronté à la gestion des dénuements sociaux, et que son accès à l'exercice d'autres activités plus révalorisatrices est aussi conditionné par l'amélioration des conditions d'habitat et la proximité des services communautaires.

Tableau 3 : Principaux indicateurs des conditions d'habitat liées à l'accessibilité aux services sociaux.

Indicateurs	En %		
	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
• Répartition des ménages selon la distance parcourue entre le logement et la source d'eau			
- 200 mètres et moins	97,0	59,0	81,1
- Entre 200 m et 1 km	2,6	28,2	13,3
- 1 km et plus	0,4	12,8	5,6
• Répartition des ménages selon les principales sources d'énergie pour la cuisson			
-Bois	0,9	29,8	13,0
-Résidus végétaux et animaux	0,1	6,2	2,6
-Gaz	98,7	64,8	83,7
• Répartition des ménages selon la fréquence de traitement de l'eau obtenue d'une source naturelle			
- Souvent	25,8	25,6	25,6
- Rarement	5,8	14,0	12,4
- Jamais	68,4	60,4	62,0
• % de ménages affectant le stockage du bois à la femme	57,8	75,2	74,2
• % de ménages affectant le ramassage du bois à la femme	56,0	65,6	64,9
• % de ménages affectant la corvée d'eau à la femme	58,0	57,2	57,3

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

IV. INVESTISSEMENT DANS LES CAPACITES HUMAINES FEMININES

Cette section aborde l'accessibilité de la femme aux capacités humaines découlant des possibilités offertes en matière de scolarisation, d'alphabétisation, de formation et de diffusion des soins de santé.

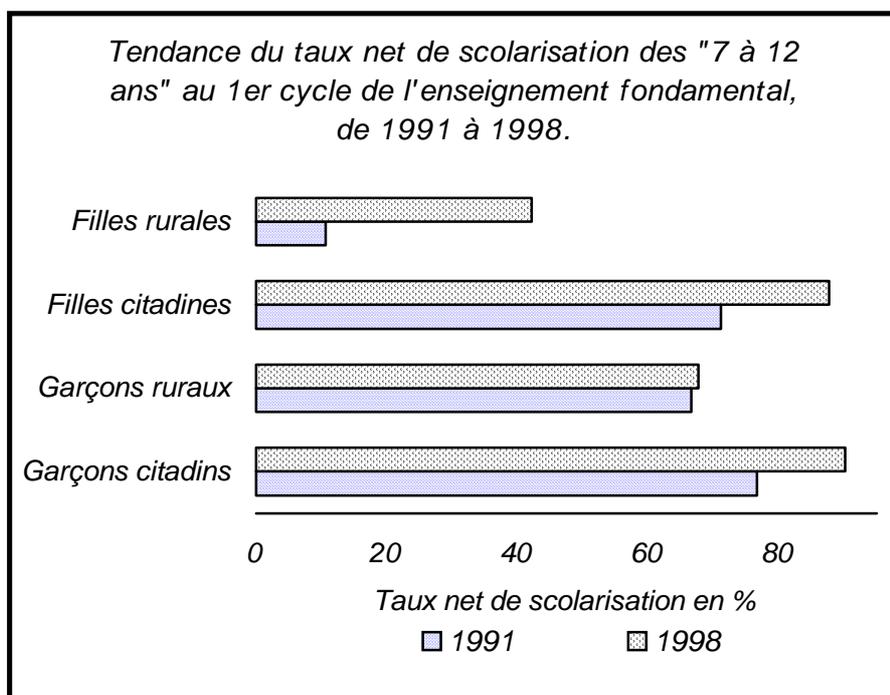
4.1. Accès de la femme aux aptitudes éducatives

Au niveau national, l'accès à l'éducation peut-être caractérisé par deux paramètres fondamentaux, à savoir le taux brut de scolarisation au premier cycle de l'enseignement fondamental (84,6%) et le taux d'alphabétisation des adultes (48,9%). La comparaison des taux d'alphabétisation et de scolarisation par milieu de résidence, révèle que la population féminine rurale est manifestement la plus désavantagée en matière d'accès aux aptitudes éducatives. Le taux d'alphabétisation des adultes s'établit à 12,3% pour les femmes rurales et est quatre fois plus faible que la moyenne nationale (48,9%). Les femmes rurales observent aussi le taux brut de scolarisation au premier cycle de l'enseignement fondamental (48,9%) le plus limité par comparaison à la moyenne nationale (84,6%). Ces taux d'alphabétisation et de scolarisation s'établissent à des niveaux intermédiaires pour les hommes en milieu rural (respectivement 43,8% et 81,9%) sans toutefois atteindre les taux enregistrés par la population urbaine féminine (respectivement 53,0% et 100,4%) et masculine (respectivement 78,0% et 107,4%).

L'évaluation des raisons de la non-scolarisation des enfants de 7 à 15 ans, montre qu'à l'échelle nationale le refus des parents (28,8%) suivi de l'incapacité financière des ménages (22,8%) et du manque d'écoles (22,6%) expliquent l'essentiel de l'exclusion des jeunes générations de l'investissement dans les aptitudes éducatives. Il faut cependant observer que le refus des parents concerne beaucoup plus la scolarisation de la fille et est à l'origine de la privation de 35,1% des filles non-scolarisées de leur droit à l'instruction et au savoir. Cette proportion n'est que de 14,6% pour les garçons. Notons aussi qu'à un moment où les insuffisances en établissements scolaires ne sont citées comme cause de non-scolarisation qu'à raison de 5,0% en milieu urbain, elles atteignent 25,4% en milieu rural.

Les principales difficultés rencontrées par les filles rurales en cours de scolarisation, se résument dans l'éloignement des collèges et lycées. En effet, 53,8% des filles rurales scolarisées au 2ème cycle de l'enseignement fondamental et 100% de celles scolarisées à l'enseignement secondaire, considèrent que le problème du transport est la difficulté majeure à laquelle elles se heurtent quotidiennement. Pour l'ensemble des filles rurales scolarisées, le problème de transport se pose à près d'une fille

sur deux (46,0%) suivi de l'incapacité financière à se doter des livres (23,9%) et à s'offrir sur place les repas (10,5%).



Dans les villes, les difficultés invoquées par les filles scolarisées et ayant trait au transport (26,8%) et à l'acquisition des livres (12,5%) n'ont qu'une incidence limitée par comparaison aux filles rurales. Abstraction faite du problème d'accès aux bibliothèques (9,4%) en milieu urbain, les difficultés liées à l'habillement, aux loisirs, à l'insuffisance de la bourse et à l'absence de l'argent de poche ne concernent qu'une proportion de 5,0% des filles citadines scolarisées.

L'investissement dans les capacités humaines connaît donc une diffusion nettement plus significative dans les zones urbaines que dans les zones rurales, et que la femme rurale demeure désavantagée en matière d'accès à l'école et, par-là même, à l'alphabétisation. Plus précisément, les conséquences d'une diffusion aussi inégale des aptitudes éducatives, s'étendent aux compétences professionnelles et, corrélativement, à

l'insertion dans des activités plus lucratives. En fait, l'accès à la formation professionnelle est d'abord conditionné par l'accès à la scolarisation, et c'est ce qui fait que seule une proportion symbolique de la population rurale âgée de 7 ans et plus (0,6%) ait pu accéder à cet avantage (la formation professionnelle). Cette proportion est dix fois plus élevée en milieu urbain (6,1%).

A l'échelle nationale, la proportion des femmes âgées de 15 ans et plus qui n'ont jamais été à l'école, s'établit à 62,6%, soit 43,7% en milieu urbain et 87,0% en milieu rural. Ces femmes expriment leur regret de n'avoir pas été scolarisées à raison de 76,9% dans les villes et de 68,4% dans l'espace rural. Il importe d'observer que la proportion des femmes qui n'ont jamais été à l'école et qui n'ont jamais regretté cette exclusion du savoir, est significative. Elle s'établit à 17,0% à l'échelle nationale (15,0% en milieu urbain et à 18,2% en milieu rural) et peut-être interprétée comme le pourcentage de femmes qui n'ont pas encore saisi la nécessité de l'éducation et l'apport du savoir à l'amélioration de la condition d'être matérielle et immatérielle. La proportion des femmes qui n'ont jamais été scolarisées et qui sont disposées, et sans condition, à suivre des cours d'alphabétisation, s'élève à 31,7% à l'échelle nationale, soit 28,9% des femmes urbaines et 33,6% des femmes rurales. Autrement dit, près de trois femmes illettrées sur dix, expriment leur volonté d'adhérer à tout projet social de lutte contre l'analphabétisme. La prise en compte des femmes qui conditionnent leur participation à des cours d'alphabétisation, fait que le potentiel féminin intéressé par l'acquisition de cette aptitude, s'élève à 41,8% des illettrées en milieu urbain et à 46,2% en milieu rural.

Tableau 4: Taux brut et net de scolarisation dans l'enseignement fondamental selon le cycle, le milieu et le sexe.

Sexe/milieu de résidence	En %			
	Taux brut		Taux net	
	1 ^{er} cycle	2 ^{ème} cycle	1 ^{er} cycle(*)	2 ^{ème} cycle
• National				
-Masculin	93,9	64,4	78,3	37,1
-Féminin	74,7	43,5	65,4	25,5

-Ensemble	84,6	54,1	72,1	31,4
• Urbain				
-Masculin	107,4	99,1	90,2	53,1
-Féminin	100,4	78,5	87,7	46,5
-Ensemble	103,9	88,9	89,0	49,8
• Rural				
-Masculin	81,9	31,1	67,7	21,7
-Féminin	48,9	7,6	42,9	3,9
-Ensemble	66,6	19,7	56,2	13,1

Source: Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

(*) : Les premiers chiffres de l'enquête publiés dans un précédent « Repères Statistiques » correspondent en fait à des taux nets de fréquentation.

Tableau 5 : Répartition des enfants (de 7 à 15 ans) non-scolarisés en fonction de la raison de non-scolarisation, le milieu de résidence et le sexe.

En %

Raisons de non-scolarisation	Urbain		Rural		Total
	Garçon	Fille	Garçon	Fille	
Problèmes d'accès	2,8	5,7	31,1	22,7	22,6
Incapacité financière	20,6	29,6	21,9	22,1	22,8
Travail de l'enfant	-	7,6	11,2	10,1	9,8
Refus de l'enfant	11,7	2,8	4,9	2,8	3,6
Refus des parents	20,7	40,9	13,8	34,1	28,8
Incapacité sanitaire	20,6	6,7	5,2	2,4	4,2
Autres raisons	23,6	6,7	11,9	5,8	8,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Tableau 6: Evolution comparée de l'accès de la femme à l'éducation selon le milieu de résidence.

Indicateurs/sexe	1990/91	1994/95	1997/98
Taux brut de scolarisation au 1er cycle de l'enseignement fondamental des "7 à 12 ans" en (%)			
-Garçons citadins	92,7	106,4	107,4
-Filles citadines	85,2	94,6	100,4
-Garçons ruraux	62,3	74,5	81,9
-Filles rurales	26,6	40,0	48,9
Taux net de scolarisation au 1er cycle de l'enseignement fondamental des " 7 à 12 ans " en (%)			
-Garçons citadins	76,1	85,1	90,2
-Filles citadines	71,2	77,9	87,7
-Garçons ruraux	66,6	64,3	67,7
-Filles rurales	10,6	35,6	42,9
Taux d'alphabétisme des " 10 ans et plus " en (%)			
-Hommes citadins	76,5	78,9	80,2
-Femmes citadines	51,4	53,9	57,6
-Hommes ruraux	45,3	45,4	50,7
-Femmes rurales	12,8	12,4	17,7

Source: Direction de la Statistique : Les indicateurs sociaux 1997 ; ENBTF 1997/98.

4.2. Processus d'accès de la femme aux soins de santé

La description du processus d'accès de la femme aux soins de santé est quantifiée par l'ENBTF 1997/98 depuis l'apparition des premiers symptômes de la maladie jusqu'à la réalisation éventuelle de la consultation médicale. Une fois tombée malade, la femme discute de sa maladie avec son mari (43,7%) suivi de sa mère ou de sa sœur (35,2%), de ses enfants (9,4%), et rarement avec sa belle-mère ou sa belle-sœur (3,6%). Dans plus de 7 cas sur 10, la femme s'occupe elle-même de l'information de son conjoint ou de son père de sa maladie; la proportion de femmes malades dont l'alitement joue ce rôle demeure cependant élevée en s'établissant à 21,3% en milieu urbain et à 24,2% en milieu rural. La fièvre (16,6%) et les douleurs dorsales ou gastriques, le saignement ou l'hémorragie (15,2%) suivis des douleurs des trompes (7,5%), du vertige (5,8%), des pertes en hypersécrétion génitale (2,7%) et de la disparition de la menstruation (2,4%) sont considérés par les femmes parmi les principaux symptômes des maladies, et ce aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Par ailleurs, près du 1/4 des femmes malades n'arrivent pas à réaliser une consultation médicale en raison du recours à la médecine traditionnelle (24,0% des cas de non-consultation), à l'automédication et aux pharmacies (32,5%), et aussi en raison de l'incapacité d'assumer les frais de la consultation (24,7%). Il faut cependant observer que même lorsque toutes les conditions de réalisation d'une consultation médicale sont réunies, près de 7 femmes malades sur 10 (67,8%) en milieu rural, doivent être obligatoirement accompagnées par un membre de la famille lors de la visite d'une formation sanitaire. Cette proportion est réduite à 3 cas sur 10 en milieu urbain (34,1%). Ceci n'est pas suffisant, une mère malade doit aussi chercher à qui confier ses enfants et/ou ses activités ménagères lorsqu'elle s'absente pour une consultation ou une hospitalisation. C'est généralement la mère ou la sœur (34,1% des cas), la plus grande fille (22,8%) et/ou la belle-mère ou la belle-sœur (10,7% qui s'occupent de l'essentiel de l'activité domestique et ménagère et de la garde des enfants pendant que la femme s'absente de son ménage pour une raison de consultation médico-sanitaire; le mari n'assume ce rôle que dans 2,3% des cas.

Il y a aussi le genre masculin du médecin qui risque de décourager l'accès de la femme aux soins de santé. En fait, en milieu urbain comme en milieu rural, plus de 7 femmes sur 10 (72,9% à l'échelle nationale) préfèrent être consultées par un médecin femme. Les raisons invoquées ont trait au fait que le médecin femme maîtrise mieux les spécificités sanitaires de la femme (38,3% des cas de réponse), à la timidité la femme vis-à-vis d'un médecin homme (29,4%) et au fait qu'elle est plus à l'aise avec un médecin femme (22,3%).

Le processus d'accès de la femme aux prestations sanitaires demeure donc entravé par une série d'handicaps liés à l'éloignement des établissements sanitaires en milieu rural, à la prise de décision de la réalisation de la consultation médicale, à la nécessité de la compagnie de la femme lors de son déplacement à la formation sanitaire, à l'insuffisance des ressources budgétaires et à la division du travail selon le genre. Celle-ci fait que, même en cas de maladie, la femme demeure généralement responsable des enfants et des travaux ménagers. Ces entraves ne sont pas exhaustives. La réalisation d'une visite médicale par la femme, peut être aussi découragée par le genre masculin du médecin.

Tableau 7: Paramètres d'accès de la femme aux soins médico-sanitaires.

En %	
Indicateurs	Milieu de résidence

	Urbain	Rural	Total
• Circonstances de maladie suite à lesquelles la femme procède à une consultation médicale			
- Dès les premiers symptômes	38,2	22,2	31,3
- Quand la maladie est grave	23,6	26,2	24,7
- Quand la maladie est génitale	5,5	7,1	6,2
• Personnes avec lesquelles la femme discute de sa maladie			
- Mari	41,1	47,6	43,7
- Mère ou sœur	38,3	30,5	35,2
- Enfant	10,0	8,5	9,4
• Raisons de la non-consultation d'un médecin en cas de maladie			
- Automédication, pharmacie	41,1	22,2	32,5
- Manque d'argent	24,5	24,9	24,7
- Recours à la médecine traditionnelle	21,8	26,7	24,0

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

V. PARTICIPATION DE LA FEMME A L'ACTIVITE ECONOMIQUE

5.1. Niveau d'activité de la femme

La comparaison des taux d'activité des populations masculine et féminine âgées de 15 ans et plus, révèle qu'au niveau national, la participation des hommes à l'activité économique (82,1%) est presque deux fois plus importante que celle des femmes (44,7%); que le taux de féminisation de la population active (38,3%) est nettement restreint par comparaison au taux de féminisation de la population prise dans son ensemble (50,8%); qu'en milieu urbain, la participation de la femme à la vie active (32,5%) est plus que deux fois moins importante que celle des hommes (76,4%); et qu'en milieu rural, même si la participation de la femme à la vie active est importante (60,6%), elle n'atteint pas le niveau d'activité de l'homme (90,1%). Cette participation relativement forte de la femme rurale à l'activité économique résulte, entre autres, de l'étroite articulation entre les activités purement économiques et les travaux domestiques et ménagers en milieu rural. La possibilité de concilier entre le statut d'aide familiale et l'activité ménagère en milieu rural, contribue aussi à l'amélioration du niveau d'activité de la femme rurale.

En onze ans, de 1987 à 1998, le taux d'activité de la femme a progressé de 7,4 points en milieu rural et de 9,2 points en milieu urbain. Cette progression s'est respectivement limitée à 3,8 et 3,3 points pour les hommes. Comme cette tendance se réfère à deux enquêtes méthodologiquement comparables, l'amélioration et la participation de la femme à l'activité économique est plutôt consistante. Il faut, cependant, noter que cette avancée n'a qu'un caractère quantitatif et qu'il importe de la nuancer par la vulnérabilité relative de la femme au chômage, au sous-emploi et à la précarité du statut professionnel d'aide familiale non rémunérée. Bien que ce statut ait régressé, de 1987 à 1998, de 84,2% à 69,4% en milieu rural, il est encore prédominant dans cet espace. Parallèlement, et compte tenu des difficultés d'insertion sur le marché de travail salarié, la femme s'est significativement orientée, vers l'emploi indépendant surtout en milieu urbain où le pourcentage d'actives indépendantes s'est élevé à 17,9% en 1998. Les données révèlent en outre que la progression de l'activité féminine demeure spatialement différenciée. C'est dans les régions de "Meknès-Tafilelt" et du "Gharb-Chrarda-Béni Hssen" où le taux d'activité des femmes (respectivement 17,9% et 21,1%) est le plus restreint. Les régions du "Marrakech Tensift-Al Haouz" et "Doukkala Abda" observent les taux d'activité féminins les plus performants (respectivement 50,0% et 47,5%).

Tableau 8: Evolution comparée du niveau et du statut d'activité économique de la femme selon le milieu de résidence.

En %

Indicateurs	1986/87	1997/98
•Taux d'activité des 15 ans et plus		
-Hommes citadins	73,1	76,4
-Femmes citadines	23,3	32,5
-Hommes ruraux	86,3	90,1
-Femmes rurales	53,2	60,6
•Taux de féminisation de la population active		
-Urbain	25,7	31,8
-Rural	42,9	43,8
•Proportion de femmes actives occupées selon le statut		
-Salariées urbaines	63,4	59,3
-Salariées rurales	3,5	4,6
-Indépendantes urbaines	4,1	17,9
-Indépendantes rurales	11,6	15,5
-Aides familiales urbaines	2,6	6,6
-Aides familiales rurales	84,2	69,4

Sources: Direction de la Statistique, ENPA 1986/87 & ENBTF 1997/98.

5.2. Formes et conditions d'activité de la femme

A l'échelle nationale, la distribution de la population active féminine selon les branches d'activités révèle que l'agriculture crée l'essentiel de l'emploi des femmes. Le secteur agricole occupe 55,0% de la population active féminine contre 42,3% pour les hommes. En milieu rural où la participation de la femme à l'activité agricole est notable, en particulier au sein des exploitations familiales, cette proportion atteint 79,6% alors qu'en milieu urbain où les activités agricoles sont très restreintes, cette proportion s'établit à 5,1%.

La proportion des femmes employées dans l'industrie, est deux fois plus importante que celle des hommes. Le taux de féminisation de la population active employée par le secteur de l'industrie, s'élève à 62,1%. Plus précisément, ce secteur emploie 48,5% des femmes actives occupées en milieu urbain contre 10,8% en milieu rural. Ce sont les activités intensives en main-d'œuvre comme le textile et la transformation alimentaire qui occupent généralement la population active féminine citadine : 47,7% des femmes citadines actives occupées sont employées par les industries de transformation.

Les femmes actives occupées sont aussi plus concentrées dans les "services sociaux fournis à la collectivité" et les "services domestiques" en

milieu urbain. A eux seuls, ces deux secteurs emploient 26,7% de la population féminine active occupée en milieu urbain.

La décomposition de l'emploi par profession révèle qu'une grande partie des actifs occupés travaillent en tant qu'ouvrier non qualifié (37,5%). Par sexe, cette proportion est plus importante parmi les femmes (39,6%) que parmi les hommes (36,0%). En milieu urbain où les activités industrielles sont concentrées, les femmes sont fréquemment employées en tant qu'ouvrières spécialisées (42,8%); alors qu'en milieu rural où le travail agricole est dominant, 46,2% des femmes travaillent en tant qu'ouvrières non qualifiées.

En milieu rural, l'activité salariée ne s'applique qu'à 4,6% des femmes actives occupées. En milieu urbain, le salariat constitue le principal statut socioprofessionnel, et ce aussi bien pour les hommes (61,5%) que pour les femmes (59,3%). La contribution substantielle de la femme rurale à l'activité agricole est essentiellement faite sous le statut d'aide familiale (69,4%). Cette proportion n'est que de 37,0% pour les hommes actifs en milieu rural.

Concernant le nombre d'heures effectivement travaillées durant une semaine, il se trouve que 54,3% des hommes travaillent plus que 46 heures par semaine contre 23,8% des femmes actives. Inversement, le travail de moins de 25 heures par semaine ne concerne que 15,4% des hommes contre 41,4% pour les femmes. Ces données rappellent la vulnérabilité relative de la population active rurale en général et des femmes actives en particulier au sous-emploi sous ses diverses formes.

Le travail de la femme reste marqué en milieu rural par l'exercice de l'activité à domicile (58,8%) et, en milieu urbain, par l'emploi hors domicile (63,1%).

A l'échelle nationale, 76,8% des femmes actives occupées se rendent à pieds à leur lieu de travail. Cette proportion est de 54,3% en milieu urbain et de 94,5% en milieu rural. Dans les villes, près d'une femme active occupée sur trois (29,3%) utilise les moyens de transport en commun. Plus précisément, 65,1% des femmes actives occupées utilisant un moyen de transport, font recours au transport en commun. Par ailleurs, le temps moyen nécessaire pour se déplacer du domicile au lieu du travail est de 27 mn pour les femmes urbaines et de 31 mn pour les femmes rurales. Quant au nombre moyen d'allées du domicile au lieu du travail, il s'élève à 8,7 fois par semaine à l'échelle nationale, soit 8 fois en milieu urbain et 9,4 fois en milieu rural.

Concernant l'adéquation formation-emploi, les données révèlent que le travail de la femme requiert une formation dans près de 45,0% des cas. En milieu rural, sept femmes sur dix (69,7%) considèrent que leur travail ne nécessite aucune formation contre une femme sur quatre (25,3%) en milieu urbain.

Tableau 9: Principales caractéristiques de l'activité économique de la femme.

Indicateurs	En %		
	Urbain	Rural	Total
• % de femmes actives occupées dont l'emploi ne nécessite aucune formation	25,3	69,7	55,0
• Répartition des femmes actives occupées selon les principales branches d'activité :			
-Agriculture, forêt et pêche	5,1	79,6	55,0
-Industrie	48,5	17,9	28,0
-Commerce	6,6	1,2	3,0
-Services fournis à la collectivité	14,0	0,5	4,9
• Répartition des femmes actives occupées selon le lieu du travail			
- A domicile	33,2	58,8	50,4
- Hors domicile	63,1	39,4	47,2

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

5.3. Cycle de la vie active de la femme

La vie professionnelle d'une femme peut-être perturbée par une série d'événements familiaux liés à sa condition de vie, à son milieu socioculturel et à son accès, à un âge convenable, aux opportunités d'éducation, de formation et de savoir-faire. La tabulation annexée à ce texte, permet une description détaillée du cycle de la vie active de la femme en fonction du milieu de résidence, de l'âge et du niveau scolaire. Les premiers constats qui se dégagent de cette tabulation, permettent de décrire la trajectoire de la vie active de la femme selon le milieu de résidence.

La femme accède au marché de travail en tant qu'active occupée ou chercheur d'emploi à un âge moyen de 21,6 ans en milieu urbain et de 13,3 ans en milieu rural, soit 16,5 ans à l'échelle nationale. En outre, 7,0%

des femmes citadines et 46,2% des femmes rurales déclarent avoir exercé leur première activité économique avant l'âge de 10 ans. Ces proportions s'établissent respectivement à 15,1% et à 27,1% pour un âge d'entrée en activité se situant entre 10 et 14 ans, et à 56,7% et 22,2% pour un âge compris entre 15 et 19 ans. La proportion des femmes qui ne rejoignent la population active qu'après l'âge de 20 ans est strictement limitée en milieu rural (4,5%) en comparaison avec le milieu urbain (21,2%).

Il en découle que si la majorité (73,3%) des femmes rurales se lancent dans l'exercice ou la recherche d'une activité économique à l'âge d'enfance et de scolarisation à l'enseignement fondamental (avant 15 ans), les femmes citadines n'accèdent massivement (77,9%) au marché du travail qu'après l'âge de 15 ans. La proportion des femmes actives qui considèrent que leur première activité économique répondait beaucoup plus à une contrainte familiale qu'à un simple choix s'élève à 79,1% en milieu urbain contre 61,5% en milieu rural. Des conditions matérielles difficiles suivies de l'atteinte de l'âge d'activité et l'achèvement des études ou d'une formation, forment l'essentiel des raisons d'entrée de la femme au marché de travail. Le poids de ces raisons s'établit respectivement à 49,1%, 14,5% et 22,7% en milieu urbain et à 46,1%, 37,1% et 0,5% en milieu rural. Parmi les raisons qui poussent la femme à l'exercice d'une activité rémunérée, il y a aussi la perte du soutien économique. La proportion des femmes qui ont regagné la population active suite à un décès, une infirmité ou une inactivité du mari ou du tuteur, est de 9,8% en milieu urbain et de 5,9% en milieu rural.

La reconstitution du cycle de vie active des femmes révèle que la vie professionnelle féminine est sujette à la rupture à raison de 20,6% en milieu urbain. En milieu rural où la conciliation entre l'aide familiale de type économique et les travaux domestiques et ménagers est permanente aussi bien dans la sphère parentale que conjugale, la rupture de l'activité économique n'est catégorique et formelle que dans 6,9% des cas. Pour les

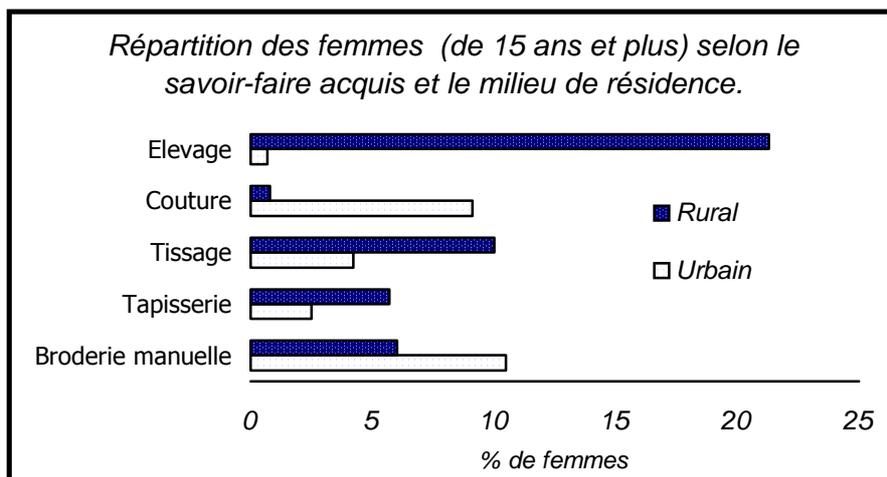
femmes âgées de 50 ans et plus, cette rupture de la vie active débute à l'âge de 25 ans et est plus fréquente en milieu rural (4,1 fois) qu'en milieu urbain (2,5 fois). Les causes de cette rupture de l'activité économique féminine, sont liées à la santé de la femme (18,4% pour les citadines et 32,1% pour les femmes rurales), à la grossesse (respectivement 6,9% et 31,6%), au mariage et à la volonté du mari (respectivement 6,1% et 11,2%), au licenciement et la fermeture de l'établissement employeur (respectivement 27,3% et 4,3%) et aussi aux conditions difficiles de travail (respectivement 15,0% et 4,1%). Il en découle que la vie professionnelle d'une femme, subit non seulement le poids d'une série de contraintes économiques et sociales mais aussi de réelles entraves familiales.

Les conséquences de cette perturbation du cycle de la vie active, font que 38,0% des citadines et 7,5% des femmes rurales ayant subi cet événement de rupture de la vie professionnelle, se cantonnent définitivement dans l'inactivité totale. La proportion de femmes qui reprennent leur travail ou trouvent un autre emploi, s'établit respectivement à 39,7% et à 22,3% dans les villes contre respectivement 84,6% et 7,9% dans l'espace rural. Cette reprise de l'activité économique est essentiellement observée à partir de l'âge de 40 ans en milieu urbain et de l'âge de 30 ans en milieu rural. Elle est essentiellement attribuée par les femmes concernées aux difficultés économiques (44,9% des cas en milieu urbain et 30,6% en milieu rural) et à la disparition de la cause ayant engendré l'arrêt de l'activité (respectivement 16,2% et 41,4%).

VI. SAVOIR-FAIRE ET MICRO-PROJETS : LES RESSOURCES FEMININES

6.1 Savoir-faire de la femme : profil et aspirations

Dans ce document, le savoir-faire est assimilé à l'aptitude d'exercer un métier au sens courant du terme. A l'échelle nationale, et conformément à cette définition, 48,5% des femmes âgées de 15 ans et plus considèrent qu'elles n'ont aucun savoir-faire en ce sens qu'elles n'ont pas appris un métier manuel et qu'elles n'ont pas acquis de compétences professionnelles. Cette proportion est plus élevée en milieu urbain (56,1%) qu'en milieu rural (38,5%), espace offrant la possibilité d'apprendre un métier agricole ou artisanal généralement exercé à domicile: cas des activités relevant de l'élevage, du tissage et de la tapisserie. Plus précisément, les formes de savoir-faire qui prédominent en milieu rural, sont l'élevage de bovins, ovins et caprins (21,3% des femmes âgées de 15 ans et plus ont ce savoir-faire), le tissage (10,0%), la broderie manuelle (6,0%), la tapisserie (5,7%), les couvertures (5,3%), la vannerie (2,0%), l'élevage de volaille (2,0%), le tricot (1,6%), les nattes (0,6%) et le crochet (1,1%). Dans les villes, le savoir-faire de la femme est essentiellement marqué par la broderie manuelle (10,5%), la couture (9,1%), le tissage (4,2%), la broderie mécanique (3,8%), le tricot (3,7%), la tapisserie (2,5%), la confection (2,2%), le crochet (2,1%) et le tissage (4,2%).



En milieu urbain comme en milieu rural, la formation sur le tas est à l'origine de l'essentiel du savoir-faire acquis par les femmes. En effet, 35,4% des femmes citadines et 10,7% des femmes rurales considèrent qu'elles ont acquis leur savoir-faire grâce à la formation sur le tas. Cette proportion ne s'établit respectivement qu'à 4,1% et 0,2% pour la formation professionnelle, à 15,6% et 2,6% pour la formation dispensée par un "Nadi" et à 5,5 et 0,1% pour le savoir-faire acquis à l'école. Il se trouve que 60,7% des femmes citadines et 26,5% des femmes rurales n'exercent pas le savoir-faire qu'elles ont acquis. La proportion de femmes qui exercent leur savoir-faire à domicile s'élève à 33,1% en ville et à 63,8% en milieu rural; contre respectivement 5,4% et 4,8% pour le savoir-faire exercé dans un local spécifique.

Tableau 10 : Répartition des femmes âgées de 15 ans et plus selon le savoir-faire acquis et le milieu de résidence.

En %

Nature du savoir-faire	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	National
N'a pas de savoir-faire	56,1	38,5	48,5
Broderie manuelle	10,5	6,0	8,5
Broderie avec machine	3,8	0,8	2,5
Tapisserie	2,5	5,7	3,9
Confection	2,2	0,3	1,4
Tissage	4,2	10,0	6,7
Couvertures	1,5	5,3	3,1
Nattes	0,3	0,6	0,5
Tricot	3,7	1,1	2,6
Crochet	2,1	1,6	1,9
Vannerie	0,2	2,0	0,9
Filature	0,3	0,7	0,5
Habilleuse de mariée	0,2	0,1	0,2
Couture	9,1	0,8	5,6
L'élevage des volailles	-	2,0	-
L'élevage de bovins, ovins et caprins	0,7	21,3	9,6

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Les raisons qui font que seule une proportion limitée de femmes exercent leur savoir-faire, peuvent être associées à une série de facteurs. Il s'agit en premier lieu de la détention de l'argent procuré par la vente du produit du savoir-faire. En effet, la femme ne jouit à elle seule des gains procurés par l'exercice de son savoir-faire que dans 55,8% des cas en milieu urbain et 21,4% en milieu rural. Dans le reste des cas, c'est le mari ou le tuteur (respectivement 12,8% et 60,7%) suivis d'autres membres du ménage (respectivement 9,9% et 5,7%) qui s'approprient le fruit de l'activité de la

femme. Il y a aussi la destination du produit du savoir-faire de la femme à la consommation familiale dans 41,2% des cas en milieu urbain et 31,6% des cas en milieu rural; ce produit n'est exclusivement destiné à la vente qu'à raison de 24,4% et 16,5% respectivement. D'autres difficultés rencontrées contribuent aussi à la restriction de la proportion de femmes qui pratiquent leur savoir-faire. Il s'agit en particulier de la cherté et/ou de la rareté de la matière première invoquées par 8,2% des femmes citadines et 10,7% des femmes rurales; de la difficulté de trouver une personne qui peut s'occuper des enfants (respectivement 8,9% et 6,2%), et de la difficulté de l'écoulement des produits confectionnés (respectivement 8,9% et 6,1%). La proportion des femmes qui ne rencontrent aucune difficulté dans l'exercice de leur savoir-faire est plus importante en milieu rural (71,1%) qu'en milieu urbain (64,5%).

Tableau 11: Principales conditions de l'exercice du savoir-faire par la femme selon le milieu de résidence.

Indicateurs	En %		
	Urbain	Rural	Total
• L'argent de la vente du produit de la femme est encaissé par:			
-Le mari ou tuteur	12,8	60,7	46,4
-La femme elle-même	55,8	21,4	31,6
-La femme et le mari	21,5	12,2	15,0
• Causes empêchant la femme d'exercer son savoir-faire:			
- Lourdeur des tâches ménagères	27,0	25,5	26,5
-Exercice d'un travail professionnel	12,8	14,9	13,5
-Manque de financement	9,8	19,6	12,9
-Temps consacré aux enfants	13,0	9,0	11,8
• Le produit du savoir-faire de la femme est destiné à la:			
-Consommation familiale	41,2	31,6	34,8
-Consommation familiale et vente	22,1	50,0	40,6
-Vente	24,4	16,5	19,2

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Les femmes qui ne parviennent pas à exercer leur savoir-faire, invoquent les raisons suivantes: la lourdeur des tâches ménagères (27,0% en milieu urbain et 25,5% en milieu rural); l'exercice d'une occupation professionnelle (respectivement 12,8% et 14,9%); la difficulté d'accéder à une source de financement (respectivement 9,8% et 19,6%) et le fait que tout le temps disponible soit absorbé par l'éducation et la garde des enfants (13,0% et 9,0%).

La couture, la broderie mécanique et manuelle, la confection, la coiffure, le tricot et la tapisserie constituent les principales aspirations de la femme en

savoir-faire. Parmi les femmes citadines (de 15 ans et plus), il y a 14,8% qui préfèrent l'apprentissage de la couture, 8,8% la broderie mécanique, 6,2% la broderie manuelle, 4,1% la confection, 3,5% la coiffure, 2,2% le tricot et 1,6% la cuisine. En milieu rural, les femmes pensent d'abord à l'apprentissage de la broderie manuelle (13,0%) et mécanique (10,4%) suivies de la couture (10,1%), de la tapisserie (3,1%), du tricot (1,8%), de la confection (1,5%) et du tissage (1,2%).

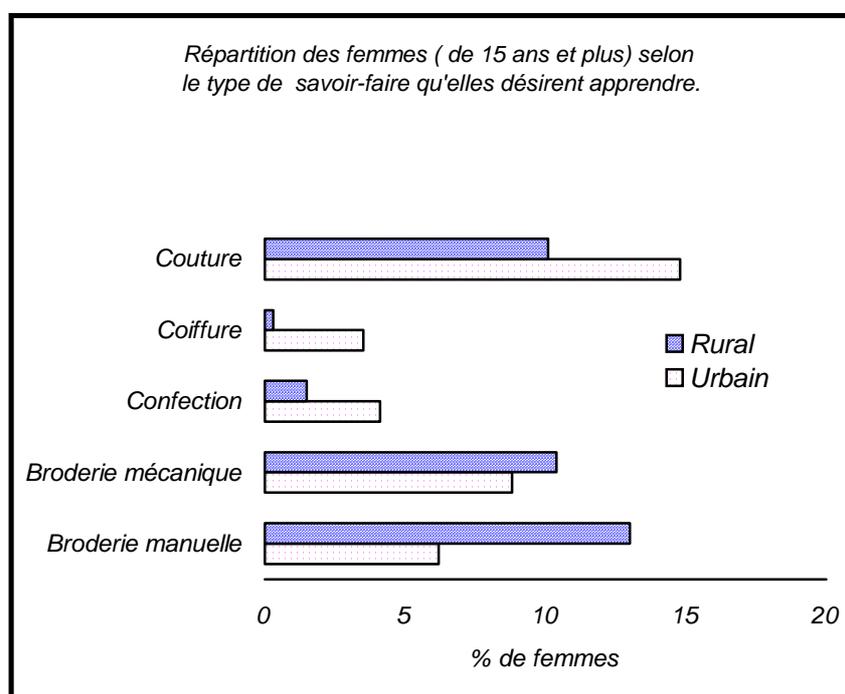


Tableau 12: Modes d'apprentissage et de valorisation du savoir-faire de la femme.

Paramètres	En %		
	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
Lieux d'apprentissage d'un savoir-faire par les femmes :			
• Sur le tas ou chez une "maâlma"	35,4	10,7	22,8
• Dans un "nadi"	15,6	2,6	8,9
• Formation professionnelle	4,1	0,2	2,1
Mode de financement de la création de l'activité de la femme :			
• Fonds propre	28,9	15,1	19,7

• Soutien d'un membre du ménage	51,1	51,5	51,4
• Soutien d'un membre de la famille	3,7	3,5	3,5

Source : Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

Tableau 13: Proportion de femmes intéressées par l'apprentissage d'un savoir-faire.

Nature du savoir-faire dont l'apprentissage est désirée par la femme	En %		
	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	National
Broderie manuelle	6,2	13,0	9,1
Broderie mécanique	8,8	10,4	9,5
Tapiserie	0,9	3,1	1,8
Confection	4,1	1,5	3,0
Tissage	0,5	1,2	0,8
Tricot	2,2	1,8	2,0
Coiffure	3,5	0,3	2,1
Couture	14,8	10,1	12,8

Lecture : La première ligne indique que 6,2 % des femmes citadines et 13,0 % des femmes rurales désirent apprendre la broderie manuelle.

6.2. Potentiel féminin en micro-projets

L'observation des aspirations féminines en matière d'activités génératrices de revenu, a été menée par l'ENBTF du point de vue initiation et apprentissage de base, secteur et fonds d'investissement, difficultés rencontrées et connaissance d'une organisation d'assistance des femmes dans la mise en place d'une unité de production de biens ou de services. La description de cette dimension de la participation féminine à l'activité économique, est abordée dans ce qui suit selon le milieu de résidence. Elle se réfère à la tabulation détaillée de cet aspect (Cf. l'annexe de ce document).

Dans les villes, les raisons du choix de l'apprentissage d'un métier sont essentiellement associées par la femme à sa vocation (44,9%), à la demande exprimée par le marché du travail (26,2%), à la possibilité d'exercice d'une affaire indépendante rentable (10,3%), au coût de l'apprentissage en terme de temps et d'effort (8,9%) et aux connaissances acquises (6,8%). Les mêmes raisons ont été invoquées par les femmes rurales qui considèrent que le choix du métier est d'abord dicté par la vocation personnelle (47,1%), le marché du travail (19,7%) et l'économie du temps et de l'effort (14,2%) suivie de l'auto-emploi par le lancement

d'une affaire indépendante (10,6%) et le minimum de connaissances sur le métier cité (5,3%).

La proportion des femmes adultes qui pensent mettre en place une activité génératrice de revenu, est plus importante en milieu urbain (9,7%) qu'en milieu rural (3,4%). Les femmes qui ne comptent pas lancer de projets avancent des raisons liées au fait qu'elles n'ont jamais eu l'idée de disposer d'un avoir productif (83,6% en milieu urbain et 91,0% en milieu rural), qu'elles ont déjà une affaire qu'elles comptent étendre en amont ou en aval (respectivement 0,7% et 0,3%), qu'elles ont déjà monté une activité (respectivement 0,9% et 0,6%) ou qu'elles sont assez âgées pour s'initier dans le milieu professionnel (respectivement 5,1% et 4,7%). Les femmes citadines désireuses de mettre en place une affaire, comptent investir dans le secteur de l'artisanat (30,5%) suivi du commerce (22,0%) et de l'industrie (5,9%). En milieu rural, l'essentiel des intentions féminines d'investissement porte sur l'artisanat (64,4%) et l'élevage (13,5%); le commerce (7,0%) et l'industrie (7,8%) n'intéressent qu'une proportion limitée de femmes créatrices d'activités génératrices de revenu.

La proportion de femmes qui disposent de tous les atouts, pour réaliser leur projet, est aussi bien limitée en milieu urbain (5,3%) qu'en milieu rural (4,6%). Le besoin en assistance financière ou en un fonds d'investissement s'applique à 97,7% des affaires féminines en gestation en milieu urbain contre 90,6% en milieu rural. Ces proportions s'établissent respectivement à 50,6% et 57,8% pour le besoin en savoir-faire, à 20,6% et 8,2% pour l'assistance technique, à 76,9% et 60,9% pour le besoin d'un local, à 41,1% et 22,7% pour le personnel qualifié, à 65,9% et 54,2% pour le matériel spécifique, à 57,2% et 41,7% pour le fonds de roulement, à 28,0% et 49,1% pour l'accès à l'électricité, à 49,7% et 24,1% pour la connaissance de la procédure administrative et à 66,3% et 35,8% pour l'autorisation administrative. Il faut cependant observer qu'en matière d'accompagnement et d'assistance de projet d'investissement, seules 4,8% des citadines et 0,4% des femmes rurales connaissent une organisation gouvernementale ou non gouvernementale pouvant les soutenir dans la mise en place de leur avoir productif.

Tableau 14: Potentiel féminin en activités génératrices de revenu, en % de femmes concernées âgées de 15 ans et plus.

Caractéristiques	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Total
• Raison du choix de l'apprentissage d'un métier donné:			
- demandé sur le marché d'emploi	26,2	19,7	23,4

- fonde une affaire indépendante rentable	10,3	10,6	10,4
- ne demande pas beaucoup de temps et d'effort	8,9	14,2	11,2
- connaissances de base acquises	6,8	5,3	6,2
- vocation personnelle	44,9	47,1	45,8
• Proportion de femmes qui pensent investir dans:			
- extension de leur projet	10,4	3,7	7,5
- l'artisanat	30,5	64,4	37,6
- l'élevage	1,3	13,5	3,9
- le commerce	22,0	7,0	18,9
• Proportion de femmes qui ont besoin de [...] pour concrétiser leur projet:			
- rien	5,3	4,6	5,2
- assistance financière et fonds d'investissement	97,7	90,6	96,2
- savoir-faire	50,6	57,8	52,1
- assistance technique	20,6	8,2	18,0
- local	76,9	60,9	73,5
- personnel qualifié	41,1	22,7	37,3
- matériel spécifique	65,9	54,2	63,5
- fonds de roulement	57,2	41,7	54,0
- accès à l'électricité	28,0	49,1	32,4
- connaissance de la procédure administrative	49,7	24,1	44,4
- autorisation administrative	66,3	35,8	60,0

Source: Direction de la Statistique, ENBTF 1997/98.

VII. PARTICIPATION DE LA FEMME A LA PRISE DE DECISION

Le degré de participation de la femme à la prise de décision au niveau familial et communautaire, peut être évalué par l'adhésion des femmes âgées de 15 ans et plus aux formations politiques, syndicales et associatives, par la prise en compte de leur consentement en cas de mariage, et par l'intensité des contraintes qui pèsent sur le rôle familial, social et économique de la femme. L'observation de cet aspect par l'ENBTF 1997/98, concerne, entre autres, les dimensions civiques et familiales.

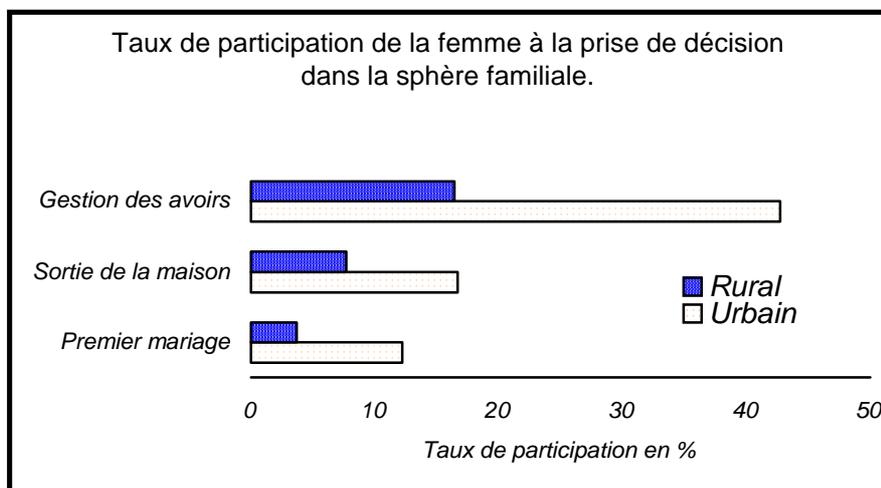
7.1. La dimension civique, communautaire et associative

A un moment où la présence de la femme citadine dans les diverses formations socio-politiques est relativement notable, la participation civique de la femme rurale est essentiellement restreinte aux coopératives et aux associations féministes. Les femmes citadines âgées de 15 ans et plus adhèrent à raison de 1,8% à un syndicat, de 1,0% à un parti politique, de 0,9% à une association non féministe, de 0,9% à une association des œuvres sociales, de 0,8% à une association de bienfaisance, de 0,5% à une association féministe et de 0,4% à une coopérative de production de biens ou de services. La femme rurale n'est observée que comme membre d'une coopérative (0,1%) ou d'une association féministe (0,2%). Les raisons de non-participation à une activité communautaire, associative ou politique, sont essentiellement réduites à l'absence d'information et à l'ignorance de l'avantage de l'adhésion à ces formations. En milieu urbain, 61,0% des femmes qui ne participent à aucune de ces activités, invoquent la raison de l'absence d'information; 11,2% des femmes considèrent qu'il est inutile d'adhérer à tout acte collectif et 10,0% déclarent ignorer les avantages qu'elles peuvent tirer des associations, syndicats et partis politiques. Ces raisons priment aussi en milieu rural. Elles concernent respectivement 94,1%, 2,0% et 1,8% des femmes. En milieu urbain, la participation aux formations socio-politiques est, en partie, décidée par le mari (10,7%), le père (2,0%) et d'autres membres de la famille (11,6%). En milieu rural, cette participation est aussi, en partie, décidée par le mari à (16,3%) et par le père (9,5%).

7.2. La sphère familiale et la gestion des avoirs productifs

Les premiers indicateurs de la participation de la femme à la prise de décision au niveau familial et dans le domaine de la gestion de ses propres avoirs productifs, révèlent les observations suivantes :

□ Dans la sphère familiale, la femme n'est pas encore totalement libre de décider de sa destinée. La participation de la femme à la prise de décisions au niveau familial a été approchée par la proportion des femmes mariées qui ont elles-mêmes décidé leur alliance, qui peuvent sortir de la maison sans attendre l'autorisation du mari ou du père, et qui ne sont pas nécessairement accompagnées lors de leur sortie de chez elles. Il se trouve que le premier mariage n'est décidé par la femme elle-même que dans une proportion limitée: 12,2% en milieu urbain et 3,7% en milieu rural. Généralement, ce sont les parents (44,7% en milieu urbain et 57,8% en milieu rural) suivis de loin par un autre membre de la famille ou du ménage (respectivement 4,4% et 5,8%) qui accaparent la décision concernant le mariage de la femme.



Les femmes considèrent, en outre, qu'avant de sortir de la maison, l'autorisation du mari ou du tuteur, est indispensable dans 61,2% des cas en milieu urbain et 85,3% en milieu rural. Seules 16,7% des femmes citadines et 7,7% des femmes rurales ont déclaré que cette autorisation n'est pas

indispensable. La nécessité de la compagnie de la femme lors de ses sorties, n'est cependant indispensable qu'à raison de 16,4% en milieu urbain contre 53,8% en milieu rural. Ainsi, seules 16,9% des femmes rurales considèrent qu'elles sont exemptes de cette compagnie; proportion s'élevant à 51,2% en milieu urbain.

□ Même lorsqu'elle dispose d'un savoir productif, la femme n'est pas généralement libre de le gérer à sa guise. La proportion des femmes propriétaires d'une activité économique ou d'avoirs productifs, s'établit à 6,2% en milieu urbain contre 12,1% en milieu rural. La gestion de ces actifs n'est cependant pratiquée par la femme elle-même qu'à raison de 42,7% en milieu urbain et de 16,4% en milieu rural. Généralement, c'est un membre de la famille (respectivement 37,4% et 51,0%) suivi de loin par le mari (respectivement 6,7% et 9,8%) qui gèrent le patrimoine productif de la femme. Cette gestion n'est conjointement assurée par la femme et son mari que dans une proportion de 8,6% en milieu urbain et 14,9% en milieu rural. En revanche, la femme a la possibilité de s'entraider avec sa famille dans les activités ménagères dans 51,1% des cas en milieu urbain et 56,7% en milieu rural; alors que dans les activités économiques cette entraide est limitée. A l'échelle nationale, elle s'établit à 6,6% pour les activités artisanales, à 10,0% pour l'élevage, à 8,8% pour la culture et à 1,7% pour le commerce.

Tableau 15: Degré de participation de la femme à la prise de décision dans
dans la sphère familiale et communautaire.

En %			
Dimension familiale/communautaire	Urbain	Rural	Total
• Le premier mariage de la femme a été décidé par :			
- Les parents	44,7	57,8	50,4
- La femme, elle-même	12,2	3,7	8,5
- Un autre membre du ménage	4,4	5,8	5,0
• L'autorisation du mari ou du père de la sortie de la femme est :			
- Indispensable	61,2	85,3	71,6
- Quelques fois indispensable	22,1	7,0	15,6
- N'est pas indispensable	16,7	7,7	12,8
• Les avoirs productifs de la femme sont gérés par :			
- La femme elle-même	42,7	16,4	27,3
- Un membre de la famille	37,4	51,0	45,3
- La femme et son mari	8,6	14,9	12,3
• L'activité civique ou politique de la femme, a été décidée par :			
- La femme elle-même	75,7	74,2	75,7
- Le mari	10,7	16,3	11,0
- Le père	2,0	9,5	2,5

Source : Direction de la Statistique : ENBTF 1997/98.

TABLEAUX STATISTIQUES

Tableau 1: Caractéristiques socio-démographiques de la population totale
selon le milieu de résidence et le sexe

En %

Caractéristiques	Urbain			Rural			Total
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
• Sexe							
-Hommes	-	-	49,1	-	-	49,4	49,2
-Femmes	-	-	50,9	-	-	50,6	50,8
Total	-	-	100,0	-	-	100,0	100,0
• Groupes d'âges							
-Moins de 5 ans	9,4	8,0	8,6	14,1	12,2	13,2	10,7
-5 à moins de 15 ans	21,8	20,7	21,3	28,4	24,7	26,5	23,7
-15 à moins de 25 ans	21,5	20,1	20,8	19,3	21,0	20,2	20,5
-25 à moins de 35 ans	16,8	19,5	18,2	12,8	15,6	14,2	16,3
-35 à moins de 45 ans	13,4	14,4	13,9	9,7	10,5	10,1	12,2
-45 à moins de 55 ans	7,2	7,7	7,4	6,1	6,7	6,4	7,0
-55 à moins de 65 ans	5,2	5,5	5,4	4,6	4,7	4,6	5,0
-65 ans et plus	4,7	4,1	4,4	5,0	4,6	4,8	4,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Lien de parenté avec le chef de ménage (CM)							
-Chef de ménage	30,4	6,9	18,4	27,1	3,7	15,3	17,0
-Conjoint du CM	0,2	28,5	14,6	0,1	26,7	13,6	14,1
-Enfant du CM	60,7	49,9	55,2	61,0	49,2	55,0	55,1
-Père ou mère du CM	0,4	2,4	1,4	0,2	3,0	1,6	1,5
-Autre lien	7,8	11,0	9,4	11,4	17,2	14,3	11,7
-Sans lien	0,4	0,1	0,3	-	0,2	0,1	0,2
-Domestiques	0,1	1,2	0,7	0,2	-	0,1	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Taille moyenne des ménages							
	-	-	5,2	-	-	6,3	5,7
• Lieu de naissance							
-Rural	24,0	26,0	25,0	97,8	96,9	97,4	58,6
-Casablanca	17,2	16,4	16,8	0,2	0,3	0,2	9,1
-Autre grande ville	33,9	33,1	33,5	1,0	1,3	1,1	18,5
-Ville moyenne	16,2	15,6	15,9	0,5	0,7	0,6	8,8
-Petite ville	8,1	8,4	8,3	0,4	0,7	0,6	4,7
-Etranger	0,6	0,5	0,5	0,1	0,1	0,1	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Statut matrimonial							
-Célibataire	66,1	56,0	60,9	66,7	57,5	62,1	61,5
-Marié (e)	32,9	34,9	33,9	32,3	35,6	34,0	33,9
-Veuf (ve)	0,4	6,1	3,4	0,7	5,7	3,2	3,3
-Divorcé (e)	0,6	3,0	1,8	0,3	1,2	0,7	1,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Effectif de la population (en millier)							
	7 233	7 508	14 741	6 306	6 448	12 755	27 496

Tableau 1: Caractéristiques socio-démographiques de la population totale selon le milieu de résidence et le sexe (suite)

En %

Caractéristiques	National		
	Hommes	Femmes	Total
• Milieu de résidence			
-Urbain	53,4	53,8	53,6
-Rural	46,6	46,2	46,4
Total	100,0	100,0	100,0
• Groupes d'âges			
-Moins de 5 ans	11,6	9,9	10,7
-5 à moins de 15 ans	24,9	22,6	23,7
-15 à moins de 25 ans	20,5	20,6	20,5
-25 à moins de 35 ans	14,9	17,7	16,3
-35 à moins de 45 ans	11,7	12,6	12,2
-45 à moins de 55 ans	6,6	7,2	7,0
-55 à moins de 65 ans	5,0	5,1	5,0
-65 ans et plus	4,8	4,3	4,6
Total	100,0	100,0	100,0
• Lien de parenté avec le chef de ménage (CM)			
-Chef de ménage	28,9	5,4	17,0
-Conjoint du CM	0,2	27,7	14,1
-Enfant du CM	60,8	49,6	55,1
-Père ou mère du CM	0,3	2,7	1,5
-Autre lien	9,5	13,8	11,7
-Sans lien	0,2	0,1	0,2
-Domestiques	0,1	0,7	0,4
Total	100,0	100,0	100,0
• Lieu de naissance			
-Rural	58,4	58,8	58,6
-Casablanca	9,3	8,9	9,1
-Autre grande ville	18,6	18,4	18,5
-Ville moyenne	8,9	8,7	8,8
-Petite ville	4,5	4,9	4,7
-Etranger	0,3	0,3	0,3
Total	100,0	100,0	100,0
• Statut matrimonial			
-Célibataire	66,4	56,7	61,5
-Marié (e)	32,6	35,2	33,9
-Veuf (ve)	0,5	5,9	3,3
-Divorcé (e)	0,5	2,2	1,3
Total	100,0	100,0	100,0
• Effectif de la population (en millier)	13 539	13 957	27 496

Tableau 2: Caractéristiques socio-démographiques de la population adulte (15 ans et plus) selon le milieu de résidence et le sexe

En %

Caractéristiques	Urbain			Rural			Total
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
• Sexe							
-Hommes	-	-	48,2	-	-	47,1	47,8
-Femmes	-	-	51,8	-	-	52,9	52,2
Total	-	-	100,0	-	-	100,0	100,0
• Groupes d'âges							
-15 à moins de 25 ans	31,4	28,2	29,7	33,5	33,4	33,4	31,3
-25 à moins de 35 ans	24,4	27,3	25,9	22,3	24,8	23,6	24,9
-35 à moins de 45 ans	19,4	20,2	19,8	16,9	16,7	16,8	18,5
-45 à moins de 55 ans	10,4	10,8	10,6	10,6	10,6	10,6	10,6
-55 à moins de 65 ans	7,6	7,7	7,6	8,0	7,4	7,7	7,7
-65 ans et plus	6,8	5,8	6,3	8,6	7,2	7,9	7,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Lien de parenté avec le chef de ménage (CM)							
-Chef de ménage	44,2	9,7	26,3	47,2	5,8	25,3	25,9
-Conjoint du CM	0,3	40,0	20,9	0,1	42,4	22,5	21,6
-Enfant du CM	48,4	35,8	41,9	46,4	30,9	38,2	40,3
-Père ou mère du CM	0,5	3,3	2,0	0,5	4,7	2,7	2,3
-Autre lien	6,0	9,7	7,9	5,6	15,9	11,0	9,2
-Sans lien	0,5	0,2	0,3	0,1	0,2	0,2	0,2
-Domestiques	0,1	1,3	0,8	0,1	0,1	0,1	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Taille moyenne des ménages							
	-	-	5,2	-	-	6,3	5,7
• Lieu de naissance							
-Rural	31,1	32,9	32,0	98,0	96,6	97,2	59,8
-Casablanca	15,4	14,5	14,9	0,2	0,5	0,4	8,7
-Autre grande ville	30,9	31,0	31,0	0,9	1,1	1,0	18,2
-Ville moyenne	14,7	13,9	14,3	0,4	0,9	0,6	8,5
-Petite ville	7,2	7,1	7,2	0,4	0,8	0,7	4,4
-Etranger	0,7	0,6	0,6	0,1	0,1	0,1	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Statut matrimonial							
-Célibataire	50,8	38,3	44,3	42,2	32,6	37,1	41,3
-Marié (e)	47,7	48,9	48,3	56,2	56,5	56,4	51,7
-Veuf (ve)	0,7	8,6	4,8	1,1	9,0	5,3	5,0
-Divorcé (e)	0,8	4,2	2,6	0,5	1,9	1,2	2,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Effectif de la population (en millier)	4 981	5 352	10 333	3 626	4 066	7 692	18 025

Tableau 2: Caractéristiques socio-démographiques de la population adulte (15 ans et plus) selon le milieu de résidence et le sexe (suite)

En %

Caractéristiques	National		
	Hommes	Femmes	Total
● Milieu de résidence			
-Urbain	57,9	56,8	57,3
-Rural	42,1	43,2	42,7
Total	100,0	100,0	100,0
● Groupes d'âges			
-15 à moins de 25 ans	32,3	30,5	31,3
-25 à moins de 35 ans	23,5	26,2	24,9
-35 à moins de 45 ans	18,4	18,7	18,5
-45 à moins de 55 ans	10,5	10,7	10,6
-55 à moins de 65 ans	7,8	7,5	7,7
-65 ans et plus	7,6	6,4	7,0
Total	100,0	100,0	100,0
● Lien de parenté avec le chef de ménage (CM)			
-Chef de ménage	45,5	8,0	25,9
-Conjoint du CM	0,2	41,1	21,6
-Enfant du CM	47,5	33,7	40,3
-Père ou mère du CM	0,5	3,9	2,3
-Autre lien	5,8	12,3	9,2
-Sans lien	0,3	0,2	0,2
-Domestiques	0,1	0,8	0,5
Total	100,0	100,0	100,0
● Lieu de naissance			
-Rural	59,3	60,4	59,8
-Casablanca	9,0	8,5	8,7
-Autre grande ville	18,3	18,0	18,2
-Ville moyenne	8,7	8,3	8,5
-Petite ville	4,3	4,4	4,4
-Etranger	0,4	0,4	0,4
Total	100,0	100,0	100,0
● Statut matrimonial			
-Célibataire	47,1	35,9	41,3
-Marié (e)	51,3	52,1	51,7
-Veuf (ve)	0,9	8,8	5,0
-Divorcé (e)	0,7	3,2	2,0
Total	100,0	100,0	100,0
● Effectif de la population (en millier)	8 607	9 418	18 025

Tableau 3: Caractéristiques socio-démographiques comparées des ménages dirigés par une femme.

En %

Indicateurs	Ménage dirigé par une femme			Ménage dirigé par un homme		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
• Proportion des ménages	19,3	12,3	16,4	80,7	87,7	83,6
• % d'hommes -adultes (15 ans et plus)	69,8	47,2	63,0	68,8	58,1	63,6
• % des âgés de moins de 25 ans	46,3	60,0	50,7	51,5	59,8	55,5
• % des âgés de 60 ans et plus	8,6	8,8	8,7	6,5	6,7	6,6
• Taille moyenne des ménages	4,0	4,1	4,0	5,5	6,6	6,0
• Âge moyen du CM	51,8	53,2	52,2	49,2	50,1	49,6
• Etat matrimonial du CM						
-Célibataire	6,1	1,5	4,7	4,4	2,3	3,5
-Marié (e)	20,8	29,8	23,6	93,9	95,7	94,7
-Veuf (ve)	58,6	66,0	60,9	0,9	1,6	1,2
-Divorcé (e)	14,5	2,7	10,8	0,8	0,4	0,6
• % de CM né en milieu rural	44,5	96,6	60,9	46,9	97,9	69,2
• Taux d'alphabétisation de la population adulte	63,4	25,4	52,8	65,3	27,3	48,3
• Taux d'alphabétisation du CM	23,7	1,5	16,7	60,6	25,2	45,1
• Niveau scolaire du CM						
-Aucun	76,3	98,1	83,1	47,3	82,9	62,9
-Fondamental 1 ^{er} cycle	9,4	1,5	7,0	23,3	12,8	18,7
-Fondamental 2 ^e cycle	6,1	0,4	4,3	9,8	2,4	6,6
-Secondaire	4,2	-	2,9	10,5	1,3	6,5
-Supérieur	4,0	-	2,7	9,0	0,6	5,3
• Taux net de scolarisation des enfants de 7 à 12 ans dans le 1er cycle fondamental	87,7	67,0	78,8	89,2	55,2	71,3
• Principales raisons de la non-scolarisation des enfants âgés de 7 à 15 ans						
-Problèmes d'accès	-	23,3	17,8	5,8	25,5	23,0
-Incapacité financière des parents	42,1	17,0	22,8	25,1	22,4	22,9
-Refus des parents	26,4	37,6	28,3	37,5	27,0	35,0
-Besoin du travail de l'enfant	-	11,7	8,9	6,6	10,4	9,9
• Taux d'activité du CM	32,5	67,2	43,4	81,0	90,2	85,0
• % des CM actifs occupés	30,7	66,8	42,0	77,9	88,8	82,7
• % des CM salariés	62,2	14,4	39,1	60,6	26,7	44,8
• % des CM indépendants	27,0	67,8	46,7	31,8	63,8	46,7
• % des CM employeurs	2,0	1,7	1,9	5,3	4,0	4,7
• Nombre moyen d'actifs occupés par ménage	1,2	1,9	1,4	1,7	3,4	2,4
• Nombre moyen de personnes à charge	2,8	2,3	2,6	3,8	3,2	3,6

Tableau 3: Caractéristiques socio-démographiques comparées des ménages dirigés par une femme (suite).

En %

Indicateurs	Ménage dirigé par une femme			Ménage dirigé par un homme		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
• Profession du CM						
-% des CM cadres supérieurs responsables hiérarchiques et membres des professions libérales	1,5	-	1,1	7,1	0,8	4,3
-% des CM cadres moyens et employés de bureau	5,9	-	4,1	17,6	2,9	11,2
-% des CM commerçants	3,3	0,8	2,5	14,5	6,6	11,0
-% des CM ouvriers agricoles et non agricoles	15,4	13,4	14,7	21,1	21,2	21,1
-% des CM artisans	6,4	7,3	6,6	18,4	9,3	14,4
• % des ménages occupant des logements en dur	91,2	19,5	68,7	89,6	13,2	56,1
• % des ménages locataires	29,2	1,2	20,4	28,5	1,7	16,7
• Nombre moyen de pièces par ménage	3,1	2,8	3,0	3,1	3,2	3,2
• % de ménages qui cohabitent	17,8	8,4	14,8	13,0	5,1	9,6
• % de logements disposant du réseau d'eau potable	83,6	5,7	59,1	83,2	6,3	49,5
• % de logements disposant de l'électricité	90,3	21,8	68,8	89,0	18,1	57,8
• % de logements disposant du réseau d'égout	89,5	1,9	62,0	84,8	1,9	48,4
• % des ménages dont le ramassage des ordures est effectué par des services spécialisés	93,7	2,7	65,1	89,7	1,1	50,8
• Taux d'équipement des ménages en bien durable						
-Machine à laver	10,8	0,4	7,5	17,4	0,8	10,1
-Réfrigérateur	66,9	8,8	48,7	71,0	8,2	43,4
-Téléviseur	89,0	40,5	73,8	92,2	46,6	72,2
-Radio	68,6	65,3	67,6	72,8	71,2	72,1
-Voiture	6,4	2,7	5,2	19,6	4,6	13,0
• Education de la femme						
-% des femmes ayant regrettées de ne pas avoir été scolarisé	79,4	75,6	77,7	75,9	67,5	70,6
-% proportion de femmes disposées à suivre des cours d'alphabétisation	46,0	55,3	50,0	40,6	45,1	43,4
• Principales raisons de limitation des enfants						
-Rester en bonne santé	10,0	15,1	11,5	11,5	19,4	15,1
-Difficulté d'assumer les charges de l'éducation et la formation de l'enfant	79,3	63,1	74,5	73,7	59,3	67,2
• Prévalence contraceptive	55,3	35,8	48,2	70,3	52,7	61,9
• Proportion de femmes qui préfèrent être examinées par un médecin femme	59,8	70,7	62,3	75,3	74,0	74,8

Tableau 4: Répartition des ménages selon les conditions d'habitation

et le milieu de résidence.

En %

Conditions d'habitation	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	National
• Type de logement occupé par le ménage			
-Villa ou étage de villa	2,9	0,6	1,9
-Appartement dans un immeuble	12,2	-	7,1
-Maison marocaine en dur	74,6	13,3	49,0
-Maison marocaine en pisé	3,0	85,0	37,3
-Pièce (s) dans une institution	0,2	0,0	0,2
-Baraque, habitat sommaire	5,9	1,0	3,8
-Local non destiné initialement à l'habitat	1,2	0,1	0,7
Total	100,0	100,0	100,0
• Propriétaire du logement			
-Ménage enquêté	60,4	88,8	72,3
-Personne membre de la famille du C.M	6,2	5,0	5,7
-Personne membre de la famille de l'épouse du C.M	1,8	1,3	1,6
-Personne sans lien	26,9	2,8	16,8
-Agence	0,9	0,1	0,5
-Employeur privé	0,6	0,5	0,5
-Employeur public ou semi-public	2,2	0,7	1,6
-Autres	1,0	0,8	1,0
Total	100,0	100,0	100,0
• Nombre moyen de personnes par pièce			
	2,1	2,4	2,2
• Statut d'occupation du logement			
-Propriétaire / copropriétaire	58,3	88,9	71,1
-Locataire	28,6	1,6	17,3
-Logé gratuitement	9,6	9,2	9,5
-Hypothèque	1,2	-	0,7
-Autres	2,3	0,3	1,4
Total	100,0	100,0	100,0
• Proportion de ménages disposant des éléments de confort			
-Toilette	96,8	43,5	74,6
-Bain	37,5	22,7	31,3
-Cuisine	88,5	87,8	88,1
• Source d'eau potable utilisée			
-Branchement individuel	60,5	5,0	37,3
-Branchement collectif	22,7	1,2	13,7
-Fontaine publique	9,3	5,3	7,6
-Puits interne aménagé	1,2	2,4	1,7
-Puits interne non aménagé	0,5	1,4	0,9
-Puits externe aménagé	0,7	26,1	11,3
-Puits externe non aménagé	0,3	17,9	7,7
-Camion citerne	1,0	0,4	0,8
-Vendeur d'eau	0,3	0,9	0,5
-Sources, oueds, seguia	1,0	24,9	11,0
-Autres	2,5	14,5	7,5
Total	100,0	100,0	100,0
• Distance parcourue entre le logement non branché au réseau et la source d'eau potable			
-200 mètres et moins	97,0	59,0	81,1
-Entre 200 m et 1 km	2,6	28,2	13,3
-Plus d'un km	0,4	12,8	5,6
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 4: Répartition des ménages selon les conditions d'habitation et le milieu de résidence (suite).

Conditions d'habitation	En %		
	Urbain	Rural	National
• Membre chargé de l'approvisionnement en eau			
-Chef de ménage	17,5	13,8	14,6
-Epoux (se) du C.M.	35,6	24,4	26,6
-Garçons de moins de 15 ans	4,4	3,9	4,0
-Filles de moins de 15 ans	6,2	7,4	7,2
-Adultes masculins	6,4	8,8	8,3
-Adultes féminins	9,3	21,7	19,2
-Personnes non-membres du ménage	3,3	1,9	2,1
-Autres	17,3	18,1	18,0
Total	100,0	100,0	100,0
• Traitement de l'eau obtenue d'une source			
-Souvent	25,8	25,6	25,6
-Rarement	5,8	14,0	12,4
-Non, jamais	68,4	60,4	62,0
Total	100,0	100,0	100,0
• Mode de traitement de l'eau d'une source			
-Ajout de l'eau de Javel	85,6	98,1	96,0
-Porter à ébullition	3,2	1,1	1,5
-Autre mode	11,2	0,8	2,5
Total	100,0	100,0	100,0
• Attitude envers l'effet de l'eau de source sur la santé			
-Il a un risque sur la santé	8,8	9,0	9,0
-Aucun risque	91,2	91,0	91,0
Total	100,0	100,0	100,0
• Mode d'évacuation des eaux usées			
-Egouts publics	85,7	1,9	50,6
-Fosse septique	7,3	19,2	12,3
-Fosse d'aisance / latrines	2,3	8,6	4,9
-Jetées dans la nature	3,8	69,6	31,4
-Autres	0,9	0,7	0,8
Total	100,0	100,0	100,0
• Mode d'évacuation des ordures ménagères			
-Ramassées par les services communaux	88,5	0,7	51,8
-Ramassées par d'autres services	2,0	0,6	1,4
-Jetées dans la nature	6,3	69,3	32,7
-Stockées dans un coin	2,9	25,4	12,2
-Enterrées	-	0,4	0,2
-Autres	0,3	3,6	1,7
Total	100,0	100,0	100,0
• Distance moyenne en mètres entre le logement et le lieu d'évacuation des ordures non ramassées par un service quelconque	103,6	65,7	70,1
• Le rejet des ordures ménagères dans la nature produit			
-Maladies	24,9	9,2	11,0
-Insectes	49,3	26,8	29,5
-Mauvaises odeurs	42,7	17,1	20,2

Tableau 4: Répartition des ménages selon les conditions d'habitation et le milieu de résidence (suite).

Conditions d'habitation	En % Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	National
• Source d'énergie pour la cuisson			
-Ménage non concerné	0,1	0,1	0,1
-Bois	0,9	29,8	13,0
-Résidus végétaux et animaux	0,1	6,2	2,6
-Réseau électrique, compteur individuel	0,1	-	0,1
-Groupe électrogène	-	0,1	-
-Gaz	98,7	62,8	83,7
-Charbon de bois	0,1	0,9	0,5
-Autres	-	0,1	-
Total	100,0	100,0	100,0
• Proportion de ménages disposant de l'électricité dans le logement	89,3	18,5	59,6
• Membre chargé du ramassage du bois et des résidus végétaux			
-Chef de ménage	39,0	23,0	24,1
-Epoux (se) du C.M.	39,0	34,9	35,2
-Garçons de moins de 15 ans	1,7	1,7	1,7
-Filles de moins de 15 ans	-	3,2	3,0
-Adultes masculins	6,8	8,9	8,7
-Adultes féminins	1,7	21,8	20,4
-Personnes non-membres du ménage	6,7	1,1	1,5
-Autres	5,1	5,4	5,4
Total	100,0	100,0	100,0
• Membre chargé du stockage du bois et des résidus végétaux			
-Chef de ménage	37,5	20,4	21,6
-Epoux (se) du C.M.	40,6	44,7	44,4
-Garçons de moins de 15 ans	3,1	0,6	0,8
-Filles de moins de 15 ans	-	2,1	1,9
-Adultes masculins	4,7	6,4	6,3
-Adultes féminins	1,6	21,4	20,0
-Personnes non membres du ménage	7,8	0,5	1,0
-Autres	4,7	3,9	4,0
Total	100,0	100,0	100,0
• Mode d'approvisionnement en bois			
-Ramassé d'une forêt	10,6	49,1	46,0
-Ramassé d'une ferme ou d'une terre collective	21,2	32,7	31,7
-Auto consommé	4,5	12,3	11,6
-Acheté	57,6	4,4	8,8
-Autres cas	6,1	1,5	1,9
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 5: Taux d'équipement des ménages en biens durables selon le milieu de résidence.

En %

Type d'équipement	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	National
-Machine à coudre mécanique	13,4	2,8	9,0
-Machine à coudre électrique	5,1	0,6	3,2
-Machine à tricoter	1,1	0,2	0,7
-Crochets	14,2	5,2	10,4
-Fer à repasser à vapeur	53,3	5,0	33,1
-Lave linge	16,1	0,7	9,7
-Sèche linge électrique	1,5	0,3	1,0
-Aspirateur	4,8	0,5	3,0
-Raclette vitre	0,3	0,1	0,3
-Chauffe-biberon	0,9	0,1	0,5
-Réfrigérateur	70,2	8,3	44,3
-Cocotte-minute	89,9	45,8	71,4
-Batteur électrique	16,0	0,9	9,7
-Moulinex	45,1	20,7	34,9
-Stérilisateur de biberons	1,1	0,2	0,8
-Four à micro-ondes	2,8	0,6	1,9
-Four traditionnel	62,1	46,8	55,7
-Rôtisserie électrique	3,4	0,3	2,1
-Cafetière électrique	10,4	0,9	6,4
-Grille pain électrique	3,5	0,2	2,1
-Grille viande électrique	2,5	0,3	1,6
-Friteuse électrique	4,2	0,5	2,6
-Presse-fruits électrique	49,4	4,8	30,7
-Moulin à café électrique	18,5	2,8	11,9
-Hachoir électrique	6,9	1,2	4,5
-Téléviseur	91,6	45,9	72,5
-Radio	72,0	70,5	71,3
-Vidéo	31,4	3,1	19,6
-Parabole	33,6	3,6	21,0
-Voiture	17,0	4,4	11,7
-Motocycle	13,3	10,1	12,0
-Magnétophone	75,9	62,0	70,1

Tableau 6: Distribution de la population selon les caractéristiques socio-éducatives, le milieu de résidence et le sexe.

Caractéristiques	Urbain			Rural			En %
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Total
•Taux d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus	80,2	57,6	68,5	50,7	17,7	33,7	53,2
•Taux d'alphabétisation des adultes (15 ans et plus)	78,0	53,0	65,0	43,8	12,3	27,2	48,9
• Taux d'alphabétisation des selon les classes d'âges							
-10 à 14 ans	94,1	88,1	91,1	78,4	46,0	63,4	76,9
-15 à 24 ans	94,5	81,3	88,0	65,5	24,9	44,1	68,0
- 25 à 34 ans	85,9	63,9	73,9	49,9	10,9	28,3	55,5
- 35 à 44 ans	76,0	42,9	58,6	33,4	5,6	18,8	43,2
- 45 à 49 ans	65,9	24,6	44,1	25,6	2,2	13,2	31,0
- 60 ans et plus	29,6	2,3	16,2	10,3	0,6	5,6	11,3
• Taux d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus par région économique							
-Région Sud	79,5	53,2	66,2	62,0	18,2	36,8	49,8
-Gharb-Chrarda-Béni Hssen	72,1	55,4	63,6	52,7	27,4	40,3	50,5
-Chaouia-Ouardigha	81,2	55,6	67,9	53,2	24,6	39,1	50,6
-Marrakech-Tensift-Al Haouz	74,3	44,4	59,2	36,0	11,0	23,1	37,2
-Oriental	75,8	46,8	61,0	49,8	11,9	29,9	48,1
-Grand-Casablanca	85,3	64,9	74,7	51,0	35,7	44,1	73,9
-Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	78,3	63,2	70,4	57,2	21,9	39,5	65,4
-Doukkala-Abda	83,2	53,3	67,5	38,7	9,2	24,3	38,0
-Tadla-Azilal	73,1	44,5	57,4	51,7	18,8	36,0	44,9
-Meknès-Tafilalet	83,7	61,5	71,8	60,7	33,5	46,6	60,0
-Fès-Boulemane	77,8	62,1	70,0	73,1	28,1	50,9	65,1
-Taza-Al-Hoceima-Taounate	80,0	52,4	65,8	49,5	13,6	29,8	40,0
-Tanger-Tétouan	82,3	60,4	71,2	48,7	10,0	30,1	54,9
• Accès à la scolarisation (7 ans et plus)							
-Oui en cours	29,9	25,1	27,4	22,5	9,6	15,9	22,3
-A suivi et a cessé	51,9	36,0	43,7	31,0	12,6	21,5	33,8
-N'a jamais été scolarisé	18,2	38,9	28,9	46,5	77,8	62,6	43,9
Total	100,0						
• Raison de non-scolarisation des personnes qui n'ont jamais été scolarisées (7 ans et plus)							
-Problème d'accès	35,5	18,8	23,9	39,5	27,9	32,1	29,1
-Incapacité financière des parents	19,4	13,1	15,0	13,3	9,7	11,0	12,5
-Besoin du travail de l'enfant	14,4	3,5	6,8	22,0	8,0	13,1	10,8
-Enfant préfère le travail à l'école	8,5	0,7	3,1	5,9	1,5	3,1	3,1
-Refus des parents	16,6	59,6	46,5	14,0	49,7	36,8	40,3
-Incapacité sanitaire de l'enfant	2,8	1,1	1,6	1,3	0,8	1,0	1,2
-Autres raisons	2,8	3,2	3,1	4,0	2,4	2,9	3,0
Total	100,0						

Tableau 6: Distribution de la population selon les caractéristiques socio-éducatives, le milieu de résidence et le sexe (suite).

Caractéristiques	Urbain			Rural			En %
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Total
• Nombre d'années de scolarité (7 ans et plus)							
-N'a jamais été à l'école	21,0	39,5	30,5	51,4	78,4	65,3	46,0
-1 à 3 ans	12,6	11,2	11,9	15,1	9,6	12,3	12,1
-3 à 6 ans	24,9	18,3	21,4	20,4	8,5	14,3	18,3
-7 à 9 ans	18,4	14,9	16,6	8,9	2,4	5,6	11,7
-10 à 12 ans	13,9	10,0	11,9	3,1	0,9	1,9	7,4
-13 à 16 ans	8,3	5,7	7,0	1,0	0,2	0,6	4,1
-17 ans et plus	0,9	0,4	0,7	0,1	-	-	0,4
Total	100,0						
• Accès à la formation ou à l'apprentissage (7 ans et plus)							
- Formation professionnelle	7,1	5,2	6,1	0,9	0,3	0,6	3,6
- Apprentissage d'un métier	13,9	18,8	16,4	8,9	25,0	17,1	16,8
- En cours	0,6	0,7	0,7	0,2	0,2	0,2	0,4
- Non	78,4	75,3	76,8	90,0	74,5	82,1	79,2
Total	100,0						
• Plus haut diplôme obtenu (10 ans et plus)							
-Sans diplôme	52,3	63,9	58,3	83,9	95,3	89,8	72,1
-Diplômes et certificat de l'enseignement fondamental	31,9	24,5	28,1	14,0	4,2	8,9	19,7
-Diplômes et certificat de l'enseignement secondaire	4,7	3,3	4,0	0,6	0,1	0,4	2,4
-Diplômes supérieurs délivrés par les facultés	3,3	2,2	2,7	0,4	0,1	0,2	1,6
-Diplômes supérieurs délivrés par les écoles et instituts	1,2	0,5	0,8	0,1	-	0,0	0,5
-Diplômes de techniciens et de cadres moyens	3,1	2,0	2,5	0,4	-	0,2	1,5
- Diplômes de techniciens supérieurs	0,1	-	0,1	-	-	-	-
-Diplômes en qualification professionnelle	2,4	2,6	2,5	0,5	0,2	0,4	1,6
-Certificat en spécialisation professionnelle	0,7	0,5	0,6	0,1	-	0,1	0,3
-Certificat en initiation professionnelle	0,3	0,5	0,4	-	-	-	0,3
Total	100,0						

Tableau 6: Distribution de la population selon les caractéristiques socio-éducatives, le milieu de résidence et le sexe (suite).

En %

Caractéristiques	National		
	Hommes	Femmes	Total
•Taux d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus	67,2	40,0	53,2
•Taux d'alphabétisation des adultes (âgés de 15 ans et plus)	63,6	35,4	48,9
• Taux d'alphabétisation des adultes selon les classes d'âges			
-10 à 14 ans	85,7	67,5	76,9
-15 à 24 ans	81,8	54,6	68,0
- 25 à 34 ans	71,5	42,3	55,5
- 35 à 44 ans	59,5	28,5	43,2
- 45 à 49 ans	48,8	15,0	31,0
- 60 ans et plus	20,6	1,5	11,3
• Taux d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus par région économique			
-Région Sud	70,4	32,6	49,8
-Gharb-Chrarda-Béni Hssen	61,1	39,9	50,5
-Chaouia-Ouardigha	64,1	37,4	50,6
-Marrakech-Tensift-Al Haouz	51,1	23,9	37,2
-Oriental	65,2	32,1	48,1
-Grand-Casablanca	84,2	64,2	73,9
-Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	74,8	56,8	65,4
-Doukkala-Abda	52,0	23,9	38,0
-Tadla-Azilal	59,9	30,4	44,9
-Meknès-Tafilalet	72,8	48,6	60,0
-Fès-Boulemane	76,6	53,5	65,1
-Taza-Al-Hoceima-Taounate	58,5	24,0	40,0
-Tanger-Tétouan	68,5	41,0	54,9
• Accès à la scolarisation (7 ans et plus)			
-Oui en cours	26,6	18,2	22,3
-A suivi et a cessé	42,6	25,6	33,8
-N'a jamais été scolarisé	30,8	56,2	43,9
Total	100,0	100,0	100,0
• Raison de non-scolarisation des personnes qui n'ont jamais été scolarisées (7 ans et plus)			
-Problème d'accès	38,1	24,4	29,1
-Incapacité financière des parents	15,3	11,0	12,5
-Besoin du travail de l'enfant	19,5	6,3	10,8
-Enfant préfère le travail à l'école	6,8	1,2	3,1
-Refus des parents	14,9	53,5	40,3
-Incapacité sanitaire de l'enfant	1,8	0,9	1,2
-Autres raisons	3,6	2,7	3,0
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 6: Distribution de la population selon les caractéristiques socio-éducatives, le milieu de résidence et le sexe (suite).

En
%

Caractéristiques	National		
	Hommes	Femmes	Total
• Nombre d'années de scolarité			
- N'a jamais été à l'école	34,6	56,8	46,0
-1 à 3 ans	13,7	10,5	12,1
-3 à 6 ans	22,9	13,9	18,3
-7 à 9 ans	14,2	9,3	11,7
-10 à 12 ans	9,1	5,9	7,4
-13 à 16 ans	5,0	3,3	4,1
-17 ans et plus	0,5	0,3	0,4
Total	100,0	100,0	100,0
• Accès à la formation ou à l'apprentissage			
- Formation professionnelle	4,3	3,0	3,6
- Apprentissage d'un métier	11,7	21,5	16,8
- En cours	0,4	0,5	0,4
- Non	83,6	75,0	79,2
Total	100,0	100,0	100,0
• Plus haut diplôme obtenu (10 ans et plus)			
-Sans diplôme	66,2	77,7	72,1
-Diplômes et certificat de l'enseignement fondamental	24,0	15,6	19,7
-Diplômes et certificat de l'enseignement secondaire	2,9	2,0	2,4
-Diplômes supérieurs délivrés par les facultés	2,1	1,2	1,6
-Diplômes supérieur délivrés par les écoles et instituts	0,7	0,3	0,5
-Diplômes de techniciens et de cadres moyens	1,9	1,1	1,5
-Diplôme en qualification professionnelle	1,6	1,5	1,6
-Certificat en spécialisation professionnelle	0,4	0,3	0,3
-Certificat en initiation professionnelle	0,2	0,3	0,3
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 7: Aspirations de la femme en matière de scolarisation selon l'âge et le milieu de résidence.

Caractéristiques	Âge agrégé en année					En %
	15 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 59	60 et plus	Total
1. Milieu Urbain						
• Degré de regret de n'avoir pas été scolarisée						
-Beaucoup	63,4	75,9	69,6	56,3	45,4	63,7
-Peu	13,1	11,2	12,3	16,4	12,1	13,2
-Jamais	21,2	.	10,9	16,3	26,9	15,0
-Sans opinion	0,5	1,3	4,5	9,5	13,1	5,9
-Ne sait pas	1,8	2,7	2,7	1,5	2,5	2,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• La femme est disposée à suivre des cours d'alphabétisation:						
-Oui, sans condition	43,8	39,8	30,0	19,8	14,9	28,9
-Oui, avec condition	16,1	17,1	14,5	9,5	6,4	12,9
-Non	40,1	43,1	55,5	70,7	78,7	58,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
2. Milieu rural						
• Degré de regret de n'avoir pas été scolarisée						
-Beaucoup	66,1	61,5	50,3	42,5	31,3	55,4
-Peu	13,5	11,0	13,9	15,0	11,2	13,0
-Jamais	12,0	16,2	21,3	23,9	29,9	18,2
-Sans opinion	5,1	6,8	6,9	10,4	13,3	7,3
-Ne sait pas	3,3	4,5	7,6	8,2	14,3	6,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• La femme est disposée à suivre des cours d'alphabétisation:						
-Oui, sans condition	48,4	35,9	28,2	20,3	7,5	33,6
-Oui, avec condition	16,3	15,0	11,5	7,9	2,5	12,6
-Non	35,3	49,1	60,3	71,8	90,0	53,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
3. National						
• Degré de regret de n'avoir pas été scolarisée						
-Beaucoup	65,6	66,8	59,4	49,5	39,2	58,6
-Peu	13,4	11,1	13,2	15,7	11,7	13,1
-Jamais	13,8	13,5	16,3	20,0	28,2	17,0
-Sans opinion	4,2	4,8	5,8	10,0	13,2	6,8
-Ne sait pas	3,0	3,8	5,3	4,8	7,7	4,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• La femme est disposée à suivre des cours d'alphabétisation:						
-Oui, sans condition	47,5	37,4	29,1	20,1	11,6	31,7
-Oui, avec condition	16,3	15,7	12,9	8,7	4,7	12,7
-Non	36,2	46,9	58,0	71,2	83,7	55,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 8: Caractéristiques de la fécondité de la femme selon le niveau scolaire et le milieu de résidence.

1. Milieu urbain

En %

Caractéristiques	Niveau scolaire					Total
	Aucun	Fondamental		Secondaire	Supérieur	
		1er cycle	2ème cycle			
• Répartition des femmes âgées de 15 à 70 ans	43,7	19,4	16,5	11,8	8,6	100,0
• Raisons de la limitation des naissances par les femmes à moins de trois enfants:						
-Rester en bonne santé	11,9	11,1	12,4	8,2	9,2	11,2
-Difficultés de subvenir aux besoins et dépenses de leur éducation	74,6	76,1	75,9	72,2	75,4	74,9
- Crainte d'un avenir incertain	5,2	8,1	6,3	12,1	9,1	7,1
-Avantage la qualité de l'enfant et son éducation	3,1	4,0	4,1	4,8	5,6	3,8
-Autres	5,2	0,7	1,3	2,7	0,7	3,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Connaissance de la phase du cycle menstruel pendant laquelle la femme peut tomber enceinte:						
-Pendant ses règles	0,2	-	-	0,2	-	0,1
-Juste après la fin de ses règles	44,4	40,5	31,1	28,4	37,8	39,0
-Au milieu du cycle	16,9	26,2	33,4	51,2	56,8	28,9
-Juste avant le début de ses règles	2,1	2,4	5,9	5,8	3,6	3,3
-N'importe quand	5,5	3,8	1,4	1,0	-	3,5
-Autres	-	-	0,3	-	-	0,1
-Ne sait pas	30,9	27,1	27,9	13,4	1,8	25,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Usage d'une méthode contraceptive par les femmes mariées âgées de moins de 50 ans (ou par leurs maris):						
-Oui	67,6	67,3	70,8	72,9	78,4	69,0
-Non, enceinte	6,2	6,7	3,3	6,6	7,1	6,0
-Non	26,2	26,0	25,9	20,5	14,5	25,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Raison de non-usage d'une méthode contraceptive						
-Mari désapprouve	4,6	-	1,4	11,9	-	3,7
- Problèmes de santé	25,2	20,1	20,4	20,6	7,9	22,7
-Mal commode à utiliser et problèmes d'informations	1,0	-	-	-	8,3	0,9
-Stérile	8,0	4,3	7,5	4,8	-	6,7
-Veut des enfants	24,7	38,9	31,3	35,3	40,0	29,6
-Autres	30,2	36,7	39,4	20,5	43,8	32,3
-Ne sait pas	6,3	-	-	6,9	-	4,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 8: Caractéristiques de la fécondité de la femme selon le niveau scolaire et le milieu de résidence.

2. Milieu rural

En %

Caractéristiques	Niveau scolaire				Total
	Aucun	Fondamental		Secondaire et plus	
		1er cycle	2ème cycle		
• Répartition des femmes âgées de 15 à 70 ans	87,0	9,2	2,7	1,0	100,0
• Raisons de la limitation des naissances par les femmes à moins de trois enfants:					
-Rester en bonne santé	18,9	20,2	17,5	14,3	18,9
-Difficultés de subvenir aux besoins et dépenses de leur éducation	58,9	64,2	70,2	65,7	59,8
-Crainte d'un avenir incertain	5,3	5,4	2,0	-	5,2
-Avantage la qualité de l'enfant et son éducation	2,3	2,1	7,2	14,3	2,5
-Autres	14,6	8,1	3,1	5,7	13,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Connaissance de la phase du cycle menstruel pendant laquelle la femme peut tomber enceinte:					
-Pendant ses règles	0,3	-	-	-	0,3
-Juste après la fin de ses règles	41,2	40,9	39,5	49,2	41,2
-Au milieu du cycle	6,8	8,8	23,6	33,7	7,7
-Juste avant le début de ses règles	1,6	1,5	-	2,9	1,6
-N'importe quand	5,0	2,6	3,1	-	4,7
-Ne sait pas	45,1	46,2	33,8	14,2	44,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Usage d'une méthode contraceptive par les femmes mariées âgées de moins de 50 ans (ou par leurs maris):					
-Oui	51,0	62,6	39,4	70,3	51,8
-Non, enceinte	9,9	13,4	24,6	-	10,4
-Non	39,1	24,0	36,0	29,7	37,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Raison de non-usage d'une méthode contraceptive					
-Mari désapprouve	4,8	-	-	-	4,5
- Problèmes de santé	17,3	34,5	-	100,0	18,4
-Accès, disponibilité et coût	1,3	-	-	-	1,2
-Mal commode à utiliser et problèmes d'informations	2,2	2,9	-	-	2,2
-Stérile	5,2	-	-	-	4,8
-Veut des enfants	28,4	28,3	25,0	-	28,2
-Autres	35,5	28,1	75,0	-	35,5
-Ne sait pas	5,3	6,2	-	-	5,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 8: Caractéristiques de la fécondité de la femme selon le niveau scolaire et le milieu de résidence.

3. National

En %

Caractéristiques	Niveau scolaire					Total
	Aucun	Fondamental		Secondaire	Supérieur	
		1er cycle	2ème cycle			
• Répartition des femmes âgées de 15 à 70 ans	62,2	15,1	10,6	7,2	4,9	100,0
• Raisons de la limitation des naissances par les femmes à moins de trois enfants:						
-Rester en bonne santé	16,1	13,5	13,0	8,5	9,1	14,5
-Difficultés de subvenir aux besoins et dépenses de leur éducation	65,2	73,0	75,3	71,9	75,6	68,4
-Crainte d'un avenir incertain	5,3	7,4	5,8	11,5	9,0	6,3
-Avantage la qualité de l'enfant et son éducation	2,6	3,5	4,4	5,3	5,6	3,3
-Autres	10,8	2,6	1,5	2,8	0,7	7,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Connaissance de la phase du cycle menstruel pendant laquelle la femme peut tomber enceinte:						
-Pendant ses règles	0,3	-	-	0,2	-	0,2
-Juste après la fin de ses règles	42,5	40,6	32,0	29,6	38,0	40,0
-Au milieu du cycle	10,8	21,7	32,3	50,2	56,6	19,8
-Juste avant le début de ses règles	1,8	2,1	5,2	5,6	3,6	2,6
-N'importe quand	5,2	3,5	1,6	0,9	-	4,0
-Autres	-	-	0,3	-	-	-
-Ne sait pas	39,4	32,1	28,6	13,5	1,8	33,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Usage d'une méthode contraceptive par les femmes mariées âgées de moins de 50 ans (ou par leurs maris):						
-Oui	57,8	66,1	67,0	72,6	78,3	61,0
-Non, enceinte	8,4	8,4	5,8	6,0	7,6	8,0
-Non	33,8	25,5	27,2	21,4	14,1	31,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Raison de non-usage d'une méthode contraceptive						
-Mari désapprouve	4,7	-	1,1	10,6	-	4,1
- Problèmes de santé	19,8	23,8	17,1	29,6	7,9	20,3
-Accès, disponibilité et coût	0,9	-	-	-	-	0,7
-Mal commode à utiliser et problèmes d'informations	1,9	0,8	-	-	8,3	1,6
-Stérile	6,1	3,2	6,3	4,3	-	5,6
-Veut des enfants	27,2	36,1	30,3	31,3	40,0	28,8
-Autres	33,8	34,5	45,2	18,1	43,8	34,2
-Ne sait pas	5,6	1,6	-	6,1	-	4,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 9: Caractéristiques de la fécondité de la femme selon l'âge et le milieu de résidence .

Caractéristiques	Âge agrégé en année					Total
	15 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 59	60 et plus	
• Répartition des femmes âgées de 15 à 70 ans	29,2	28,3	20,8	15,6	6,1	100,0
• Raisons de la limitation des naissances par les femmes à moins de trois enfants:						
-Rester en bonne santé	13,8	10,5	10,0	8,4	13,1	11,2
-Difficultés de subvenir aux besoins et dépenses de leur éducation	69,7	78,0	76,8	79,3	67,2	74,9
-Crainte d'un avenir incertain	8,9	5,9	6,0	7,0	7,9	7,1
-Avantage la qualité de l'enfant et son éducation	3,8	3,5	5,7	2,7	2,8	3,8
-Autres	3,8	2,1	1,5	2,6	9,0	3,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Connaissance de la phase du cycle menstruel pendant laquelle la femme peut tomber enceinte:						
-Pendant ses règles	0,1	0,1	0,1	-	0,7	0,1
-Juste après la fin de ses règles	27,0	45,1	43,6	43,6	40,5	39,0
-Au milieu du cycle	31,6	30,0	34,2	23,4	5,9	28,9
-Juste avant le début de ses règles	5,4	3,2	1,4	2,0	4,6	3,3
-N'importe quand	2,0	2,3	3,8	7,5	4,9	3,5
-Autres	-	0,2	-	-	-	0,1
-Ne sait pas	33,9	19,1	16,9	23,5	43,4	25,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Usage d'une méthode contraceptive par les femmes mariées âgées de moins de 50 ans (ou par leurs maris):						
-Oui	53,5	73,3	71,6	62,9	-	69,0
-Non, enceinte	16,4	6,4	4,4	1,3	-	6,0
-Non	30,1	20,3	24,0	35,8	-	25,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	-	100,0
• Raison de non usage d'une méthode contraceptive						
-Mari désapprouve	-	5,2	5,2	0,9	-	3,7
-Problèmes de santé	1,8	15,9	28,7	35,6	-	22,7
-Mal commode à utiliser et problèmes d'informations	-	1,8	-	1,8	-	0,9
-Stérile	1,8	-	10,8	12,2	-	6,7
-Veut des enfants	46,7	42,6	26,0	5,2	-	29,6
-Autres	49,7	30,1	27,1	33,9	-	32,3
-Ne sait pas	-	4,4	2,2	10,4	-	4,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	-	100,0

Tableau 9: Caractéristiques de la fécondité de la femme selon l'âge et le milieu de résidence .

2. Milieu rural

En %

Caractéristiques	Âge agrégé en année					Total
	15 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 59	60 et plus	
• Répartition des femmes âgées de 15 à 70 ans	35,0	25,9	17,5	15,5	6,1	100,0
• Raisons de la limitation des naissances par les femmes à moins de trois enfants:						
-Rester en bonne santé	18,2	17,8	19,2	21,9	18,8	18,9
-Difficultés de subvenir aux besoins et dépenses de leur éducation	56,4	64,2	62,2	61,1	51,1	59,8
- Crainte d'un avenir incertain	6,5	3,6	6,9	2,9	4,9	5,2
-Avantage la qualité de l'enfant et son éducation	3,0	2,9	2,3	1,0	2,9	2,5
-Autres	15,9	11,5	9,4	13,1	22,3	13,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Connaissance de la phase du cycle menstruel pendant laquelle la femme peut tomber enceinte:						
-Pendant ses règles	0,3	0,3	-	0,5	-	0,3
-Juste après la fin de ses règles	26,6	48,6	54,2	48,9	36,2	41,2
-Au milieu du cycle	6,4	8,0	11,0	7,7	4,6	7,7
-Juste avant le début de ses règles	1,1	2,2	1,9	1,5	0,4	1,6
-N'importe quand	3,7	4,8	5,3	4,3	9,1	4,7
-Ne sait pas	61,9	36,1	27,6	37,1	49,7	44,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Usage d'une méthode contraceptive par les femmes mariées âgées de moins de 50 ans (ou par leurs maris):						
-Oui	48,2	49,5	59,7	43,8	-	51,8
-Non, enceinte	15,9	12,0	6,8	4,5	-	10,4
-Non	35,9	38,5	33,5	51,7	-	37,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	-	100,0
• Raison de non-usage d'une méthode contraceptive						
-Mari désapprouve	3,9	5,1	3,6	4,9	-	4,5
- Problèmes de santé	4,7	16,6	21,8	34,8	-	18,4
-Accès, disponibilité et coût	-	0,4	1,9	3,5	-	1,2
-Mal commode à utiliser et problèmes d'informations	-	0,7	7,1	-	-	2,2
-Stérile	2,4	3,3	6,1	9,2	-	4,8
-Veut des enfants	53,8	25,3	27,2	5,0	-	28,2
-Autres	33,7	43,8	27,8	30,5	-	35,5
-Ne sait pas	1,5	4,8	4,5	12,1	-	5,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	-	100,0

Tableau 9: Caractéristiques de la fécondité de la femme selon l'âge et le milieu de résidence.

3. National

En %

Caractéristiques	Âge agrégé en année					Total
	15 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 59	60 et plus	
• Répartition des femmes âgées de 15 à 70 ans	31,7	27,3	19,4	15,5	6,1	100,0
• Raisons de la limitation des naissances par les femmes à moins de trois enfants:						
-Rester en bonne santé	15,9	13,5	13,5	14,2	15,6	14,5
-Difficultés de subvenir aux besoins et dépenses de leur éducation	63,4	72,4	71,2	71,5	60,3	68,4
-Crainte d'un avenir incertain	7,8	5,0	6,3	5,2	6,6	6,3
-Avantage la qualité de l'enfant et son éducation	3,4	3,2	4,4	2,0	2,8	3,3
-Autres	9,5	5,9	4,6	7,1	14,7	7,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Connaissance de la phase du cycle menstruel pendant laquelle la femme peut tomber enceinte:						
-Pendant ses règles	0,2	0,2	0,1	0,2	0,4	0,2
-Juste après la fin de ses règles	26,8	46,5	47,7	45,9	38,6	40,0
-Au milieu du cycle	19,7	21,1	25,2	16,7	5,4	19,8
-Juste avant le début de ses règles	3,4	2,8	1,6	1,8	2,7	2,6
-N'importe quand	2,8	3,3	4,4	6,1	6,7	4,0
-Autres	-	0,1	-	-	-	-
-Ne sait pas	47,1	26,0	21,0	29,3	46,2	33,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Usage d'une méthode contraceptive par les femmes mariées âgées de moins de 50 ans (ou par leurs maris):						
-Oui	50,3	61,9	66,6	55,1	-	61,0
-Non, enceinte	16,1	9,1	5,4	2,6	-	8,0
-Non	33,6	29,0	28,0	42,3	-	31,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	-	100,0
• Raison de non-usage d'une méthode contraceptive						
-Mari désapprouve	2,5	5,2	4,4	2,9	-	4,1
- Problèmes de santé	3,8	16,4	25,4	35,2	-	20,3
-Accès, disponibilité et coût	-	0,2	0,9	1,8	-	0,7
-Mal commode à utiliser et problèmes d'informations	-	1,1	3,5	0,8	-	1,6
-Stérile	2,2	2,1	8,5	10,7	-	5,6
-Veut des enfants	51,3	31,5	26,6	5,1	-	28,8
-Autres	39,2	38,9	27,4	32,2	-	34,2
-Ne sait pas	1,0	4,6	3,3	11,3	-	4,7

Total	100,0	100,0	100,0	100,0	-	100,0
--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	----------	--------------

Tableau 10: Processus d'accessibilité de la femme aux prestations sanitaires selon le milieu de résidence.

En %

Caractéristiques	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	National
• Circonstances de maladie ou de malaise suite à lesquelles la femme procède à une consultation médicale:			
-Ne consulte pas de personnel médical	11,3	27,2	18,1
-Premiers symptômes d'une maladie	38,2	22,2	31,3
-Symptômes d'un accouchement ou d'une fausse couche	1,4	2,1	1,7
-Grossesse	3,9	5,9	4,8
-Maladie est très grave	23,6	26,2	24,7
-Perte de conscience	4,5	2,8	3,8
-Maladie est génitale	5,5	7,1	6,2
-Autres	11,6	6,5	9,4
Total	100,0	100,0	100,0
• Genre de médecin préféré:			
-Médecin femme	72,4	73,7	72,9
-Médecin homme	27,6	26,3	27,1
Total	100,0	100,0	100,0
• Raison de la préférence d'un médecin femme:			
-Connaissance des problèmes des femmes	39,2	36,8	38,3
-Dialogue plus facile	26,5	15,0	22,3
-Avoir honte de s'exprimer devant un médecin homme	25,1	36,6	29,4
-Il est gênant d'être consultée par un médecin homme	7,7	10,6	8,7
-Refus des parents et/ou du mari d'être consulté par un médecin homme	1,3	0,9	1,2
-Autres	0,2	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0
• Symptômes de la dernière maladie de la femme:			
- N'a jamais été malade	10,7	20,9	15,0
-Douleurs dorsales, gastriques, saignement ou hémorragie	15,5	14,9	15,2
-Disparition de la menstruation	2,6	2,2	2,4
-Alitement	7,9	8,0	8,0
-Nodule de la poitrine	1,1	0,3	0,8
-Fièvre et assimilé	17,3	15,6	16,6
-Douleurs des trompes	6,8	8,4	7,5
-Vertiges	6,5	4,9	5,8
-Autres douleurs	14,9	14,0	14,5
-Pertes en hypersécrétion génitales	2,6	2,8	2,7
-Autres cas	14,1	8,0	11,5
Total	100,0	100,0	100,0
• Personnes avec lesquelles la femme discute de sa maladie:			
-Aucune personne	5,3	4,0	4,7
-Mère ou sœur	38,3	30,5	35,2
-Belle-mère ou belle-sœur	1,6	6,5	3,6
-Mari	41,1	47,6	43,7
-Enfants	10,0	8,5	9,4
-Collègues, amies, voisines	1,2	0,4	0,9
-Autres	2,5	2,5	2,5
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 10: Processus d'accessibilité de la femme aux prestations sanitaires selon le milieu de résidence (suite)

En %

Caractéristiques	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	National
• Mode d'information du conjoint, du père ou du tuteur de la maladie de la femme:			
-Alitement	21,3	24,2	22,5
-Elle-même	76,2	71,9	74,4
-Par un membre de la famille	2,1	3,6	2,7
-Par quelqu'un d'autre	0,4	0,3	0,4
Total	100,0	100,0	100,0
• Proportion de femmes ayant consulté un médecin suite à la dernière maladie	81,3	76,1	79,3
• Raison de la non-consultation d'un médecin suite à la dernière maladie:			
-Consultation d'un fquih ou d'une voyante	-	1,9	0,9
-Médecine traditionnelle	21,8	26,7	24,0
-Automédication, pharmacie	41,1	22,2	32,5
-Maladie passagère et non grave	8,0	16,8	12,0
-Manque d'argent	24,5	24,9	24,7
-Refus du mari	0,5	1,4	0,9
-Autres raisons	4,1	6,1	5,0
Total	100,0	100,0	100,0
• Nécessité de la compagnie de la femme lors d'une consultation médicale:			
-Obligatoire	34,1	67,8	47,1
-Si l'état de la femme l'exige	36,8	24,3	32,0
-Non	29,1	7,9	20,9
Total	100,0	100,0	100,0
• Personne qui s'occupe des enfants ou de l'activité de la femme lors d'une consultation ou d'une hospitalisation:			
-Aucune personne	20,4	12,3	17,3
-Le mari	2,7	1,7	2,3
-La mère, sœur	37,3	28,8	34,1
-La belle-mère, belle-sœur	6,7	17,0	10,7
-Les enfants ou la fille la plus grande	21,1	25,6	22,8
-Les voisins	1,4	2,1	1,6
-Domestique	3,6	0,3	2,3
-Autre personne	6,8	12,2	8,9
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 11: Processus d'accessibilité de la femme aux prestations sanitaires selon l'âge et le milieu de résidence.

Caractéristiques	Âge agrégé en année					Total
	15 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 59	60 et plus	
1. Milieu urbain						
En %						
• Circonstances de maladie ou de malaise suite à lesquelles la femme procède à une consultation médicale:						
-Ne consulte pas de personnel médical	15,1	11,9	8,2	6,7	13,5	11,3
-Premiers symptômes d'une maladie	42,5	39,3	38,2	32,6	26,9	38,2
-Symptômes d'un accouchement ou d'une fausse couche	0,2	2,2	2,4	1,3	-	1,4
-Grossesse	2,6	6,7	4,7	1,8	-	3,9
-Maladie est très grave	22,7	20,2	22,6	29,0	32,4	23,6
-Perte de conscience	3,5	3,6	3,9	8,1	6,2	4,5
-Maladie est génitale	3,4	6,6	9,1	4,8	0,3	5,5
-Autres	10,0	9,5	10,9	15,7	20,7	11,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Genre de médecin préféré:						
-Médecin femme	75,7	77,8	73,3	64,3	45,2	72,4
-Médecin homme	24,3	22,2	26,7	35,7	54,8	27,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Raison de la préférence d'un médecin femme:						
-Connaissance des problèmes des femmes	33,5	40,9	44,4	38,0	42,9	39,2
-Dialogue plus facile	34,6	19,8	22,0	30,5	34,0	26,5
-Avoir honte de s'exprimer devant un médecin homme	24,6	28,0	22,4	24,9	21,3	25,1
-Il est gênant d'être consultée par un médecin homme	6,7	9,4	9,5	4,0	1,8	7,7
-Refus des parents et/ou du mari d'être consulté par un médecin homme	-	1,9	1,7	2,6	-	1,3
-Autres	0,6	-	-	-	-	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Symptômes de la dernière maladie de la femme:						
-N'a jamais été malade	13,4	11,9	7,7	7,1	11,0	10,7
-Douleurs dorsales, gastriques, saignement ou hémorragie	11,3	15,4	16,3	18,9	23,8	15,5
-Disparition de la menstruation	1,9	3,8	3,0	2,0	1,0	2,6
-Alitement	7,0	6,6	9,7	8,9	9,3	7,9
-Nodule de la poitrine	0,1	1,3	2,1	1,3	1,0	1,1
-Fièvre et assimilés	24,7	18,7	12,9	10,5	8,3	17,3
-Douleurs des trompes	5,3	7,7	11,0	4,3	2,8	6,8
-Vertiges	3,7	6,1	6,9	10,2	11,1	6,5
-Autres douleurs	19,0	10,9	14,9	14,7	15,2	14,9
-Pertes en hypersécrétion génitales	1,5	3,2	3,5	2,6	1,0	2,6
-Autres cas	12,1	14,4	12,0	19,5	15,5	14,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 11: Processus d'accessibilité de la femme aux prestations sanitaires selon l'âge et le milieu de résidence.

Caractéristiques	En %					Total
	Âge agrégé en année					
	15 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 59	60 et plus	
• Personnes avec lesquelles la femme discute de sa maladie:						
-Aucune personne	2,8	6,7	6,9	4,2	7,0	5,3
-Mère ou sœur	78,1	41,9	17,3	3,6	3,8	38,3
-Belle-mère ou belle-sœur	1,1	3,0	2,3	-	-	1,6
-Mari	12,6	45,8	63,5	56,7	31,9	41,1
-Enfants	-	0,2	6,7	32,7	52,7	10,0
-Collègues, amies, voisines	0,4	1,2	2,2	1,0	1,9	1,2
-Autres	5,0	1,2	1,1	1,8	2,7	2,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Mode d'information du conjoint, du père ou du tuteur de la maladie de la femme:						
-Alitement	24,3	18,3	16,3	25,5	28,7	21,3
-Elle-même	71,6	79,1	81,8	73,8	70,8	76,2
-Par un membre de la famille	3,5	1,8	1,9	0,7	0,5	2,1
-Par quelqu'un d'autre	0,6	0,8	-	-	-	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Proportion de femmes ayant consulté un médecin suite à la dernière maladie						
	74,0	81,2	88,4	84,3	82,5	81,3
• Raison de la non-consultation d'un médecin suite à la dernière maladie:						
-Médecine traditionnelle	19,8	25,9	17,1	20,6	28,8	21,8
-Automédication, pharmacie	50,8	36,4	40,1	31,6	22,3	41,1
-Maladie passagère et non grave	4,8	10,5	13,8	8,9	2,2	8,0
-Manque d'argent	19,3	23,7	28,0	33,5	35,6	24,5
-Refus du mari	1,2	-	-	-	-	0,5
-Autres raisons	4,1	3,5	1,0	5,4	11,1	4,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Nécessité de la compagnie de la femme lors d'une consultation médicale:						
-Obligatoire	43,3	28,2	22,0	39,1	50,4	34,1
-Si l'état de la femme l'exige	35,9	40,3	35,1	35,3	35,2	36,8
-Non	20,8	31,5	42,9	25,6	14,4	29,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Personne qui s'occupe des enfants ou de l'activité de la femme lors d'une consultation ou d'une hospitalisation:						
-Aucune personne	11,3	27,2	22,3	21,2	21,8	20,4
-Le mari	0,7	3,3	3,5	3,7	3,2	2,7
-La mère, sœur	73,8	41,2	20,4	4,7	4,3	37,3
-La belle-mère, belle-sœur	5,8	12,5	6,5	1,3	-	6,7
-Les enfants ou la fille la plus grande	0,6	5,9	34,5	52,2	51,2	21,1
-Les voisins	0,3	2,5	2,3	-	1,2	1,4
-Domestique	1,2	2,8	6,4	5,6	2,4	3,6
-Autre personne	6,3	4,6	4,1	11,3	15,9	6,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 11: Processus d'accessibilité de la femme aux prestations sanitaires selon l'âge et le milieu de résidence.

Caractéristiques	En %					Total
	Âge agrégé en année					
	15 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 59	60 et plus	
• Circonstances de maladie ou de malaise suite à lesquelles la femme procède à une consultation médicale:						
-Ne consulte pas de personnel médical	36,0	26,4	21,0	19,1	17,6	27,2
-Premiers symptômes d'une maladie	22,3	23,3	21,6	20,7	22,5	22,2
-Symptômes d'un accouchement ou d'une fausse couche	1,0	2,2	4,4	2,8	0,4	2,1
-Grossesse	4,0	9,7	7,3	3,9	1,5	5,9
-Maladie est très grave	24,3	21,0	25,7	33,3	41,3	26,2
-Perte de conscience	1,8	3,3	2,4	3,5	6,0	2,8
-Maladie est génitale	4,0	8,8	11,6	8,2	2,5	7,1
-Autres	6,6	5,3	6,0	8,5	8,2	6,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Genre de médecin préféré:						
-Médecin femme	81,0	74,5	74,7	63,9	43,8	73,7
-Médecin homme	19,0	25,5	25,3	36,1	56,2	26,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Raison de la préférence d'un médecin femme:						
-Connaissance des problèmes des femmes	37,9	38,1	34,0	34,3	39,7	36,8
-Dialogue plus facile	13,2	14,4	16,1	19,4	18,5	15,0
-Avoir honte de s'exprimer devant un médecin homme	41,7	36,8	31,8	29,8	32,9	36,6
-Il est gênant d'être consultée par un médecin homme	5,8	9,6	18,1	15,4	8,9	10,6
-Refus des parents et/ou du mari d'être consulté par un médecin homme	1,4	0,7	-	1,1	-	0,9
-Autres	-	0,4	-	-	-	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Symptômes de la dernière maladie de la femme:						
-N'a jamais été malade	29,3	20,0	13,6	14,9	12,2	20,9
-Douleurs dorsales, gastriques, saignement ou hémorragie	10,7	14,3	18,0	18,9	22,7	14,9
-Disparition de la menstruation	1,3	3,9	3,3	1,0	-	2,2
-Alitement	7,4	6,8	8,8	10,7	7,5	8,0
-Nodule de la poitrine	0,2	0,4	0,1	1,0	-	0,3
-Fièvre et assimilé	21,7	14,1	12,6	10,0	9,0	15,6
-Douleurs des trompes	3,6	12,8	12,8	8,7	3,3	8,4
-Vertiges	2,0	4,4	5,7	8,6	11,5	4,9
-Autres douleurs	14,7	13,1	11,3	13,6	22,1	14,0
-Pertes en hypersécrétion génitale	0,9	3,5	5,6	4,4	-	2,8
-Autres cas	8,2	6,7	8,2	8,2	11,7	8,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 11: Processus d'accessibilité de la femme aux prestations sanitaires selon l'âge et le milieu de résidence

2. Milieu rural (suite)

En %

Caractéristiques	Age agrégé en année					Total
	15 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 59	60 et plus	
• Personnes avec lesquelles la femme discute de sa maladie:						
-Aucune personne	2,9	2,2	6,1	5,5	6,0	4,0
-Mère ou sœur	68,1	25,5	10,2	2,8	1,4	30,5
-Belle-mère ou belle-sœur	6,7	12,7	5,2	0,7	-	6,5
-Mari	19,9	53,9	68,0	65,7	50,2	47,6
-Enfants	-	0,6	9,0	23,8	38,8	8,5
-Collègues, amies, voisines	-	0,4	1,1	0,6	-	0,4
-Autres	2,4	4,7	0,4	0,9	3,6	2,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Mode d'information du conjoint, du père ou du tuteur de la maladie de la femme:						
-Alitement	26,9	18,3	25,9	24,8	28,2	24,2
-elle-même	67,2	76,2	72,6	73,5	70,9	71,9
-Par un membre de la famille	5,7	5,1	1,3	1,1	0,5	3,6
-Par quelqu'un d'autre	0,2	0,4	0,2	0,6	0,4	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Proportion de femmes ayant consulté un médecin suite à la dernière maladie						
	71,5	74,4	76,2	83,4	84,5	76,1
• Raison de la non-consultation d'un médecin suite à la dernière maladie:						
-Consultation d'un fquih ou d'une voyante	0,8	4,8	0,7	0,9	-	1,9
-Médecine traditionnelle	29,1	19,2	25,8	38,8	26,8	26,7
-Automédication, pharmacie	28,1	22,2	23,6	7,2	10,0	22,2
-Maladie passagère et non grave	16,5	28,9	8,8	6,4	5,5	16,8
-Manque d'argent	21,7	19,2	32,8	34,2	28,2	24,9
-Refus du mari	0,4	1,0	2,8	3,6	-	1,4
-Autres raisons	3,4	4,7	5,5	8,9	29,5	6,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Nécessité de la compagnie de la femme lors d'une consultation médicale:						
-Obligatoire	79,0	64,5	60,2	58,2	75,2	67,8
-Si l'état de la femme l'exige	17,8	26,8	29,3	29,9	15,7	24,3
-Non	3,2	8,7	10,5	11,9	9,1	7,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Personne qui s'occupe des enfants ou de l'activité de la femme lors d'une consultation ou d'une hospitalisation:						
-Aucune personne	9,6	14,7	14,4	9,9	15,3	12,3
-Le mari	0,5	2,3	2,5	1,7	2,3	1,7
-La mère, sœur	65,0	26,3	8,7	2,2	1,0	28,8
-La belle-mère, belle-sœur	17,1	32,0	16,0	2,3	-	17,0
-Les enfants ou la fille la plus grande	1,3	8,0	48,7	66,2	33,8	25,6
-Les voisins	0,5	3,3	3,4	1,6	2,3	2,1
-Domestique	-	0,7	-	0,5	-	0,3

-Autre personne	6,0	12,7	6,3	15,6	45,3	12,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 11: Processus d'accessibilité de la femme aux prestations sanitaires selon l'âge et le milieu de résidence.

3. National

En %

Caractéristiques	Âge agrégé en année					Total
	15 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 59	60 et plus	
• Circonstances de maladie ou de malaise suite à lesquelles la femme procède à une consultation médicale:						
-Ne consulte pas de personnel médical	25,0	17,8	13,1	12,0	15,2	18,1
-Premiers symptômes d'une maladie	33,0	32,7	31,8	27,5	25,0	31,3
-Symptômes d'un accouchement ou d'une fausse couche	0,5	2,2	3,2	1,9	0,2	1,7
-Grossesse	3,3	8,0	5,7	2,7	0,7	4,8
-Maladie est très grave	23,4	20,6	23,8	30,9	36,2	24,7
-Perte de conscience	2,7	3,5	3,3	6,1	6,1	3,8
-Maladie est génitale	3,7	7,5	10,1	6,3	1,3	6,2
-Autres	8,4	7,7	9,0	12,6	15,3	9,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Genre de médecin préféré:						
-Médecin femme	77,8	76,7	73,7	64,2	44,7	72,9
-Médecin homme	22,2	23,3	26,3	35,8	55,3	27,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Raison de la préférence d'un médecin femme:						
-Connaissance des problèmes des femmes	35,4	40,0	40,8	36,7	41,9	38,3
-Dialogue plus facile	25,6	18,0	19,9	26,7	29,0	22,3
-Avoir honte de s'exprimer devant un médecin homme	31,8	30,9	25,7	26,6	25,0	29,4
-Il est gênant d'être consultée par un médecin homme	6,3	9,5	12,5	7,9	4,1	8,7
-Refus des parents et/ou du mari d'être consulté par un médecin homme	0,6	1,5	1,1	2,1	-	1,2
-Autres	0,3	0,1	-	-	-	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Symptômes de la dernière maladie de la femme:						
-N'a jamais été malade	21,0	15,2	10,0	10,5	11,5	15,0
-Douleurs dorsales, gastriques, saignement ou hémorragie	11,0	15,0	17,0	18,9	23,3	15,2
-Disparition de la menstruation	1,6	3,8	3,1	1,5	0,6	2,4
-Alitement	7,2	6,7	9,3	9,7	8,5	8,0
-Nodule de la poitrine	0,1	0,9	1,3	1,1	0,6	0,8
-Fièvre et assimilé	23,3	16,8	12,8	10,3	8,6	16,6
-Douleurs des trompes	4,5	9,8	11,7	6,2	3,0	7,5
-Vertiges	2,9	5,4	6,4	9,5	11,2	5,8
-Autres douleurs	17,0	11,8	13,5	14,2	18,2	14,5
-Pertes en hypersécrétion génitale	1,2	3,3	4,3	3,4	0,6	2,7
-Autres cas	10,2	11,3	10,6	14,7	13,9	11,5

Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------

Tableau 11: Processus d'accessibilité de la femme aux prestations sanitaires selon l'âge et le milieu de résidence

Caractéristiques	Âge agrégé en année					Total
	15 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 59	60 et plus	
3. National (suite) En %						
• Personnes avec lesquelles la femme discute de sa maladie:						
-Aucune personne	2,8	5,0	6,6	4,7	6,6	4,7
-Mère ou sœur	73,9	35,6	14,7	3,2	2,8	35,2
-Belle-mère ou belle-sœur	3,4	6,7	3,4	0,3	-	3,6
-Mari	15,7	48,9	65,1	60,4	39,7	43,7
-Enfants	-	0,4	7,6	29,1	46,7	9,4
-Collègues, amies, voisins	0,3	0,9	1,8	0,8	1,1	0,9
-Autres	3,9	2,5	0,8	1,5	3,1	2,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Mode d'information du conjoint, du père ou du tuteur de la maladie de la femme:						
-Alitement	25,4	18,3	20,0	25,2	28,5	22,5
-Moi-même	69,7	78,0	78,3	73,7	70,8	74,4
-Par un membre de la famille	4,5	3,1	1,6	0,8	0,5	2,7
-Par quelqu'un d'autre	0,4	0,6	0,1	0,3	0,2	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Proportion de femmes ayant consulté un médecin suite à la dernière maladie	73,0	78,7	84,1	83,9	83,4	79,3
• Raison de la non-consultation d'un médecin suite à la dernière maladie:						
-Consultation d'un fquih ou d'une voyante	0,3	2,1	0,4	0,4	-	0,9
-Médecine traditionnelle	23,8	22,9	21,8	28,2	28,0	24,0
-Automédication, pharmacie	41,1	30,0	31,2	21,4	17,1	32,5
-Maladie passagère et non grave	9,8	18,8	11,1	7,8	3,6	12,0
-Manque d'argent	20,3	21,7	30,6	33,8	32,5	24,7
-Refus du mari	0,9	0,5	1,5	1,5	-	0,9
-Autres raisons	3,8	4,0	3,4	6,9	18,8	5,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Nécessité de la compagnie de la femme lors d'une consultation médicale:						
-Obligatoire	57,9	41,5	35,4	46,6	60,8	47,1
-Si l'état de la femme l'exige	28,5	35,3	33,1	33,2	27,0	32,0
-Non	13,6	23,2	31,5	20,2	12,2	20,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Personne qui s'occupe des enfants ou de l'activité de la femme lors d'une consultation ou d'une hospitalisation:						
-Aucune personne	10,6	22,7	19,5	16,8	19,1	17,3
-Le mari	0,6	2,9	3,1	2,9	2,8	2,3
-La mère, sœur	70,2	35,8	16,3	3,7	2,9	34,1
-La belle-mère, belle-sœur	10,4	19,6	9,9	1,7	-	10,7
-Les enfants ou la fille la plus grande	0,9	6,7	39,5	57,7	44,0	22,8
-Les voisins	0,4	2,8	2,6	0,6	1,7	1,6

-Domestique	0,7	2,0	4,2	3,6	1,4	2,3
-Autre personne	6,2	7,5	4,9	13,0	28,2	8,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 12: Processus d'accessibilité de la femme aux prestations sanitaires selon le niveau scolaire et le milieu de résidence.

1. Milieu urbain

En %

Caractéristiques	Niveau scolaire					Total
	Aucun	Fondamental		Secondaire	Supérieur	
		1er cycle	2ème cycle			
• Circonstances de maladie ou de malaise suite à lesquelles la femme procède à une consultation médicale:						
-Ne consulte pas de personnel médical	11,9	12,1	13,5	9,5	5,4	11,3
-Premiers symptômes d'une maladie	32,2	41,4	47,6	42,0	38,3	38,2
-Symptômes d'un accouchement ou d'une fausse couche	1,6	1,9	1,1	0,8	-	1,4
-Grossesse	5,2	2,6	2,9	2,9	3,7	3,9
-Maladie est très grave	24,8	21,8	17,8	24,6	31,1	23,6
-Perte de conscience	5,5	2,4	3,5	4,3	6,7	4,5
-Maladie est génitale	6,4	4,3	4,5	4,8	6,6	5,5
-Autres	12,4	13,5	9,1	11,1	8,2	11,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Genre de médecin préféré:						
-Médecin femme	72,1	75,5	75,8	64,8	70,1	72,4
-Médecin homme	27,9	24,5	24,2	35,2	29,9	27,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Raison de la préférence d'un médecin femme:						
-Connaissance des problèmes des femmes	39,8	37,9	38,5	41,7	36,7	39,2
-Dialogue plus facile	20,2	30,8	31,0	28,9	38,5	26,5
-Avoir honte de s'exprimer devant un médecin homme	30,5	23,7	23,4	19,4	9,1	25,1
-Il est gênant d'être consultée par un médecin homme	7,6	7,0	5,7	7,0	15,7	7,7
-Refus des parents et/ou du mari d'être consulté par un médecin homme	1,9	0,6	1,4	1,4	-	1,3
-Autres	-	-	-	1,6	-	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Symptômes de la dernière maladie de la femme:						
-N'a jamais été malade	10,8	12,3	11,4	9,2	6,7	10,7
-Douleurs dorsales, gastriques, saignement ou hémorragie	18,5	13,0	13,2	12,0	15,1	15,5
-Disparition de la menstruation	3,3	2,4	1,0	1,6	3,9	2,6
-Alitement	9,1	7,9	5,3	6,7	8,8	7,9
-Nodule de la poitrine	1,8	0,6	0,2	0,9	0,5	1,1
-Fièvre et assimilé	13,6	19,6	22,7	18,5	19,5	17,3
-Douleurs des trompes	7,4	6,1	6,7	6,8	5,6	6,8
-Vertiges	8,3	3,7	4,8	4,8	9,2	6,5
-Autres douleurs	12,1	15,2	18,1	20,6	15,1	14,9
-Pertes en hypersécrétion génitale	2,5	3,7	2,6	2,2	0,6	2,6
-Autres cas	12,6	15,5	14,0	16,7	15,0	14,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 12: Processus d'accessibilité de la femme aux prestations sanitaires selon le niveau scolaire et le milieu de résidence.

1. Milieu urbain (suite)

En %

Caractéristiques	Niveau scolaire					Total
	Aucun	Fondamental		Secondaire	Supérieur	
		1er cycle	2ème cycle			
• Personnes avec lesquelles la femme discute de sa maladie:						
-Aucune personne	5,5	4,0	2,5	4,0	12,9	5,3
-Mère ou sœur	14,5	47,3	60,7	62,6	62,3	38,3
-Belle-mère ou belle-sœur	2,1	1,2	1,4	0,9	1,7	1,6
-Mari	54,6	39,7	27,9	26,6	21,8	41,1
-Enfants	19,8	4,0	1,8	2,6	-	10,0
-Collègues, amies, voisins	1,8	0,6	0,6	1,1	0,9	1,2
-Autres	1,7	3,1	5,1	2,2	0,4	2,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Mode d'information du conjoint, du père ou du tuteur de la maladie de la femme:						
-Alitement	19,6	24,2	19,3	27,2	18,9	21,3
-Elle-même	78,9	74,1	77,3	67,4	78,1	76,2
-Par un membre de la famille	1,1	1,7	3,4	4,3	2,3	2,1
-Par quelqu'un d'autre	0,4	-	-	1,1	0,7	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Proportion de femmes ayant consulté un médecin suite à la dernière maladie						
	82,2	80,8	82,4	81,7	76,0	81,3
• Raison de la non-consultation d'un médecin suite à la dernière maladie:						
-Médecine traditionnelle	24,1	28,5	19,9	20,7	5,4	21,8
-Automédication, pharmacie	29,9	36,1	52,9	57,6	57,8	41,1
-Maladie passagère et non grave	8,4	9,0	3,3	7,4	11,8	8,0
-Manque d'argent	32,5	21,0	19,2	14,3	19,4	24,5
-Refus du mari	1,1	-	-	-	-	0,5
-Autres raisons	4,0	5,4	4,7	-	5,6	4,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Nécessité de la compagnie de la femme lors d'une consultation médicale:						
-Obligatoire	35,7	33,6	44,2	23,4	23,4	34,1
-Si l'état de la femme l'exige	37,4	39,2	30,3	35,4	43,0	36,8
-Non	26,9	27,2	25,5	41,2	33,6	29,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Personne qui s'occupe des enfants ou de l'activité de la femme lors d'une consultation ou d'une hospitalisation						
-Aucune personne	23,2	20,9	14,5	18,8	19,0	20,4
-Le mari	3,9	1,7	1,2	2,0	2,2	2,7
-La mère, sœur	14,6	48,3	57,8	59,9	58,5	37,3
-La belle-mère, belle-sœur	7,6	6,8	7,8	2,9	5,8	6,7
-Les enfants ou la fille la plus grande	37,5	14,3	7,4	5,4	0,8	21,1
-Les voisins	2,3	1,1	0,4	0,3	0,7	1,4
-Domestique	1,4	2,1	4,5	7,4	10,3	3,6
-Autre personne	9,5	4,8	6,4	3,3	2,7	6,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 12: Processus d'accessibilité de la femme aux prestations sanitaires

selon le niveau scolaire et le milieu de résidence.

2. Milieu rural

En %

Caractéristiques	Niveau scolaire				Total
	Aucun	Fondamental		Secondaire et plus	
		1er cycle	2ème cycle		
• Circonstances de maladie ou de malaise suite à lesquelles la femme procède à une consultation médicale:					
-Ne consulte pas de personnel médical	28,0	23,7	16,4	14,3	27,2
-Premiers symptômes d'une maladie	20,8	31,2	34,4	29,9	22,2
-Symptômes d'un accouchement ou d'une fausse couche	2,2	2,1	-	-	2,1
-Grossesse	6,0	4,4	6,2	5,8	5,9
-Maladie est très grave	26,6	21,6	23,5	36,6	26,2
-Perte de conscience	3,0	1,5	2,0	5,8	2,8
-Maladie est génitale	7,1	6,2	12,3	2,9	7,1
-Autres	6,3	9,3	5,2	4,7	6,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Genre de médecin préféré:					
-Médecin femme	71,6	84,2	95,2	67,8	73,7
-Médecin homme	28,4	15,8	4,8	32,2	26,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Raison de la préférence d'un médecin femme:					
-Connaissance des problèmes des femmes	37,0	34,9	37,5	36,9	36,8
-Dialogue plus facile	14,1	13,0	37,4	19,1	15,0
-Avoir honte de s'exprimer devant un médecin homme	35,8	47,4	20,1	44,0	36,6
-Il est gênant d'être consultée par un médecin homme	12,2	4,7	-	-	10,6
-Refus des parents et/ou du mari d'être consulté par un médecin homme	0,8	-	5,0	-	0,9
-Autres	0,1	-	-	-	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Symptômes de la dernière maladie de la femme:					
-N'a jamais été malade	21,2	21,1	12,3	14,3	20,9
-Douleurs dorsales, gastriques, saignement ou hémorragie	15,6	11,1	8,3	7,3	14,9
-Disparition de la menstruation	2,0	2,4	9,3	-	2,2
-Alitement	8,0	7,9	11,2	2,9	8,0
-Nodule de la poitrine	0,2	1,1	-	2,8	0,3
-Fièvre et assimilé	14,1	25,8	25,5	23,0	15,6
-Douleurs des trompes	8,8	4,4	5,1	19,5	8,4
-Vertiges	5,2	3,4	1,0	2,7	4,9
-Autres douleurs	13,9	14,5	16,1	11,2	14,0
-Pertes en hypersécrétion génitale	2,9	3,0	-	-	2,8
-Autres cas	8,1	5,3	11,2	16,3	8,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 12: Processus d'accessibilité de la femme aux prestations sanitaires selon le niveau scolaire et le milieu de résidence.

2. Milieu Rural (suite)

En %

Caractéristiques	Niveau scolaire				Total
	Aucun	Fondamental		Secondaire et plus	
		1er cycle	2ème cycle		
• Personnes avec lesquelles la femme discute de sa maladie:					
-Aucune personne	4,4	1,5	-	-	4,0
-Mère ou sœur	26,8	51,2	68,7	46,6	30,5
-Belle-mère ou belle-sœur	6,4	6,9	10,5	-	6,5
-Mari	50,2	33,2	15,2	53,4	47,6
-Enfants	9,4	3,4	-	-	8,5
-Collègues, amies, voisines	0,5	-	-	-	0,4
-Autres	2,3	3,8	5,6	-	2,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Mode d'information du conjoint, du père ou du tuteur de la maladie de la femme:					
-Alitement	23,9	25,7	26,6	27,6	24,2
-Elle-même	72,1	69,3	73,4	72,4	71,9
-Par un membre de la famille	3,7	4,6	-	-	3,6
-Par quelqu'un d'autre	0,3	0,4	-	-	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Proportion de femmes ayant consulté un médecin suite à la dernière maladie					
	76,0	75,4	76,5	89,8	76,1
• Raison de la non-consultation d'un médecin suite à la dernière maladie:					
-Consultation d'un fquih ou d'une voyante	2,2	-	-	-	1,9
-Médecine traditionnelle	28,3	18,2	-	68,5	26,7
-Automédication, pharmacie	19,0	31,2	84,2	31,5	22,2
-Maladie passagère et non grave	16,1	24,9	15,8	-	16,8
-Manque d'argent	26,0	24,0	-	-	24,9
-Refus du mari	1,6	-	-	-	1,4
-Autres raisons	6,8	1,7	-	-	6,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Nécessité de la compagnie de la femme lors d'une consultation médicale:					
-Obligatoire	67,8	73,0	60,1	54,1	67,8
-Si l'état de la femme l'exige	24,0	20,0	37,4	39,2	24,3
-Non	8,2	7,0	2,5	6,7	7,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Personne qui s'occupe des enfants ou de l'activité de la femme lors d'une consultation ou d'une hospitalisation					
-Aucune personne	12,5	9,7	10,1	18,8	12,3
-Le mari	1,9	-	-	-	1,7
-La mère, sœur	25,0	49,4	63,9	59,6	28,8
-La belle-mère, belle-sœur	17,1	18,9	15,0	3,4	17,0
-Les enfants ou la fille la plus grande	28,0	13,5	-	8,6	25,6
-Les voisins	2,3	0,7	1,3	-	2,1
-Domestique	0,1	0,8	-	9,6	0,3
-Autre personne	13,1	7,0	9,7	-	12,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 12: Processus d'accessibilité de la femme aux prestations sanitaires selon le niveau scolaire et le milieu de résidence.

Caractéristiques	Niveau scolaire					Total
	Aucun	Fondamental		Secondaire	Supérieur	
		1er cycle	2ème cycle			
• Circonstances de maladie ou de malaise suite à lesquelles la femme procède à une consultation médicale:						
-Ne consulte pas de personnel médical	21,6	15,1	13,8	9,8	5,4	18,1
-Premiers symptômes d'une maladie	25,4	38,7	46,2	41,3	38,4	31,3
-Symptômes d'un accouchement ou d'une fausse couche	2,0	1,9	1,0	0,8	-	1,7
-Grossesse	5,7	3,1	3,3	3,0	3,9	4,8
-Maladie est très grave	25,8	21,7	18,4	25,3	31,0	24,7
-Perte de conscience	3,9	2,2	3,3	4,4	6,6	3,8
-Maladie est génitale	6,8	4,8	5,4	4,7	6,6	6,2
-Autres	8,8	12,5	8,6	10,7	8,1	9,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Genre de médecin préféré:						
-Médecin femme	71,9	77,5	77,8	65,0	70,3	72,9
-Médecin homme	28,1	22,5	22,2	35,0	29,7	27,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Raison de la préférence d'un médecin femme:						
-Connaissance des problèmes des femmes	38,4	37,2	38,4	41,4	36,5	38,3
-Dialogue plus facile	17,1	26,2	31,7	28,4	38,9	22,3
-Avoir honte de s'exprimer devant un médecin homme	33,2	29,7	23,0	20,7	9,0	29,4
-Il est gênant d'être consultée par un médecin homme	9,9	6,4	5,0	6,6	15,6	8,7
-Refus des parents et/ou du mari d'être consulté par un médecin homme	1,3	0,5	1,9	1,4	-	1,2
-Autres	0,1	-	-	1,5	-	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Symptômes de la dernière maladie de la femme:						
-N'a jamais été malade	17,0	14,6	11,5	9,5	6,9	15,0
-Douleurs dorsales, gastriques, saignement ou hémorragie	16,7	12,5	12,6	11,7	15,0	15,2
-Disparition de la menstruation	2,5	2,4	1,9	1,5	3,8	2,4
-Alitement	8,4	7,9	5,9	6,4	8,7	8,0
-Nodule de la poitrine	0,9	0,7	0,2	1,1	0,5	0,8
-Fièvre et assimilé	13,9	21,2	23,0	18,8	19,5	16,6
-Douleurs des trompes	8,3	5,7	6,5	7,6	5,5	7,5
-Vertiges	6,4	3,6	4,4	4,7	9,2	5,8
-Autres douleurs	13,2	15,0	17,8	20,0	15,2	14,5
-Pertes en hypersécrétion génitale	2,8	3,5	3,4	2,0	0,6	2,7
-Autres cas	9,9	12,9	12,8	16,7	15,1	11,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 12: Processus d'accessibilité de la femme aux prestations sanitaires selon le niveau scolaire et le milieu de résidence.

3. National (suite)

En %

Caractéristiques	Niveau scolaire					Total
	Aucun	Fondamental		Secondaire	Supérieur	
		1er cycle	2ème cycle			
• Personnes avec lesquelles la femme discute de sa maladie:						
-Aucune personne	4,9	3,5	2,2	3,8	12,8	4,7
-Mère ou sœur	21,5	48,2	61,6	61,8	61,9	35,2
-Belle-mère ou belle-sœur	4,6	2,6	2,4	0,9	1,7	3,6
-Mari	52,1	38,1	26,5	28,0	22,3	43,7
-Enfants	13,9	3,9	1,6	2,4	-	9,4
-Collègues, amies, voisins	1,0	0,5	0,5	1,1	0,9	0,9
-Autres	2,0	3,2	5,2	2,0	0,4	2,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Mode d'information du conjoint, du père ou du tuteur de la maladie de la femme:						
-Alitement	22,1	24,6	20,1	27,2	18,8	22,5
-Elle-même	74,9	72,9	76,9	67,7	78,3	74,4
-Par un membre de la famille	2,6	2,4	3,0	4,0	2,2	2,7
-Par quelqu'un d'autre	0,4	0,1	-	1,1	0,7	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Proportion de femmes ayant consulté un médecin suite à la dernière maladie						
	78,7	79,6	81,7	82,2	76,0	79,3
• Raison de la non-consultation d'un médecin suite à la dernière maladie:						
-Consultation d'un fquih ou d'une voyante	1,4	-	-	-	-	0,9
-Médecine traditionnelle	26,7	25,6	17,3	22,1	5,4	24,0
-Automédication, pharmacie	23,1	34,8	57,1	56,9	58,2	32,5
-Maladie passagère et non grave	13,2	13,4	5,0	7,2	11,7	12,0
-Manque d'argent	28,4	21,8	16,6	13,8	19,2	24,7
-Refus du mari	1,4	-	-	-	-	0,9
-Autres raisons	5,8	4,4	4,0	-	5,5	5,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Nécessité de la compagnie de la femme lors d'une consultation médicale:						
-Obligatoire	53,4	42,8	45,9	25,1	23,2	47,1
-Si l'état de la femme l'exige	30,0	34,7	31,0	35,6	43,4	32,0
-Non	16,6	22,5	23,1	39,3	33,4	20,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Personne qui s'occupe des enfants ou de l'activité de la femme lors d'une consultation ou d'une hospitalisation:						
-Aucune personne	17,3	18,3	14,0	18,8	19,1	17,3
-Le mari	2,8	1,3	1,1	1,9	2,2	2,3
-La mère, sœur	20,3	48,5	58,4	59,9	58,3	34,1
-La belle-mère, belle-sœur	12,8	9,6	8,6	3,0	5,8	10,7
-Les enfants ou la fille la plus grande	32,3	14,1	6,6	5,5	1,0	22,8
-Les voisins	2,3	1,0	0,5	0,3	0,7	1,6
-Domestique	0,7	1,9	4,1	7,5	10,2	2,3
-Autre personne	11,5	5,3	6,7	3,1	2,7	8,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 13: Population âgée de 7 ans et plus selon le type d'activité, les caractéristiques socioprofessionnelles de la population active, le milieu de résidence et le sexe.

En %

Caractéristiques	Urbain			Rural			Total
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
• Population selon le type d'activité et d'inactivité (7 ans et plus)							
-Actif occupé	49,6	21,5	35,1	69,9	54,5	62,0	47,1
-Chômeur	12,3	5,6	8,9	4,3	0,6	2,4	6,0
-Femme au foyer	-	42,6	22,0	-	27,8	14,2	18,5
-Elève/étudiant	29,4	25,0	27,1	19,2	8,8	13,9	21,2
-Jeune	0,7	0,8	0,7	2,3	3,4	2,9	1,7
-Vieillard	1,3	2,8	2,1	1,7	3,1	2,4	2,2
-Retraité	3,9	0,1	2,0	0,5	0,0	0,3	1,2
-Rentier	0,2	0,3	0,2	0,2	0,1	0,1	0,2
-Infirme/malade	2,2	1,3	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7
-Autres cas	0,4	0,0	0,2	0,2	0,0	0,1	0,2
Total	100,0						
• Taux brut d'activité par région économique							
-Région Sud	54,7	24,7	39,5	50,1	61,1	56,0	49,0
-Gharb-Chrarda-Béni Hssen	57,0	14,6	35,7	55,9	25,9	41,3	39,0
-Chaouia-Ouardigha	49,0	21,3	35,1	60,4	38,4	49,6	44,0
-Marrakech-Tensift-Al Haouz	55,5	25,7	40,7	70,8	64,1	67,5	57,6
-Oriental	48,6	18,9	33,9	58,9	48,3	53,4	42,4
-Grand-Casablanca	54,8	29,0	41,6	56,2	15,6	37,8	41,5
-Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	53,9	24,0	38,3	62,5	53,2	58,0	41,7
-Doukkala-Abda	56,3	24,7	39,6	65,4	57,7	61,7	55,3
-Tadla-Azilal	55,2	25,9	39,5	61,8	40,0	51,3	46,6
-Meknès-Tafilalet	47,8	18,3	32,4	57,3	17,4	36,6	34,4
-Fès-Boulemane	54,3	25,1	39,9	56,9	29,0	43,2	40,8
-Taza-Al-Hoceima-Taounate	49,7	21,9	35,2	53,5	35,5	43,9	41,7
-Tanger-Tétouan	55,1	21,8	38,6	59,1	40,0	49,7	43,3
• Taux brut d'activité	53,5	24,0	38,5	59,5	45,4	52,4	44,9
• Taux d'activité des "15 ans et plus"	76,4	32,5	53,7	90,1	60,6	74,5	62,6
• Taux de féminisation de la population active	31,8			43,8			38,3

Tableau 13: Population âgée de 7 ans et plus selon le type d'activité, les caractéristiques socioprofessionnelles de la population active, le milieu de résidence et le sexe (suite).

Caractéristiques	Urbain			Rural			En %
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Total
• Population active occupée selon la profession							
-Cadres supérieurs, responsables hiérarchiques et membres des professions libérales	6,2	3,3	5,2	0,5	0,4	0,5	2,4
-Cadres moyens et employés de bureau et de services	19,5	22,6	20,5	1,9	0,5	1,2	9,2
-Commerçants	17,9	3,8	13,5	6,0	0,1	3,4	7,6
-Exploitants agricoles et assimilés	1,7	1,1	1,5	37,8	35,2	36,6	22,1
-Artisans et ouvriers qualifiés de l'artisanat	28,6	42,8	33,1	9,0	17,6	12,9	21,2
-Ouvriers agricoles et non agricoles	26,0	26,4	26,1	44,8	46,2	45,4	37,5
-Professions mal désignées	0,1	-	0,1	-	-	-	-
Total	100,0						
• Population active occupée selon le statut professionnel							
-Salarié	61,5	59,3	60,8	23,9	4,6	15,2	34,0
-Indépendant, travailleur à domicile et associé	28,6	29,9	29,0	36,7	25,6	31,7	30,6
-Aide-familial et apprenti	5,8	9,8	7,1	37,3	69,6	51,9	33,4
-Employeur	3,9	1,0	3,0	2,1	0,2	1,2	2,0
-Autres cas	0,2	-	0,1	-	-	-	-
Total	100,0						
• Branche d'activité de la population active occupée							
-Agriculture, forêt et pêche	4,8	5,1	4,9	75,2	79,6	77,2	47,3
-Industrie	18,3	48,5	27,8	4,9	17,9	10,8	17,8
-Bâtiment et travaux publics	11,8	0,6	8,3	7,0	-	3,8	5,7
-Commerce	29,2	6,6	22,1	8,0	1,2	4,9	12,0
-Hôtellerie et restauration	3,3	1,1	2,6	0,4	0,1	0,3	1,3
-Transport et communication	5,9	0,9	4,3	1,4	-	0,8	2,2
-Services financiers et immobiliers	2,5	1,9	2,3	0,1	0,4	0,2	1,1
-Administration générale	13,6	8,5	12,0	1,3	-	0,7	5,4
-Services sociaux fournis à la collectivité	10,1	14,0	11,3	1,7	0,5	1,2	5,4
-Services domestiques	0,4	12,7	4,3	-	0,3	0,1	1,8
-Corps extraterritorial	0,1	0,1	0,1	-	-	-	-
Total	100,0						

Tableau 13: Population âgée de 7 ans et plus selon le type d'activité, les caractéristiques socioprofessionnelles de la population active, le milieu de résidence et le sexe.

En %

Caractéristiques	Urbain			Rural			Total
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
• Nombre d'heures effectivement travaillées au cours de la semaine de référence							
-Moins de 10 heures	5,3	11,4	7,3	7,0	10,7	8,6	8,1
-10 à 15 heures	1,2	8,4	3,5	4,2	18,7	10,7	7,7
-16 à 25 heures	5,4	11,0	7,1	7,4	17,2	11,8	9,9
-26 à 35 heures	9,1	14,2	10,7	11,0	19,0	14,6	13,0
-36 à 45 heures	24,0	24,1	24,0	15,1	13,8	14,5	18,4
-46 heures et plus	53,3	30,5	46,1	55,1	20,5	39,6	42,3
-Non déclaré	1,7	0,4	1,3	0,2	0,1	0,2	0,6
Total	100,0						
• Circonstance à l'origine de la recherche d'un travail							
-Divorce, décès ou départ du soutien économique	0,5	3,0	1,3	0,4	2,9	0,8	1,2
-Fermeture de l'entreprise, licenciement	11,4	10,1	11,0	7,4	5,5	7,1	10,3
-Arrêt d'une activité indépendante	5,2	2,0	4,1	5,8	-	5,0	4,3
-Arrêt d'une activité saisonnière	3,6	2,9	3,4	14,2	6,6	13,2	5,2
-Abondant d'un travail mal rémunéré	16,4	6,8	13,3	18,5	6,0	16,9	13,9
-Achèvement des études, du service civil ou d'une formation	8,5	16,2	11,0	4,2	6,2	4,5	9,8
-Arrêt des études	29,8	26,1	28,6	22,6	30,6	23,7	27,7
-Accession à l'âge d'activité	18,3	19,5	18,7	18,9	20,7	19,1	18,8
-Autres raisons	6,3	13,4	8,6	8,0	21,5	9,7	8,8
Total	100,0						
• Moyen de recherche d'un travail							
-Contact direct des employeurs	35,3	33,4	34,6	25,9	9,1	23,7	32,7
-Famille, amis et connaissances	30,2	25,9	28,8	42,9	66,1	45,9	31,8
-Participation aux concours	17,1	22,6	18,9	12,2	15,3	12,7	17,8
-Bureau de placement	2,0	1,9	2,0	-	-	-	1,6
-Réponse aux demandes d'emploi	10,5	13,5	11,5	2,3	2,9	2,4	9,9
-Moquaf	3,5	1,0	2,7	14,0	-	12,1	4,4
-Autres cas	1,4	1,7	1,5	2,7	6,6	3,2	1,8
Total	100,0						

Tableau 13: Population âgée de 7 ans et plus selon le type d'activité, les caractéristiques socioprofessionnelles de la population active, le milieu de résidence et le sexe (suite).

En %

Caractéristiques	National		
	Hommes	Femmes	Total
• Population selon le type d'activité et d'inactivité (7 ans et plus)			
-Actif occupé	58,6	36,1	47,1
-Chômeur	8,7	3,4	6,0
-Femme au foyer	-	36,1	18,5
- Elève /étudiant	24,9	17,8	21,2
-Jeune	1,4	1,9	1,7
-Vieillard	1,5	2,9	2,2
-Retraité	2,4	0,1	1,2
-Rentier	0,2	0,2	0,2
-Infirmes /malade	2,0	1,5	1,7
-Autres cas	0,3	0,0	0,2
Total	100,0	100,0	100,0
• Taux brut d'activité par région économique			
-Région Sud	52,1	46,3	49,0
-Gharb-Chrarda-Béni Hssen	56,4	21,1	39,0
-Chaouia-Ouardigha	56,0	31,8	44,0
-Marrakech-Tensift-Al Haouz	65,1	50,0	57,6
-Oriental	53,0	32,0	42,4
-Grand-Casablanca	54,8	28,7	41,5
-Rabat-Salé-Zemmour-Zaer	55,5	28,7	41,7
-Doukkala-Abda	63,0	47,5	55,3
-Tadla-Azilal	59,4	34,1	46,6
-Meknès-Tafilalet	52,4	17,9	34,4
-Fès-Boulemane	55,0	26,2	40,8
-Taza-Al-Hoceima-Taounate	52,5	32,1	41,7
-Tanger-Tétouan	56,8	29,5	43,3
• Taux brut d'activité	56,3	33,9	44,9
• Taux d'activité des « 15 ans et plus »	82,1	44,7	62,6
• Taux de féminisation de la population active	-	38,3	-
• Population active occupée selon la profession			
- Cadres supérieurs, responsables hiérarchiques et membres des professions libérales	3,1	1,4	2,4
- Cadres moyens et employés de bureau et de services	10,1	7,7	9,2
- Commerçants	11,5	1,4	7,6
- Exploitants agricoles et assimilés	21,0	24,0	22,1
- Artisans et ouvriers qualifiés de l'artisanat	18,2	25,9	21,2
- Ouvriers agricoles et non agricoles	36,0	39,6	37,5
Total	100,0	100,0	100,0
• Population active occupée selon le statut professionnel			
-Salarié	41,5	22,6	34,0
-Indépendant, travailleur à domicile et associé	32,9	27,0	30,6
-Aide-familial et apprenti	22,6	49,9	33,4
-Employeur	2,9	0,5	2,0
-Autres cas	0,1	-	-
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 13: Population âgée de 7 ans et plus selon le type d'activité, les caractéristiques socioprofessionnelles de la population active, le milieu de résidence et le sexe (suite).

En %

Caractéristiques	National		Total
	Hommes	Femmes	
• Branche d'activité de la population active occupée			
-Agriculture, forêt et pêche	42,3	55,0	47,3
-Industrie	11,1	28,0	17,8
-Bâtiment et travaux publics	9,2	0,2	5,7
-Commerce	17,9	3,0	12,0
-Hôtellerie et restauration	1,8	0,4	1,2
-Transport et communication	3,5	0,3	2,2
-Services financiers et immobiliers	1,2	0,9	1,1
-Administration générale	7,0	2,8	5,4
-Services sociaux fournis à la collectivité	5,6	4,9	5,4
-Services domestiques	0,2	4,4	1,8
-Corps extraterritorial	0,1	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0
• Nombre d'heures effectivement travaillées au cours de la semaine de référence			
-Moins de 10 heures	6,2	11,0	8,1
-10 à 15 heures	2,8	15,3	7,7
-16 à 25 heures	6,4	15,1	9,9
-26 à 35 heures	10,1	17,4	13,0
-36 à 45 heures	19,3	17,2	18,4
-46 heures et plus	54,3	23,8	42,3
-Non déclaré	0,9	0,2	0,6
Total	100,0	100,0	100,0
• Circonstance à l'origine de la recherche d'un travail			
-Divorce, décès ou départ du soutien économique	0,5	3,0	1,2
-Fermeture de l'entreprise, licenciement	10,5	9,8	10,3
-Arrêt d'une activité indépendante	5,3	1,8	4,3
-Arrêt d'une activité saisonnière	5,9	3,2	5,2
-Abondant d'un travail mal rémunéré	16,9	6,8	13,9
-Achèvement des études, du service civil ou d'une formation	7,5	15,4	9,8
-Arrêt des études	28,2	26,4	27,7
-Accession à l'âge d'activité	18,5	19,6	18,8
-Autres raisons	6,7	14,0	8,8
Total	100,0	100,0	100,0
• Moyen de recherche d'un travail			
-Contact direct des employeurs	33,2	31,4	32,7
-Famille, amis et connaissances	33,0	29,1	31,8
-Participation aux concours	16,0	22,1	17,8
-Bureau de placement	1,6	1,8	1,6
-Réponse aux demandes d'emploi	8,7	12,6	9,9
-Moqaf	5,8	0,9	4,4
-Autres cas	1,7	2,1	1,8
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 14: Lieu de travail, trajet et adéquation formation-emploi de la femme active occupée selon le milieu de résidence et le statut professionnel.

En %

Caractéristiques	Urbain				Rural			
	Salariée	Indép.	Autre	Total	Salariée	Indép.	Autre	Total
• Lieu d'exercice du travail								
-A domicile	9,3	69,1	67,7	33,2	10,8	73,7	58,8	58,8
-Réside dans son lieu de travail	4,5	1,4	3,5	3,7	0,7	1,3	2,0	1,8
-Hors domicile, dans un lieu fixe	80,9	18,8	25,1	57,2	56,5	16,9	20,1	21,4
-Hors domicile, dans des lieux différents	5,3	10,7	3,7	5,9	32,0	8,1	19,1	18,0
Total	100,0							
• Moyen de transport utilisé pour se déplacer au lieu du travail (pour les femmes qui travaillent hors domicile)								
-Transport public	32,5	17,4	13,3	29,3	2,2	-	0,1	0,3
-Transport personnel	7,6	4,5	7,7	7,3	2,6	-	0,2	0,4
-Transport de l'employeur	7,9	-	-	6,4	6,2	-	-	0,7
-Chariot et assimilé	0,7	1,3	-	0,7	4,6	0,8	0,6	1,1
-Motocycle, bicyclette	0,7	1,8	-	0,7	-	-	-	-
-A dos d'animal	0,2	-	-	0,1	4,5	6,7	2,1	2,8
-A pieds	49,1	73,3	79,0	54,3	79,9	91,7	96,8	94,5
-Autre moyen	1,3	1,7	-	1,2	-	0,8	0,1	0,2
Total	100,0							
• Temps moyen du trajet: domicile, lieu de travail en mn	27,4	26,2	21,2	26,7	39,0	25,4	30,2	30,6
• Nombre moyen d'allées au lieu du travail par semaine	7,9	8,2	8,5	8,0	7,3	9,2	9,7	9,4
• Adéquation de l'emploi à la formation								
- N'a pas été formée	31,8	25,4	22,5	28,6	35,7	33,9	21,6	24,2
-Emploi adéquat à la formation	41,3	53,5	42,0	43,6	8,0	10,0	5,1	6,0
-Emploi inadéquat à la formation	3,0	3,0	0,7	2,5	0,7	0,4	0,1	0,1
-Emploi ne requiert aucune formation	23,9	18,1	34,8	25,3	55,6	55,7	73,2	69,7
Total	100,0							

Tableau 14: Lieu de travail, trajet et adéquation formation-emploi de la femme active occupée selon le milieu de résidence et le statut professionnel (suite).

En %

Caractéristiques	National			
	Salariée	Indépendante	Autre	Total
• Lieu d'exercice du travail				
-A domicile	9,5	72,0	59,9	50,4
-Réside dans son lieu de travail	3,9	1,3	2,2	2,4
-Hors domicile, dans un lieu fixe	77,5	17,6	20,7	33,2
-Hors domicile, dans des lieux différents	9,1	9,1	17,2	14,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
• Moyen de transport utilisé pour se déplacer au lieu du travail (pour les femmes qui travaillent hors domicile)				
-Transport public	28,2	7,0	1,3	13,1
-Transport personnel	6,8	1,8	0,9	3,5
-Transport de l'employeur	7,7	-	-	3,2
-Chariot et assimilé	1,2	1,0	0,6	0,9
-Motocycle, bicyclette	0,6	0,7	-	0,3
-A dos d'animal	0,8	4,0	1,9	1,6
-A pieds	53,6	84,3	95,2	76,8
-Autre moyen	1,1	1,2	0,1	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
• Temps moyen du trajet: domicile, lieu de travail en mn	29,1	25,7	29,3	28,9
• Nombre moyen d'allées au lieu du travail par semaine	7,8	8,8	9,6	8,7
• Adéquation de l'emploi à la formation				
-N'a pas été formée	32,4	30,8	21,8	25,7
-Emploi adéquat à la formation	36,7	25,8	9,6	18,4
-Emploi inadéquat à la formation	2,6	1,3	0,1	0,9
-Emploi ne requiert aucune formation	28,3	42,1	68,5	55,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 15: Cycle de la vie active de la femme selon le milieu de résidence.

Caractéristiques	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	National
• Proportion de femmes ayant été contraintes à exercer leur première activité	79,1	61,5	68,2
• Raisons qui ont poussé la femme au travail			
-Décès du mari ou du tuteur	7,8	4,6	6,0
-Mari ou tuteur infirme ou inactif	2,0	1,3	1,6
-Conditions matérielles difficiles	49,1	46,1	47,4
-Arrêt ou achèvement de la scolarisation ou formation	22,7	0,5	10,3
-Atteinte de l'âge d'activité	14,5	37,1	27,1
-Autres	3,9	10,4	7,6
Total	100,0	100,0	100,0
• Fréquence d'intervention du mari ou du tuteur dans l'usage du revenu de la femme			
-Souvent	19,7	29,3	23,3
-Parfois	18,6	17,8	18,3
-Non	61,7	52,9	58,4
Total	100,0	100,0	100,0
• L'intervention du mari ou du tuteur dans l'usage du revenu de la femme consiste à:			
-Prendre une partie du revenu	64,5	27,8	49,1
-Lui dicter ce qu'elle doit en faire	18,1	29,4	22,8
-S'accaparer de la totalité du revenu	11,1	41,9	24,0
-Autres	6,3	0,9	4,1
Total	100,0	100,0	100,0
• Proportion de femmes ayant fait auparavant au moins une rupture du travail	20,6	6,9	11,6
• Principales raisons du dernier arrêt du travail			
-Santé	18,4	32,1	23,7
-Grossesse	6,9	31,6	16,5
-Mariage	4,4	6,9	5,4
-Déplacement du mari ou du tuteur	-	1,1	0,4
-Volonté du mari ou du tuteur	1,7	4,3	2,7
-Licenciement, fermeture de l'établissement	27,3	4,3	18,4
-Création d'une propre affaire	0,4	-	0,2
-Condition lamentable de travail	15,0	4,1	10,8
-Autres	25,9	15,6	21,9
Total	100,0	100,0	100,0
• Moyens de sortie du dernier arrêt du travail			
-Reprendre son travail	39,7	84,6	57,2
-Trouver un autre travail	22,3	7,5	16,5
-Rester sans emploi	38,0	7,9	26,3
Total	100,0	100,0	100,0
• Principales raisons de la reprise ou de la recherche d'un travail après l'achèvement de la dernière interruption			
-Interruption encore en cours	30,7	9,4	22,5
-Conditions matérielles difficiles	44,9	30,6	39,4
-Décès du mari ou du tuteur	-	2,1	0,8
-Inactivité, infirmité du mari ou tuteur	0,3	2,6	1,2
-Opportunité intéressante	0,4	-	0,2
-Volonté personnelle et fin de la cause d'arrêt	16,2	41,4	25,9
-Désir de s'épanouir	4,3	3,2	3,9
-Autres	3,2	10,7	6,1
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 16: Cycle de la vie active de la femme selon l'âge et le milieu de résidence.

1. Milieu urbain

En %

Caractéristiques	Âge agrégé en année					Total
	15 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 59	60 et plus	
• Proportion de femmes ayant été contraintes à exercer leur première activité	80,3	78,3	82,9	69,5	85,4	79,1
• Raisons qui ont poussé la femme au travail						
-Décès du mari ou du tuteur	4,1	7,0	7,8	13,8	31,0	7,8
-Mari ou tuteur infirme ou inactif	0,9	0,9	4,0	4,9	-	2,0
-Conditions matérielles difficiles	49,6	49,6	46,4	52,0	51,7	49,1
-Arrêt ou achèvement de la scolarisation ou formation	22,1	26,0	24,7	11,3	-	22,7
-Atteinte de l'âge d'activité	20,4	12,2	12,2	15,6	13,9	14,5
-Autres	2,9	4,3	4,9	2,4	3,4	3,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Fréquence d'intervention du mari ou du tuteur dans l'usage du revenu de la femme						
-Souvent	23,1	27,9	9,5	8,8	10,8	19,7
-Parfois	24,8	20,1	19,1	3,8	3,6	18,6
-Non	52,1	52,0	71,4	87,4	85,6	61,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• L'intervention du mari ou du tuteur dans l'usage du revenu de la femme consiste à :						
-Prendre une partie du revenu	78,9	61,2	58,1	40,7	100,0	64,5
-Lui dicter ce qu'elle doit en faire	12,1	14,4	34,1	29,9	-	18,1
-S'accaparer de la totalité du revenu	6,5	16,5	5,1	-	-	11,1
-Autres	2,5	7,9	2,7	29,4	-	6,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Proportion de femmes ayant fait auparavant au moins une rupture du travail	24,7	19,2	21,6	15,1	23,6	20,6
• Principales raisons du dernier arrêt du travail de la femme						
-Santé	26,2	16,2	4,6	41,9	37,5	18,4
-Grossesse	2,1	7,1	13,9	-	-	6,9
-Mariage	4,6	2,9	8,1	-	-	4,4
-Volonté du mari ou du tuteur	-	1,4	4,1	-	-	1,7
-Licenciement, fermeture de l'établissement	42,1	36,2	11,5	11,5	-	27,3
-Création d'une propre affaire	-	-	-	4,1	-	0,4
-Condition lamentable de travail	9,2	13,0	16,0	27,3	37,7	15,0
-Autres	15,8	23,2	41,8	15,2	24,8	25,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 16: Cycle de la vie active de la femme selon l'âge et le milieu de résidence (suite).

1. Milieu urbain

En %

Caractéristiques	Âge agrégé en année					Total
	15 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 59	60 et plus	
• Moyens de sortie du dernier arrêt du travail						
-Reprendre son travail	46,6	36,4	41,2	26,7	50,1	39,7
-Trouver un autre travail	6,4	26,0	24,0	38,4	37,3	22,3
-Rester sans emploi	47,0	37,6	34,8	34,9	12,6	38,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Principales raisons de la reprise ou de la recherche d'un travail après l'achèvement de la dernière interruption dont :						
-Interruption encore en cours	47,0	33,2	18,2	22,9	12,6	30,7
-Conditions matérielles difficiles	17,0	47,7	57,1	58,1	75,0	44,9
-Volonté personnelle et fin de la cause d'arrêt	33,5	11,7	10,6	11,4	-	16,2

Tableau 16: Cycle de la vie active de la femme selon l'âge et le milieu de résidence.

2. milieu rural

En %

Caractéristiques	Âge agrégé en année					Total
	15 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 59	60 et plus	
• Proportion de femmes ayant été contraintes à exercer leur première activité	54,6	63,1	66,6	65,5	70,0	61,5
• Raisons qui ont poussé la femme au travail						
-Décès du mari ou du tuteur	2,4	3,1	6,0	8,2	6,2	4,6
-Mari ou tuteur infirme ou inactif	0,2	2,0	2,0	1,1	2,6	1,3
-Conditions matérielles difficiles	46,7	43,6	49,7	45,2	44,1	46,1
-Arrêt ou achèvement de la scolarisation ou formation	-	1,7	0,3	-	-	0,5
-Atteinte de l'âge d'activité	38,6	38,9	31,3	38,6	36,2	37,1
-Autres	12,1	10,7	10,7	6,9	10,9	10,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Fréquence d'intervention du mari ou du tuteur dans l'usage du revenu de la femme						
Souvent	24,2	33,4	33,3	28,8	18,1	29,3
Parfois	16,7	15,6	25,2	17,9	2,4	17,8
-Non	59,1	51,0	41,5	53,3	79,5	52,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• L'intervention du mari ou du tuteur dans l'usage du revenu de la femme consiste à :						
-Prendre une partie du revenu	34,5	25,9	19,1	33,0	45,7	27,8
-Lui dicter ce qu'elle doit en faire	25,8	25,9	41,5	23,8	11,4	29,4
-S'accaparer de la totalité du revenu	39,7	45,8	38,3	43,2	42,9	41,9
-Autres	-	2,4	1,1	-	-	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Proportion de femmes ayant fait auparavant au moins une rupture du travail	6,3	7,7	9,6	5,8	1,2	6,9
• Principales raisons du dernier arrêt du travail de la femme dont :						
-Santé	35,9	21,2	33,9	39,1	50,0	32,1
-Grossesse	14,0	36,6	41,9	45,5	-	31,6
-Mariage	12,1	9,1	2,3	-	-	6,9
-Licenciement, fermeture de l'établissement	6,0	4,8	4,2	-	-	4,3
• Moyens de sortie du dernier arrêt du travail						
-Reprendre son travail	88,1	66,3	95,8	89,3	100,0	84,6
-Trouver un autre travail	8,0	12,0	-	10,7	-	7,5
-Rester sans emploi	3,9	21,7	4,2	-	-	7,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Principales raisons de la reprise ou de la recherche d'un travail après l'achèvement de la dernière interruption dont :						
-Interruption encore en cours	10,0	19,4	4,2	-	-	9,4
-Conditions matérielles difficiles	30,1	26,0	28,2	42,6	50,0	30,6
-Volonté personnelle et fin de la cause d'arrêt	36,1	35,5	48,0	51,2	50,0	41,4

Tableau 16: Cycle de la vie active de la femme selon l'âge et le milieu de résidence.

3. National

En %

Caractéristiques	Âge agrégé en année					Total
	15 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 59	60 et plus	
• Proportion de femmes ayant été contraintes à exercer leur première activité	62,1	70,9	73,8	66,6	73,2	68,2
• Raisons qui ont poussé la femme au travail						
-Décès du mari ou du tuteur	3,0	5,3	6,9	9,8	12,3	6,0
-Mari ou tuteur infirme ou inactif	0,5	1,3	3,0	2,2	2,0	1,6
-Conditions matérielles difficiles	47,8	47,0	48,1	47,2	46,0	47,4
-Arrêt ou achèvement de la scolarisation ou formation	8,2	15,5	12,2	3,2	-	10,3
-Atteinte de l'âge d'activité	31,8	23,8	22,0	32,0	30,7	27,1
-Autres	8,7	7,1	7,8	5,6	9,0	7,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Fréquence d'intervention du mari ou du tuteur dans l'usage du revenu de la femme						
Souvent	23,5	29,4	17,7	20,0	15,0	23,3
Parfois	21,6	18,9	21,2	11,6	2,9	18,3
-Non	54,9	51,7	61,1	68,4	82,1	58,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• L'intervention du mari ou du tuteur dans l'usage du revenu de la femme consiste à :						
-Prendre une partie du revenu	62,7	51,3	38,4	34,3	64,2	49,1
-Lui dicter ce qu'elle doit en faire	17,1	17,6	37,9	24,9	7,5	22,8
-S'accaparer de la totalité du revenu	18,6	24,7	21,8	35,6	28,3	24,0
-Autres	1,6	6,4	1,9	5,2	-	4,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Proportion de femmes ayant fait auparavant au moins une rupture du travail						
	10,5	13,1	14,7	8,4	5,9	11,6
• Principales raisons du dernier arrêt du travail de la femme dont :						
-Santé	30,7	17,8	15,3	40,5	39,6	23,7
-Grossesse	7,6	16,6	24,1	23,2	-	16,5
-Mariage	8,0	4,9	6,0	-	-	5,4
-Licenciement, fermeture de l'établissement	25,5	26,1	8,8	5,6	-	18,4
• Moyens de sortie du dernier arrêt du travail						
-Reprendre son travail	65,7	45,8	61,1	60,4	58,2	57,2
-Trouver un autre travail	7,2	21,6	15,2	23,5	31,3	16,5
-Rester sans emploi	27,1	32,6	23,7	16,1	10,5	26,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Principales raisons de la reprise ou de la recherche d'un travail après l'achèvement de la dernière interruption dont :						
-Interruption encore en cours	29,9	28,9	13,1	11,2	10,5	22,5
-Conditions matérielles difficiles	23,1	40,9	46,5	50,2	71,0	39,4
-Volonté personnelle et fin de la cause d'arrêt	34,7	19,2	24,3	31,7	8,2	25,9

Tableau 17: Cycle de la vie active de la femme selon le niveau scolaire et le milieu de résidence

1. Milieu urbain

En %

Caractéristiques	Niveau scolaire				Total	
	Aucun	Fondamental 1er cycle	Fondamental 2ème cycle	Supérieur		
• Proportion de femmes ayant été contraintes à exercer leur première activité	78,3	79,7	75,7	79,4	83,0	79,1
• Raisons qui ont poussé la femme au travail						
-Décès du mari ou du tuteur	17,2	4,7	1,1	3,2	4,7	7,8
-Mari ou tuteur infirme ou inactif	2,7	0,6	2,9	2,9	1,2	2,0
-Conditions matérielles difficiles	59,7	53,8	59,6	40,0	20,8	49,1
-Arrêt ou achèvement de la scolarisation ou formation	0,7	16,0	22,0	33,1	64,4	22,7
-Atteinte de l'âge d'activité	14,7	20,2	7,6	20,1	7,9	14,5
-Autres	5,0	4,7	6,8	0,7	1,0	3,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Fréquence d'intervention du mari ou du tuteur dans l'usage du revenu de la femme						
Souvent	18,1	28,1	19,3	12,0	15,9	19,7
Parfois	14,9	22,9	14,8	28,6	15,4	18,6
-Non	67,0	49,0	65,9	59,4	68,7	61,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• L'intervention du mari ou du tuteur dans l'usage du revenu de la femme consiste à :						
-Prendre une partie du revenu	50,0	68,2	75,9	74,9	62,9	64,5
-Lui dicter ce qu'elle doit en faire	24,4	10,9	10,6	18,6	32,4	18,1
-S'accaparer de la totalité du revenu	11,1	16,1	10,7	4,5	4,7	11,1
-Autres	14,5	4,8	2,8	2,0	-	6,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Proportion de femmes ayant fait auparavant au moins une rupture du travail	17,4	31,4	21,5	17,6	10,0	20,6
• Principales raisons du dernier arrêt du travail de la femme dont :						
-Santé	17,8	25,4	15,6	9,8	-	18,4
-Grossesse	11,8	1,3	-	10,5	29,8	6,9
-Mariage	9,8	-	-	9,0	8,7	4,4
-Licenciement, fermeture de l'établissement	24,7	24,5	43,6	20,9	24,9	27,3
-Condition lamentable de travail	17,6	11,6	26,7	-	16,1	15,0
• Moyens de sortie du dernier arrêt du travail						
-Reprendre son travail	40,1	35,7	47,7	23,0	68,0	39,7
-Trouver un autre travail	33,4	17,7	23,0	14,3	7,2	22,3
-Rester sans emploi	26,5	46,6	29,3	62,7	24,8	38,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Principales raisons de la reprise ou de la recherche d'un travail après l'achèvement de la dernière interruption dont :						
-Interruption encore en cours	24,0	27,2	29,3	62,7	37,7	30,7
-Conditions matérielles difficiles	61,4	42,2	43,0	15,7	33,2	44,9
-Volonté personnelle et fin d'une cause d'arrêt	9,0	21,9	15,6	21,6	8,6	16,2

Tableau 17: Cycle de la vie active de la femme selon le niveau scolaire et le milieu de résidence.

2. Milieu rural

En %

Caractéristiques	Niveau scolaire				Total
	Aucun	Fondamental		Secondaire et plus	
		1er cycle	2ème cycle		
• Proportion de femmes ayant été contraintes à exercer leur première activité	61,7	59,9	63,9	45,4	61,5
• Raisons qui ont poussé la femme au travail					
-Décès du mari ou du tuteur	5,0	0,9	-	-	4,6
-Mari ou tuteur infirme ou inactif	1,5	-	-	-	1,3
-Conditions matérielles difficiles	46,4	45,3	38,8	43,3	46,1
-Arrêt ou achèvement de la scolarisation ou formation	-	-	11,4	24,5	0,5
-Atteinte de l'âge d'activité	36,8	45,2	26,8	20,0	37,1
-Autres	10,3	8,6	23,0	12,2	10,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Fréquence d'intervention du mari ou du tuteur dans l'usage du revenu de la femme					
Souvent	31,3	4,8	14,3	31,6	29,3
Parfois	17,4	19,3	-	68,4	17,8
-Non	51,3	75,9	85,7	-	52,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• L'intervention du mari ou du tuteur dans l'usage du revenu de la femme consiste à :					
-Prendre une partie du revenu	28,7	14,2	-	-	27,8
-Lui dicter ce qu'elle doit en faire	27,3	65,9	-	100,0	29,4
-S'accaparer de la totalité du revenu	43,3	19,9	-	-	41,9
-Autres	0,7	-	100,0	-	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Proportion de femmes ayant fait auparavant au moins une rupture du travail					
	6,5	9,9	15,0	-	6,9
• Principales raisons du dernier arrêt du travail dont :					
-Santé	32,8	35,8	-	-	32,1
-Grossesse	36,6	-	-	-	31,6
-Mariage	4,3	-	100,0	-	6,9
-Licenciement, fermeture de l'établissement	5,0	-	-	-	4,3
• Moyens de sortie du dernier arrêt du travail					
-Reprendre son travail	83,0	93,8	100,0	-	84,6
-Trouver un autre travail	7,8	6,2	-	-	7,5
-Rester sans emploi	9,2	-	-	-	7,9
Total	100,0	100,0	100,0	-	100,0
• Principales raisons de la reprise ou de la recherche d'un travail après l'achèvement de la dernière interruption dont :					
-Interruption encore en cours	10,9	-	-	-	9,4
-Conditions matérielles difficiles	31,1	35,8	-	-	30,6
-Volonté personnelle et fin d'une cause d'arrêt	40,1	64,2	-	-	41,4

Tableau 17: Cycle de la vie active de la femme selon le niveau scolaire et le milieu de résidence.

3. National

En %

Caractéristiques	Niveau scolaire				Total	
	Aucun	Fondamental	Secondaire	Supérieur		
		1er cycle	2ème cycle			
• Proportion de femmes ayant été contraintes à exercer leur première activité	64,6	73,1	73,5	76,5	83,0	68,2
• Raisons qui ont poussé la femme au travail						
-Décès du mari ou du tuteur	7,6	3,7	0,9	3,0	4,7	6,0
-Mari ou tuteur infirme ou inactif	1,7	0,5	2,5	2,7	1,2	1,6
-Conditions matérielles difficiles	49,2	51,5	56,3	40,2	20,7	47,4
-Arrêt ou achèvement de la scolarisation ou formation	0,2	11,8	20,2	32,7	64,5	10,3
-Atteinte de l'âge d'activité	32,2	26,9	10,7	20,1	7,9	27,1
-Autres	9,1	5,7	9,4	1,3	1,0	7,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Fréquence d'intervention du mari ou du tuteur dans l'usage du revenu de la femme						
Souvent	26,4	24,9	19,1	12,7	15,8	23,3
Parfois	16,5	22,4	14,3	30,0	15,3	18,3
-Non	57,1	52,7	66,6	57,3	68,9	58,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• L'intervention du mari ou du tuteur dans l'usage du revenu de la femme consiste à:						
-Prendre une partie du revenu	34,8	64,5	74,6	70,3	62,9	49,1
-Lui dicter ce qu'elle doit en faire	26,5	14,7	10,5	23,5	32,4	22,8
-S'accaparer de la totalité du revenu	34,1	16,3	10,5	4,3	4,7	24,0
-Autres	4,6	4,5	4,4	1,9	-	4,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Proportion de femmes ayant fait auparavant au moins une rupture du travail	8,4	23,8	20,5	16,0	10,0	11,6
• Principales raisons du dernier arrêt du travail dont :						
-Santé	27,5	27,0	13,8	9,8	-	23,7
-Grossesse	27,8	1,1	-	10,4	29,8	16,5
-Mariage	6,2	-	11,2	9,1	8,6	5,4
-Licenciement, fermeture de l'établissement	12,0	20,8	38,7	20,9	24,9	18,4
• Moyens de sortie du dernier arrêt du travail						
-Reprendre son travail	67,9	44,4	53,5	23,0	68,0	57,2
-Trouver un autre travail	16,9	16,0	20,5	14,3	7,2	16,5
-Rester sans emploi	15,2	39,6	26,0	62,7	24,8	26,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Principales raisons de la reprise ou de la recherche d'un travail après l'achèvement de la dernière interruption						
-Interruption encore en cours	15,6	23,1	26,0	62,7	37,7	22,5
-Conditions matérielles difficiles	41,9	41,2	38,2	15,7	33,2	39,4
-Volonté personnelle et fin d'une cause d'arrêt	29,0	28,3	13,8	21,6	8,6	25,9

Tableau 18: Répartition des femmes selon le savoir-faire et le milieu de résidence.

En %

Nature du savoir-faire	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	National
N'a pas de savoir-faire	56,1	38,5	48,5
Broderie manuelle	10,5	6,0	8,5
Broderie mécanique	3,8	0,8	2,5
Tapiserie	2,5	5,7	3,9
Confection	2,2	0,3	1,4
Tissage	4,2	10,0	6,7
Couvertures	1,5	5,3	3,1
Nattes	0,3	0,6	0,5
Tricot	3,7	1,1	2,6
Crochet	2,1	1,6	1,9
Vannerie	0,2	2,0	0,9
Filature	0,3	0,7	0,5
Habilleuse de mariée	0,2	0,1	0,2
Coiffure	0,5	-	-
Couture	9,1	0,8	5,6
Cuisinière	0,7	-	0,4
Conservation des produits alimentaires	0,1	-	-
L'élevage des volailles	-	2,0	-
L'élevage de bovins, ovins et caprins	0,7	21,3	9,6
Ramassage des plantes destinés à la vente	-	0,2	0,1
Ramassage de bois mort destinés à la vente	-	0,1	-
Commercialisation des produits animaux	-	0,1	-
Commercialisation des produits vivriers	-	0,1	-
Autres	1,2	2,8	1,9

Tableau 19: Mode de valorisation du savoir-faire de la femme selon le milieu de résidence.

En %

Caractéristiques	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	National
• Mode d'apprentissage du savoir-faire principal:			
-Sur le tas, chez une maâlma	35,4	10,7	22,8
-Dans un nadi	15,6	2,6	8,9
-A l'école	5,5	0,1	2,8
-A la formation professionnelle	4,1	0,2	2,1
-Autres	39,4	86,4	63,4
Total	100,0	100,0	100,0
• Lieu d'exercice du savoir-faire dont:			
- A domicile	33,1	63,8	48,9
-Local spécifique	5,4	4,8	5,1
-Sans local fixe	0,8	4,9	2,9
• Destination du produit du savoir-faire :			
-Consommation familiale	41,2	31,6	34,8
-Consommation familiale et à la vente	22,1	50,0	40,6
-Vente	24,4	16,5	19,2
-Autres	12,3	1,9	5,4
Total	100,0	100,0	100,0
• Personne qui détient l'argent procuré par la vente du produit du savoir-faire dont:			
-Le mari ou tuteur	12,8	60,7	46,4
-La femme elle-même	55,8	21,4	31,6
-La femme et le mari	21,5	12,2	15,0
-Autres	9,9	5,7	7,0
• Difficultés rencontrées dans l'exercice de cette activité			
- Aucune	64,5	71,1	68,8
- Matière première	8,2	10,7	9,9
- Personne qui s'occupe des enfants	8,9	6,2	7,1
- Commercialisation des produits	8,9	6,1	7,1
- Outillage	3,6	4,5	4,2
- Local fixe	2,4	0,5	1,1
- Caractère informel de l'activité	3,5	0,9	1,8
Total	100,0	100,0	100,0
• Source de financement de la création de l'activité:			
-Fonds propre	28,9	15,1	19,7
-Aide du ménage	51,1	51,5	51,4
-Aide de la famille	3,7	3,5	3,5
-Autres	16,3	29,9	25,4
Total	100,0	100,0	100,0
• Causes qui empêchent les femmes d'exercer leur savoir-faire:			
-Refus du mari ou du tuteur	4,6	1,9	3,7
-Taches ménagères	27,0	25,5	26,5
-Soins des enfants	13,0	9,0	11,8
-Sources de financement	9,8	19,6	12,9
-Travail professionnel	12,8	14,9	13,5
-Autres	32,8	29,1	31,6
Total	100,0	100,0	100,0

Tableau 20: Mode de valorisation du savoir-faire de la femme selon l'âge et le milieu de résidence.

1. Milieu urbain

En %

Caractéristiques	Age agrégé en année					Total
	15 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 59	60 et plus	
• Mode d'apprentissage du savoir-faire principal:						
- Sur le tas, chez une maâlma	41,6	35,7	35,8	28,5	20,5	35,4
- Dans un nadi	13,1	19,5	18,8	10,1	3,6	15,6
- A l'école	5,1	9,3	2,0	4,8	-	5,5
- A la formation professionnelle	6,6	6,1	1,9	-	-	4,1
- Autres	33,6	29,4	41,5	56,6	75,9	39,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Lieu d'exercice du savoir-faire dont:						
- A domicile	32,0	37,4	33,2	27,3	26,8	33,1
- Local spécifique	8,0	7,7	2,9	1,1	-	5,4
- Sans local fixe	-	0,6	1,4	1,8	-	0,8
• Destination du produit du savoir-faire :						
- Consommation familiale	49,7	35,5	46,6	30,8	43,1	41,2
- Consommation familiale et à la vente	12,4	24,9	21,4	33,7	30,2	22,1
- Vente	17,0	27,9	21,8	33,6	26,7	24,4
- Autres	20,9	11,7	10,2	1,9	-	12,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• La personne qui détient l'argent procuré par la vente du produit du savoir-faire:						
- Le mari ou tuteur	13,0	8,3	13,4	26,6	11,8	12,8
- La femme elle-même	55,6	48,3	65,7	64,8	64,6	55,8
- La femme et le mari	9,0	34,5	15,9	5,6	23,6	21,5
- Autres	22,4	8,9	5,0	3,0	-	9,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Difficultés rencontrées dans l'exercice de cette activité						
- Aucune	66,6	60,1	68,3	69,1	59,9	64,5
- Matière première	10,7	5,9	8,5	5,0	23,3	8,2
- Personne qui s'occupe des enfants	2,8	12,0	8,0	13,8	10,1	8,9
- Commercialisation des produits	12,1	9,4	6,5	5,0	6,7	8,9
- Outillage	2,5	3,5	3,7	7,1	-	3,6
- Local fixe	1,8	5,0	-	-	-	2,4
- Caractère informel de l'activité	3,5	4,1	5,0	-	-	3,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Source de financement de la création de l'activité dont:						
- Fonds propre	11,6	22,8	45,7	49,6	53,2	28,9
- Aide du ménage	65,9	55,8	37,5	31,0	40,1	51,1
- Aide de la famille	4,9	2,9	3,1	4,7	3,3	3,7
• Causes qui empêchent les femmes d'exercer leur savoir-faire dont:						
- Refus du mari ou du tuteur	5,6	5,0	3,1	5,6	1,2	4,6
- Taches ménagères	19,3	25,6	34,0	31,6	26,8	27,0
- Soins des enfants	5,0	20,6	18,9	8,5	-	13,0
- Sources de financement	10,9	16,5	3,4	8,4	1,2	9,8
- Travail professionnel	10,0	12,9	22,0	9,1	-	12,8

Tableau 20: Mode de valorisation du savoir-faire de la femme selon l'âge et le milieu de résidence.

2. Milieu rural

En %

Caractéristiques	Age agrégé en année					Total
	15 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 59	60 et plus	
• Mode d'apprentissage du savoir-faire principal:						
-Sur le tas, chez une maâma	13,5	12,8	5,3	7,0	11,1	10,7
-Dans un nadi	3,5	4,1	1,6	-	-	2,6
-A l'école	0,3	-	0,2	-	-	0,1
-A la formation professionnelle	0,5	-	-	-	-	0,2
-Autres	82,2	83,1	92,9	93,0	88,9	86,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Lieu d'exercice du savoir-faire dont:						
- A domicile	63,4	62,8	67,5	65,9	54,1	63,8
-Local spécifique	3,9	4,6	4,0	7,6	6,3	4,8
-Sans local fixe	5,9	4,6	2,3	4,8	8,0	4,9
• Destination du produit du savoir-faire :						
-Consommation familiale	29,1	37,1	33,3	27,7	28,0	31,6
-Consommation familiale et à la vente	51,8	45,1	43,1	56,7	63,8	50,0
-Vente	17,1	15,5	22,5	13,2	8,2	16,5
-Autres	2,0	2,3	1,1	2,4	-	1,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• La personne qui détient l'argent procuré par la vente du produit du savoir-faire:						
-Le mari ou tuteur	66,3	52,3	64,7	57,7	56,9	60,7
-La femme elle-même	17,7	27,1	16,6	25,2	23,6	21,4
-La femme et le mari	8,9	12,5	17,9	11,3	15,8	12,2
-Autres	7,1	8,1	0,8	5,8	3,7	5,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Difficultés rencontrées dans l'exercice de cette activité						
- Aucune	69,7	66,7	67,7	79,2	88,8	71,1
- Matière première	12,2	9,9	12,4	7,6	7,4	10,7
- Personne qui s'occupe des enfants	3,5	9,9	9,0	5,0	-	6,2
- Commercialisation des produits	7,6	5,3	6,4	5,8	1,0	6,1
- Outillage	6,1	4,9	4,2	0,9	2,8	4,5
- Local fixe	-	1,5	0,3	0,6	-	0,5
- Caractère informel de l'activité	0,9	1,8	-	0,9	-	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Source de financement de la création de l'activité dont:						
-Fonds propre	7,1	18,8	16,1	21,5	25,6	15,1
-Aide du ménage	54,6	50,7	55,6	45,5	40,5	51,5
-Aide de la famille	2,7	3,1	4,9	3,7	4,2	3,5
• Causes qui empêchent les femmes d'exercer leur savoir-faire dont:						
-Refus du mari ou du tuteur	1,0	1,8	3,9	-	3,7	1,9
-Taches ménagères	28,7	26,4	22,8	28,8	7,8	25,5
-Soins des enfants	6,9	17,2	10,8	-	-	9,0
-Sources de financement	23,9	26,9	13,9	10,5	1,9	19,6
-Travail professionnel	10,3	10,9	25,3	25,8	6,4	14,9

Tableau 20: Mode de valorisation du savoir-faire de la femme selon l'âge et le milieu de résidence.

Caractéristiques	Age agrégé en année					Total
	15 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 59	60 et plus	
3. National						
En %						
• Mode d'apprentissage du savoir-faire principal:						
-Sur le tas, chez une maâlma	25,1	25,5	21,7	17,1	15,4	22,8
-Dans un nadi	7,5	12,7	10,9	4,7	1,6	8,9
-A l'école	2,2	5,1	1,2	2,3	-	2,8
-A la formation professionnelle	3,0	3,4	1,0	-	-	2,1
-Autres	62,2	53,3	65,2	75,9	83,0	63,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Lieu d'exercice du savoir-faire dont:						
- A domicile	50,6	48,7	49,3	47,7	41,9	48,9
-Local spécifique	5,6	6,4	3,4	4,6	3,5	5,1
-Sans local fixe	3,5	2,4	1,8	3,4	4,4	2,9
• Destination du produit du savoir-faire :						
-Consommation familiale	34,8	36,4	38,1	28,5	31,7	34,8
-Consommation familiale et à la vente	41,0	36,2	35,3	51,0	55,6	40,6
-Vente	17,0	21,0	22,2	18,3	12,7	19,2
-Autres	7,2	6,4	4,4	2,2	-	5,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• La personne qui détient l'argent procuré par la vente du produit du savoir-faire:						
-Le mari ou tuteur	55,5	32,8	49,1	50,1	48,0	46,4
-La femme elle-même	25,4	36,5	31,5	34,8	31,7	31,6
-La femme et le mari	8,9	22,3	17,3	10,0	17,3	15,0
-Autres	10,2	8,4	2,1	5,1	3,0	7,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Difficultés rencontrées dans l'exercice de cette activité						
- Aucune	68,8	63,9	67,9	76,5	81,1	68,8
- Matière première	11,8	8,2	11,0	6,9	11,6	9,9
- Personne qui s'occupe des enfants	3,3	10,8	8,6	7,3	2,7	7,1
- Commercialisation des produits	8,8	7,1	6,5	5,7	2,5	7,1
- Outillage	5,1	4,3	4,0	2,5	2,1	4,2
- Local fixe	0,5	2,9	0,2	0,4	-	1,1
- Caractère informel de l'activité	1,7	2,8	1,8	0,7	-	1,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Source de financement de la création de l'activité dont:						
-Fonds propre	8,3	20,5	26,6	28,6	32,2	19,7
-Aide du ménage	57,6	52,9	49,2	41,8	40,4	51,4
-Aide de la famille	3,3	3,0	4,2	4,0	4,0	3,5
• Causes qui empêchent les femmes d'exercer leur savoir-faire dont:						
-Refus du mari ou du tuteur	3,8	4,1	3,3	4,2	2,0	3,7
-Taches ménagères	22,9	25,8	31,0	30,9	20,6	26,5
-Soins des enfants	5,7	19,6	16,7	6,3	-	11,8
-Sources de financement	16,0	19,6	6,2	9,0	1,4	12,9
-Travail professionnel	10,1	12,3	22,9	13,4	2,1	13,5

Tableau 21: Mode de valorisation du savoir-faire de la femme selon le niveau

scolaire et le milieu de résidence.

1. Milieu urbain		En %				
Caractéristiques	Niveau scolaire					Total
	Aucun	Fondamental		Secondaire	Supérieur	
		1er cycle	2ème cycle			
• Mode d'apprentissage du savoir-faire principal:						
-Sur le tas, chez une maâlma	33,5	38,8	36,3	34,5	32,3	35,4
-Dans un nadi	12,0	27,5	13,4	11,0	2,4	15,6
-A l'école	0,5	5,7	13,5	5,0	13,2	5,5
-A la formation professionnelle	1,2	5,1	9,5	1,7	6,5	4,1
-Autres	52,8	22,9	27,3	47,8	45,6	39,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Lieu d'exercice du savoir-faire dont:						
- A domicile	35,2	31,7	31,2	31,2	34,4	33,1
-Local spécifique	2,2	10,9	7,5	2,6	1,1	5,4
-Sans local fixe	1,4	-	1,0	-	-	0,8
• Destination du produit du savoir-faire :						
-Consommation familiale	33,9	32,7	45,9	76,6	64,0	41,2
-Consommation familiale et à la vente	28,1	24,1	15,8	15,6	-	22,1
-Vente	31,4	23,1	24,2	2,6	15,6	24,4
-Autres	6,6	20,1	14,1	5,2	20,5	12,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• La personne qui détient l'argent procuré par la vente du produit du savoir-faire:						
-Le mari ou tuteur	19,2	5,4	14,6	-	-	12,8
-La femme elle-même	61,1	48,2	61,3	42,3	44,4	55,8
-La femme et le mari	15,5	32,0	12,5	57,7	7,5	21,5
-Autres	4,2	14,4	11,6	-	48,1	9,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Difficultés rencontrées dans l'exercice de cette activité						
- Aucune	66,1	61,6	66,5	54,6	76,4	64,5
- Matière première	6,3	13,8	8,6	2,7	2,7	8,2
- Personne qui s'occupe des enfants	9,0	9,1	1,8	23,2	8,0	8,9
- Commercialisation des produits	10,7	8,6	12,5	-	-	8,9
- Outillage	4,2	1,4	8,0	-	-	3,6
- Local fixe	0,4	3,2	2,6	1,8	12,9	2,4
- Caractère informel de l'activité	3,3	2,3	-	17,7	-	3,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Source de financement de la création de l'activité dont:						
-Fonds propre	42,9	15,4	21,3	15,5	45,3	28,9
-Aide du ménage	41,3	54,7	57,0	71,0	52,0	51,1
-Aide de la famille	3,5	3,9	3,1	6,5	-	3,7
• Causes qui empêchent les femmes d'exercer leur savoir-faire dont:						
-Refus du mari ou du tuteur	3,4	4,0	8,0	6,5	-	4,6
-Taches ménagères	31,4	27,4	27,9	17,9	9,9	27,0
-Soins des enfants	15,1	11,3	14,6	6,9	11,2	13,0
-Sources de financement	9,4	10,6	8,5	5,3	3,3	9,8
-Travail professionnel	7,5	31,4	11,9	22,1	43,1	12,8

Tableau 21: Mode de valorisation du savoir-faire de la femme selon le niveau scolaire et le milieu de résidence.

2. Milieu rural

En %

Caractéristiques	Niveau scolaire				Total
	Aucun	Fondamental		Secondaire et plus	
		1er cycle	2ème cycle		
• Mode d'apprentissage du savoir-faire principal:					
-Sur le tas, chez une maâlma	9,8	15,4	18,6	22,5	10,7
-Dans un nadi	1,7	4,1	32,4	-	2,6
-A l'école	-	-	4,0	4,2	0,1
-A la formation professionnelle	-	-	8,3	-	0,2
-Autres	88,5	80,5	36,7	73,3	86,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Lieu d'exercice du savoir-faire dont :					
- A domicile	65,9	59,0	12,0	59,6	63,8
-Local spécifique	5,1	-	10,2	-	4,8
-Sans local fixe	4,8	3,3	18,1	-	4,9
• Destination du produit du savoir-faire :					
-Consommation familiale	29,5	50,7	44,6	61,8	31,6
-Consommation familiale et à la vente	51,9	29,8	45,2	38,2	50,0
-Vente	16,5	19,5	10,2	-	16,5
-Autres	2,1	-	-	-	1,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• La personne qui détient l'argent procuré par la vente du produit du savoir-faire:					
-Le mari ou tuteur	61,2	54,8	37,0	61,2	60,7
-La femme elle-même	20,0	36,9	53,8	38,8	21,4
-La femme et le mari	12,8	5,2	9,2	-	12,2
-Autres	6,0	3,1	-	-	5,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Difficultés rencontrées dans l'exercice de cette activité					
- Aucune	71,9	60,0	77,0	68,9	71,1
- Matière première	9,8	20,7	-	23,3	10,7
- Personne qui s'occupe des enfants	6,5	3,8	-	7,8	6,2
- Commercialisation des produits	6,3	6,3	-	-	6,1
- Outillage	4,0	7,5	23,0	-	4,5
- Local fixe	0,6	-	-	-	0,5
- Caractère informel de l'activité	0,9	1,7	-	-	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Source de financement de la création de l'activité dont:					
-Fonds propre	15,7	8,9	15,4	14,8	15,1
-Aide du ménage	48,9	80,9	39,7	61,8	51,5
-Aide de la famille	3,5	3,5	-	-	3,5
• Causes qui empêchent les femmes d'exercer leur savoir-faire dont:					
-Refus du mari ou du tuteur	1,9	2,5	-	-	1,9
-Taches ménagères	26,3	21,5	17,1	37,1	25,5
-Soins des enfants	9,7	4,9	3,5	37,6	9,0
-Sources de financement	19,0	27,5	13,7	-	19,6
-Travail professionnel	17,5	2,4	13,8	-	14,9

Tableau 21: Mode de valorisation du savoir-faire de la femme selon le niveau scolaire et le milieu de résidence.

3. National

En %

Caractéristiques	Niveau scolaire					Total
	Aucun	Fondamental		Secondaire	Supérieur	
		1er cycle	2ème cycle			
• Mode d'apprentissage du savoir-faire principal:						
-Sur le tas, chez une maâlma	17,1	32,2	34,4	33,4	32,4	22,8
-Dans un nadi	4,8	20,9	15,4	10,0	2,4	8,9
-A l'école	0,2	4,1	12,5	4,9	12,9	2,8
-A la formation professionnelle	0,3	3,7	9,3	1,5	6,3	2,1
-Autres	77,6	39,1	28,4	50,2	46,0	63,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Lieu d'exercice du savoir-faire dont:						
- A domicile	56,5	39,4	29,1	33,7	34,4	48,9
-Local spécifique	4,2	7,8	7,8	2,4	1,1	5,1
-Sans local fixe	3,8	0,9	2,9	-	-	2,9
• Destination du produit du savoir-faire :						
-Consommation familiale	30,3	39,3	45,8	74,4	64,7	34,8
-Consommation familiale et à la vente	47,5	26,2	19,0	19,0	-	40,6
-Vente	19,3	21,8	22,7	2,2	15,3	19,2
-Autres	2,9	12,7	12,5	4,4	20,0	5,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• La personne qui détient l'argent procuré par la vente du produit du savoir-faire:						
-Le mari ou tuteur	54,1	20,4	17,3	13,7	-	46,4
-La femme elle-même	27,0	44,7	60,4	41,5	44,4	31,6
-La femme et le mari	13,2	23,9	12,1	44,8	7,5	15,0
-Autres	5,7	11,0	10,2	-	48,1	7,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Difficultés rencontrées dans l'exercice de cette activité						
- Aucune	70,9	61,0	67,6	56,8	76,9	68,8
- Matière première	9,2	16,4	7,7	6,0	2,6	9,9
- Personne qui s'occupe des enfants	7,0	7,1	1,7	20,7	7,9	7,1
- Commercialisation des produits	7,1	7,7	11,2	-	-	7,1
- Outillage	4,0	3,8	9,5	-	-	4,2
- Local fixe	0,5	2,0	2,3	1,6	12,6	1,1
- Caractère informel de l'activité	1,3	2,0	-	14,9	-	1,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Source de financement de la création de l'activité dont:						
-Fonds propre	20,6	13,0	20,6	15,4	46,5	19,7
-Aide du ménage	47,5	64,3	55,0	69,6	50,9	51,4
-Aide de la famille	3,5	3,8	2,7	5,5	-	3,5
• Causes qui empêchent les femmes d'exercer leur savoir-faire dont:						
-Refus du mari ou du tuteur	2,7	3,7	7,2	6,2	-	3,7
-Taches ménagères	29,0	26,2	26,8	18,8	12,0	26,5
-Soins des enfants	12,5	10,0	13,4	8,4	10,9	11,8
-Sources de financement	14,0	17,8	9,1	5,1	3,2	12,9
-Travail professionnel	12,2	8,9	12,1	21,0	42,1	13,5

Tableau 22: Répartition des femmes selon le savoir-faire désiré et le milieu de résidence.

En %

Nature du savoir-faire	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	National
Broderie manuelle	6,2	13,0	9,1
Broderie mécanique	8,8	10,4	9,5
Tapisserie	0,9	3,1	1,8
Confection	4,1	1,5	3,0
Tissage	0,5	1,2	0,8
Couvertures	-	0,7	0,3
Nattes	0,3	0,2	0,2
Tricot	2,2	1,8	2,0
Crochet	0,6	0,4	0,5
Filature	0,1	0,1	0,1
Habilleuse de mariée	0,8	0,1	0,5
Coiffure	3,5	0,3	2,1
Couture	14,8	10,1	12,8
Cuisinière	1,6	-	-
L'élevage des volailles	0,1	0,3	0,2
L'élevage de bovins, ovins et caprins	-	0,1	-
Vente d'animaux	-	0,1	-
Autres	1,1	0,9	1,0
J'ai déjà appris un métier, je ne cherche pas à apprendre un autre	7,0	6,9	7,0
Je ne suis pas intéressée par l'apprentissage d'un métier	41,2	33,3	37,8
Ne sait pas, n'a pas d'idée précise	5,8	15,7	10,0

Tableau 23: Potentiel féminin en activités génératrices de revenu selon le milieu de résidence.

En

%

Caractéristiques	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	National
• Raison du choix de l'apprentissage d'un métier donné:			
- Demandé sur le marché d'emploi	26,2	19,7	23,4
- Affaire indépendante rentable	10,3	10,6	10,4
- Ne demande pas beaucoup de temps et d'effort	8,9	14,2	11,2
- Connaissance du métier	6,8	5,3	6,2
- Compte lancer un projet fondé sur ce métier	1,2	1,1	1,2
- Aime exercer ce métier, c'est une vocation	44,9	47,1	45,8
- Autres	1,7	2,0	1,8
Total	100,0	100,0	100,0
• La femme pense à un projet qu'elle désire réaliser:			
-Extension de son projet	0,7	0,3	0,5
- Lancement d'un projet	9,7	3,4	7,0
- N'a jamais eu l'idée	83,6	91,0	86,8
-Assez âgée pour le faire	5,1	4,7	4,9
• Type de projet désiré:			
-Artisanat	30,5	64,4	37,6
-Elevage	1,3	13,5	3,9
-Commerce	22,0	7,0	18,9
-Autres services	13,2	-	10,5
-Industrie	5,9	7,8	6,3
• Proportion de femmes qui ont besoins de [...] pour concrétiser leur projet			
-D'une assistance financière de départ	97,7	90,6	96,2
-D'un savoir-faire	50,6	57,8	52,1
-D'une assistance technique	20,6	8,2	18,0
-D'un local	76,9	60,9	73,5
-D'un personnel qualifié	41,1	22,7	37,3
-Du matériel spécifique	65,9	54,2	63,5
-D'un fond de roulement	57,2	41,7	54,0
-D'une bonne	23,9	11,4	21,3
-De l'accès à l'électricité	28,0	49,1	32,4
-D'une connaissance de la procédure administrative	49,7	24,1	44,4
-D'une autorisation administrative	66,3	35,8	60,0
• Type d'organisations d'assistance des femmes en matière de lancement d'un projet connues par la femme dont:			
-Organisation gouvernementale	2,3	0,2	1,4
-Organisation non gouvernementale	1,2	0,1	0,7
-Gouvernementale et non gouvernementale	1,3	0,1	0,8

Tableau 24: Potentiel féminin en activités génératrices de revenu selon le niveau scolaire et le milieu de résidence.

1. Milieu urbain

En %

Caractéristiques	Niveau scolaire				Total	
	Aucun	Fondamental		Secondaire		Supérieur
		1er cycle	2ème cycle			
• Raison du choix de l'apprentissage d'un métier donné:						
- Demandé sur le marché d'emploi	31,8	25,7	24,3	22,9	16,9	26,2
- Affaire indépendante rentable	9,4	9,6	13,9	11,2	5,2	10,3
- Ne demande pas beaucoup de temps et d'effort	10,7	10,6	9,6	3,3	5,6	8,9
- Connaissance du métier	5,7	10,0	7,2	5,3	3,1	6,8
- Compte lancer un projet fondé sur ce métier	1,1	3,1	0,4	0,3	-	1,2
- Aime exercer ce métier, c'est une vocation	39,3	40,5	42,9	56,4	63,9	44,9
- Autres	2,0	0,5	1,7	0,6	5,3	1,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• La femme pense à un projet qu'elle désire réaliser:						
-Extension de son projet	0,5	0,8	0,5	0,5	1,6	0,7
-Lancement d'un projet	4,1	11,9	16,9	13,7	13,8	9,7
-N'a jamais eu l'idée	85,4	83,1	78,6	84,7	84,3	83,6
-Assez âgée pour le faire	8,7	3,6	3,1	0,9	-	5,1
• Type de projet désiré:						
-Artisanat	51,2	29,3	23,6	31,8	13,7	30,5
-Elevage	2,5	-	-	2,1	3,4	1,3
-Commerce	27,1	11,6	24,1	22,3	28,6	22,0
-Autres services	3,0	22,4	5,7	18,2	21,7	13,2
-Industrie	5,0	1,1	12,6	-	9,5	5,9
• Proportion de femmes qui ont besoins de [...] pour concrétiser leur projet:						
- D'une assistance financière de départ	100,0	97,9	97,3	94,9	98,3	97,7
- D'un savoir-faire	45,6	55,4	57,8	67,8	14,2	50,6
- D'une assistance technique	21,9	23,3	20,0	23,0	12,1	20,6
- D'un local	74,8	74,1	76,5	85,6	75,3	76,9
- D'un personnel qualifié	40,1	40,7	43,4	45,3	33,4	41,1
- Du matériel spécifique	60,0	70,8	66,6	67,3	62,7	65,9
- D'un fond de roulement	45,5	65,2	70,8	56,9	32,3	57,2
- D'une bonne	26,1	24,1	31,6	17,8	10,9	23,9
- De l'accès à l'électricité	27,0	35,5	22,3	34,6	20,4	28,0
- D'une connaissance de la procédure administrative	42,6	47,5	55,0	55,9	45,5	49,7
- D'une autorisation administrative	59,9	60,3	67,0	66,3	85,0	66,3
• Type d'organisations d'assistance des femmes en matière de lancement d'un projet connues par la femme:						
-Organisation gouvernementale	0,6	2,6	2,5	4,7	6,1	2,3
-Organisation non gouvernementale	0,9	0,1	1,0	2,5	3,8	1,2
-Gouvernementale et non gouvernementale	0,4	0,7	0,7	4,4	4,4	1,3

Tableau 24: Potentiel féminin en activités génératrices de revenu selon le niveau scolaire et le milieu de résidence.

2. Milieu rural

En %

Caractéristiques	Niveau scolaire				Total
	Aucun	Fondamental		Secondaire et plus	
		1er cycle	2ème cycle		
• Raison du choix de l'apprentissage d'un métier donné:					
- Demandé sur le marché d'emploi	21,5	14,2	12,4	13,8	19,7
- Affaire indépendante rentable	9,9	14,2	8,8	14,9	10,6
- Ne demande pas beaucoup de temps et d'effort	15,8	9,6	10,0	-	14,2
- Connaissances du métier	5,5	6,8	-	-	5,3
- Compte lancer un projet fondé sur ce métier	1,3	0,4	-	-	1,1
- Aime exercer ce métier, c'est une vocation	44,8	48,8	68,8	63,6	47,1
- Autres	1,2	6,0	-	7,7	2,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• La femme pense à un projet qu'elle désire réaliser:					
-Extension de son projet	0,3	0,9	-	-	0,3
-Lancement d'un projet	3,2	2,0	14,2	2,9	3,4
-N'a jamais eu l'idée	90,7	95,3	83,7	97,1	91,0
-Assez âgée pour le faire	5,2	1,0	-	-	4,7
• Type de projet désiré:					
-Artisanat	63,4	72,1	64,1	100,0	64,4
-Elevage	16,6	-	-	-	13,5
-Commerce	7,1	17,3	-	-	7,0
-Industrie	9,5	-	-	-	7,8
• Proportion de femmes qui ont besoins de [...] pour concrétiser leur projet:					
-D'une assistance financière de départ	89,6	84,9	100,0	100,0	90,6
-D'un savoir-faire	61,9	29,9	36,4	100,0	57,8
-D'une assistance technique	7,9	-	14,5	-	8,2
-D'un local	59,5	70,1	72,2	-	60,9
-D'un personnel qualifié	25,8	24,8	-	-	22,7
-Du matériel spécifique	45,9	100,0	100,0	-	54,2
-D'un fond de roulement	41,9	24,8	50,9	-	41,7
-D'une bonne	10,9	45,3	-	-	11,4
-De l'accès à l'électricité	50,7	45,3	42,3	-	49,1
-D'une connaissance de la procédure administrative	20,9	24,8	50,9	-	24,1
-D'une autorisation administrative	31,3	24,8	78,7	-	35,8
• Type d'organisations d'assistance des femmes en matière de lancement d'un projet connues par la femme:					
-Organisation gouvernementale	-	1,8	-	-	0,2
-Organisation non gouvernementale	0,1	-	-	-	0,1
-Gouvernementale et non gouvernementale	0,1	0,5	-	2,6	0,1

Tableau 24: Potentiel féminin en activités génératrices de revenu selon le niveau scolaire et le milieu de résidence.

3. National

En %

Caractéristiques	Niveau scolaire				Total	
	Aucun	Fondamental		Secondaire		Supérieur
		1er cycle	2ème cycle			
• Raison du choix de l'apprentissage d'un métier donné:						
- Demandé sur le marché d'emploi	25,2	21,9	22,7	22,1	16,6	23,4
- Affaire indépendante rentable	9,7	11,1	13,1	11,5	5,1	10,4
- Ne demande pas beaucoup de temps et d'effort	14,0	10,2	9,7	3,0	5,5	11,2
- Connaissances du métier	5,5	9,0	6,2	4,9	3,0	6,2
- Compte lancer un projet fondé sur ce métier	1,2	2,3	0,4	0,3	-	1,2
- Aime exercer ce métier, c'est une vocation	42,9	43,2	46,4	57,0	64,6	45,8
- Autres	1,5	2,3	1,5	1,2	5,2	1,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• La femme pense à un projet qu'elle désire réaliser:						
-Extension de son projet	0,3	0,9	0,4	0,4	1,6	0,5
-Lancement d'un projet	3,6	9,3	16,6	13,1	13,7	7,0
-N'a jamais eu l'idée	88,6	86,2	79,2	85,4	84,4	86,8
-Assez âgée pour le faire	6,6	2,9	2,8	0,9	-	4,9
• Type de projet désiré:						
-Artisanat	57,6	32,5	27,4	32,6	13,7	37,6
-Elevage	9,8	-	-	2,1	3,4	3,9
-Commerce	16,7	12,0	21,8	22,0	28,6	18,9
-Autres services	1,5	20,8	5,2	18,0	21,7	10,5
-Industrie	7,3	1,0	11,4	-	9,5	6,3
• Proportion de femmes qui ont besoins de [...] pour concrétiser leur projet:						
-D'une assistance financière de départ	94,6	97,2	97,5	94,9	98,3	96,2
-D'un savoir-faire	54,1	54,0	55,9	68,2	14,2	52,1
-D'une assistance technique	14,6	22,0	19,5	22,7	12,1	18,0
-D'un local	66,8	73,9	76,1	84,5	75,3	73,5
-D'un personnel qualifié	32,7	39,9	39,4	44,8	33,4	37,3
-Du matériel spécifique	52,7	72,4	69,7	66,4	62,7	63,5
-D'un fond de roulement	43,6	63,1	69,0	56,2	32,3	54,0
-D'une bonne	18,2	25,3	28,7	17,6	10,9	21,3
-De l'accès à l'électricité	39,4	36,0	24,1	34,2	20,4	32,4
-D'une connaissance de la procédure administrative	31,3	46,3	54,6	55,2	45,5	44,4
-D'une autorisation administrative	45,0	58,4	68,0	65,5	85,0	60,0
• Type d'organisations d'assistance des femmes en matière de lancement d'un projet connues par la femme :						
-Organisation gouvernementale	0,3	2,3	2,2	4,4	6,0	1,4
-Organisation non gouvernementale	0,4	0,1	0,8	2,4	3,8	0,7
-Gouvernementale et non gouvernementale	0,2	0,7	0,7	4,3	4,4	0,8

Tableau 25: Potentiel féminin en activités génératrices de revenu selon l'âge et le milieu de résidence.

1. Milieu urbain

En %

Caractéristiques	Age agrégé en année					Total
	15 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 59	60 et plus	
• Raison du choix de l'apprentissage d'un métier donné:						
- Demandé sur le marché d'emploi	28,1	24,6	22,8	32,4	16,8	26,2
- Affaire indépendante rentable	8,7	14,4	7,4	7,7	11,2	10,3
- Ne demande pas beaucoup de temps et d'effort	9,4	5,6	13,1	11,3	5,5	8,9
- Connaissances du métier	6,5	6,4	7,7	6,5	16,7	6,8
- Compte lancer un projet fondé sur ce métier	-	0,9	2,9	3,9	16,5	1,2
- Aime exercer ce métier, c'est une vocation	46,4	45,9	43,0	37,5	33,3	44,9
- Autres	0,9	2,2	3,1	0,7	-	1,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• La femme pense à un projet qu'elle désire réaliser:						
-Extension de son projet	0,4	0,9	0,5	1,2	-	0,7
-Lancement d'un projet	13,5	12,3	9,1	2,5	-	9,7
-N'a jamais eu l'idée	83,9	85,9	87,5	78,6	72,1	83,6
-Assez âgée pour le faire	1,8	0,1	1,9	15,7	27,5	5,1
• Type de projet désiré:						
-Artisanat	34,2	30,3	25,8	24,8	-	30,5
-Elevage	-	-	2,2	13,8	-	1,3
-Commerce	9,5	25,0	35,4	38,7	-	22,0
-Autres services	12,6	19,0	7,4	2,7	-	13,2
-Industrie	12,7	3,0	-	-	-	5,9
• Proportion de femmes qui ont besoins de [...] pour concrétiser leur projet:						
-D'une assistance financière de départ	98,7	97,8	95,0	100,0	-	97,7
-D'un savoir-faire	67,9	47,4	29,9	27,9	-	50,6
-D'une assistance technique	23,1	22,0	17,2	6,0	-	20,6
-D'un local	81,3	81,0	65,7	60,3	-	76,9
-D'un personnel qualifié	46,3	39,5	38,0	27,1	-	41,1
-Du matériel spécifique	71,7	69,2	62,3	18,1	-	65,9
-D'un fond de roulement	58,3	69,5	41,0	27,1	-	57,2
-D'une bonne	14,7	33,0	25,4	21,1	-	23,9
-De l'accès à l'électricité	38,7	26,4	13,4	18,1	-	28,0
-D'une connaissance de la procédure administrative	67,0	51,2	26,1	6,0	-	49,7
-D'une autorisation administrative	71,3	73,8	51,4	36,1	-	66,3
• Type d'organisations d'assistance des femmes en matière de lancement d'un projet connues par la femme:						
-Organisation gouvernementale	3,8	2,6	1,7	0,2	-	2,3
-Organisation non gouvernementale	1,9	0,7	1,7	0,6	0,7	1,2
-Gouvernementale et non gouvernementale	1,5	1,4	1,9	0,5	0,7	1,3

Tableau 25: Potentiel féminin en activités génératrices de revenu selon l'âge et le milieu de résidence.

Caractéristiques	Age agrégé en année					Total
	15 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 59	60 et plus	
2. Milieu rural						
En %						
• Raison du choix de l'apprentissage d'un métier donné:						
- Demandé sur le marché d'emploi	15,8	20,5	30,7	32,0	22,6	19,7
- Affaire indépendante rentable	11,3	9,7	10,9	4,4	25,8	10,6
- Ne demande pas beaucoup de temps et d'effort	14,0	13,5	15,2	18,6	25,8	14,2
- Connaissances du métier	4,7	6,1	5,3	7,6	-	5,3
- Compte lancer un projet fondé sur ce métier	1,0	0,2	1,8	6,6	-	1,1
- Aime exercer ce métier, c'est une vocation	51,5	46,5	39,6	30,8	25,8	47,1
- Autres	1,7	3,5	0,5	-	-	2,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• La femme pense à un projet qu'elle désire réaliser:						
-Extension de son projet	0,4	0,3	0,4	-	-	0,3
-Lancement d'un projet	3,6	5,1	3,3	1,1	0,4	3,4
-N'a jamais eu l'idée	95,2	93,7	93,9	84,4	64,8	91,0
-Assez âgée pour le faire	0,6	0,1	1,5	13,5	34,1	4,7
• Type de projet désiré:						
-Artisanat	78,5	62,9	52,3	10,2	100,0	64,4
-Elevage	2,0	15,8	14,3	79,6	-	13,5
-Commerce	9,8	1,9	14,3	-	-	7,0
-Industrie	-	15,5	7,6	10,2	-	7,8
• Proportion de femmes qui ont besoins de [...] pour concrétiser leur projet:						
- D'une assistance financière de départ	94,1	86,0	89,5	100,0	100,0	90,6
- D'un savoir-faire	82,3	43,2	33,8	55,9	100,0	57,8
- D'une assistance technique	7,8	-	19,2	33,2	-	8,2
- D'un local	70,8	45,4	59,2	100,0	100,0	60,9
- D'un personnel qualifié	19,6	14,4	41,5	33,9	100,0	22,7
-Du matériel spécifique	66,6	41,1	56,4	33,9	100,0	54,2
- D'un fond de roulement	39,3	41,0	51,2	33,9	-	41,7
- D'une bonne	17,6	10,2	-	17,0	-	11,4
- De l'accès à l'électricité	48,9	49,2	41,5	83,7	100,0	49,1
- D'une connaissance de la procédure administrative	19,7	25,0	37,3	-	-	24,1
- D'une autorisation administrative	31,5	34,9	44,9	33,9	100,0	35,8
• Type d'organisations d'assistance des femmes en matière de lancement d'un projet connues par la femme:						
-Organisation gouvernementale	0,2	0,2	0,1	-	-	0,2
-Organisation non gouvernementale	-	0,3	-	-	-	0,1
-Gouvernementale et non gouvernementale	0,2	-	0,6	-	-	0,1

Tableau 25: Potentiel féminin en activités génératrices de revenu selon l'âge et le milieu de résidence.

3. National

En %

Caractéristiques	Age agrégé en année					Total
	15 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 59	60 et plus	
• Raison du choix de l'apprentissage d'un métier donné:						
- Demandé sur le marché d'emploi	22,2	23,0	25,4	32,3	18,4	23,4
- Affaire indépendante rentable	10,0	12,5	8,5	6,6	15,2	10,4
- Ne demande pas beaucoup de temps et d'effort	11,6	8,8	13,8	13,7	11,1	11,2
- Connaissances du métier	5,6	6,3	6,9	6,9	12,1	6,2
- Compte lancer un projet fondé sur ce métier	0,5	0,6	2,5	4,8	12,0	1,2
- Aime exercer ce métier, c'est une vocation	48,8	46,1	40,6	35,3	31,2	45,8
- Autres	1,3	2,7	2,3	0,4	-	1,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• La femme pense à un projet qu'elle désire réaliser:						
-Extension de son projet	0,4	0,6	0,5	0,7	-	0,5
-Lancement d'un projet	8,8	9,4	6,9	1,9	0,2	7,0
-N'a jamais eu l'idée	89,3	89,1	90,0	81,1	68,9	86,8
-Assez âgée pour le faire	1,2	0,1	1,7	14,7	30,4	4,9
• Type de projet désiré:						
-Artisanat	43,5	37,5	30,8	22,1	100,0	37,6
-Elevage	0,4	3,5	4,5	26,1	-	3,9
-Commerce	9,6	19,9	31,4	31,5	-	18,9
-Autres services	10,0	14,8	6,0	2,2	-	10,5
-Industrie	10,0	5,7	1,5	1,9	-	6,3
• Proportion de femmes qui ont besoins de [...] pour concrétiser leur projet:						
-D'une assistance financière de départ	97,7	95,3	93,9	100,0	100,0	96,2
-D'un savoir-faire	71,0	46,5	30,6	33,0	100,0	52,1
-D'une assistance technique	19,8	17,4	17,6	11,0	-	18,0
-D'un local	79,1	73,4	64,4	67,5	100,0	73,5
-D'un personnel qualifié	40,7	34,2	38,7	28,0	100,0	37,3
-Du matériel spécifique	70,6	63,2	61,2	20,1	100,0	63,5
-D'un fond de roulement	54,2	63,5	43,0	28,0	-	54,0
-D'une bonne	15,3	28,2	20,5	20,5	-	21,3
-De l'accès à l'électricité	40,8	31,2	18,9	26,6	100,0	32,4
-D'une connaissance de la procédure administrative	56,9	45,6	28,3	5,3	-	44,4
-D'une autorisation administrative	62,9	65,6	50,1	35,9	100,0	60,0
• Type d'organisations d'assistance des femmes en matière de lancement d'un projet connues par la femme:						
-Organisation gouvernementale	2,1	1,6	1,1	0,1	-	1,4
-Organisation non gouvernementale	1,0	0,5	1,0	0,3	0,4	0,7
-Gouvernementale et non gouvernementale	0,9	0,8	1,4	0,3	0,4	0,8

Tableau 26: Position de la femme dans la prise de décision dans les sphères familial et social selon le milieu de résidence.

En %

Caractéristiques	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	National
• Proportion des femmes qui sont membres:			
- D'une coopérative	0,4	0,1	0,3
- D'une association féministe	0,9	0,2	0,6
- D'une association non féministe	0,5	-	0,3
- D'une association des œuvres sociales	0,9	-	0,5
- D'une association de bienfaisance	0,8	-	0,4
- D'un parti politique	1,0	-	0,6
- D'un syndicat	1,8	-	1,0
- D'un organisme international	0,3	-	0,2
- D'un autre organisme	0,5	-	0,3
• Raisons de non participation à une activité communautaire, associative ou politique:			
-N'est pas informée de ces activités	61,0	94,1	75,5
-Préfère le travail individuel	3,8	0,2	2,2
-Ignore les avantages de ces activités	10,0	1,8	6,4
-Activités jugées inutiles	11,2	2,0	7,2
-Refus du mari ou du tuteur	5,1	0,8	3,2
-Refus d'un autre membre de la famille	0,3	-	0,2
-Autres raisons	8,6	1,1	5,3
Total	100,0	100,0	100,0
• La personne qui décide de la participation de la femme aux activités communautaires, associatives ou politiques:			
-La femme elle-même	75,7	74,2	75,7
-Le mari	10,7	16,3	11,0
-Le père	2,0	9,5	2,5
-Une autre personne	11,6	-	10,8
Total	100,0	100,0	100,0
• La personne qui a décidé le premier mariage de la femme:			
-Non concerné (encore célibataire)	38,3	32,1	35,7
-Les parents	44,7	57,8	50,4
-La femme elle-même	12,2	3,7	8,5
-Autre membre de la famille	4,4	5,8	5,0
-Une autre personne	0,4	0,6	0,4
Total	100,0	100,0	100,0
• Nécessité d'une autorisation du mari ou du tuteur pour que la femme sorte de la maison:			
-Indispensable	61,2	85,3	71,6
-Quelques fois	22,1	7,0	15,6
-Non	16,7	7,7	12,8
Total	100,0	100,0	100,0
• Nécessité de la compagnie de la femme lors de sa sortie de la maison:			
-Indispensable	16,4	53,8	32,5
-Quelques fois	32,4	29,3	31,0
-Non	51,2	16,9	36,5
Total	100,0	100,0	100,0
• Proportion des femmes qui ont un ou plusieurs avoires productifs:	6,2	12,1	8,7

Tableau 26: Position de la femme dans la prise de décision dans les sphères familial et social selon le milieu de résidence (suite).

En %

Caractéristiques	Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	National
• La personne qui gère les avoirs de la femme:			
-La femme et son mari	8,6	14,9	12,3
-La femme elle-même	42,7	16,4	27,3
-Le mari, seul	6,7	9,8	8,5
-Un membre de la famille	37,4	51,0	45,3
-Un employé	0,8	1,2	1,1
-Une autre personne	3,8	6,7	5,5
Total	100,0	100,0	100,0
• Proportion des femmes qui s'entraident avec leur famille dans:			
- Les activités ménagères	51,1	56,7	53,5
- Les activités artisanales	3,3	11,0	6,6
- L'élevage	0,6	22,6	10,0
- L'activité de culture	1,3	18,9	8,8
- L'activité commerciale	1,1	2,5	1,7
- Autres activités	1,4	1,4	1,4

Tableau 27: Position de la femme dans la prise de décision dans les sphères familial et social selon l'âge et le milieu de résidence.

1. Milieu urbain

En %

Caractéristiques	Age agrégé en année					Total
	15 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 59	60 et plus	
• Proportion des femmes qui sont membres:						
- D'une coopérative	-	1,0	0,7	-	-	0,4
- D'une association féministe	0,2	1,4	0,5	1,7	1,0	0,9
- D'une association non féministe	0,2	1,3	0,2	-	-	0,5
- D'une association des œuvres sociales	0,7	1,5	0,9	0,6	-	0,9
- D'une association de bienfaisance	0,5	1,4	0,3	0,9	0,4	0,8
- D'un parti politique	0,5	1,5	1,1	0,7	1,7	1,0
- D'un syndicat	0,4	2,0	4,0	1,5	0,7	1,8
- D'un organisme international	-	1,0	0,1	-	-	0,3
- D'un autre organisme	0,5	1,2	-	-	-	0,5
• Raisons de non participation à une activité communautaire, associative ou politique:						
- N'est pas informée de ces activités	47,4	54,6	67,0	78,4	92,6	61,0
-Préfère le travail individuel	6,1	4,8	2,0	1,6	-	3,8
-Ignore les avantages de ces activités	15,0	10,1	7,5	6,0	2,8	10,0
-Activités jugées inutiles	13,9	14,1	8,9	7,0	2,1	11,2
-Refus du mari ou du tuteur	6,1	6,0	5,4	3,5	-	5,1
-Refus d'un autre membre de la famille	0,9	-	-	-	1,1	0,3
-Autres raisons	10,6	10,4	9,2	3,5	1,4	8,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• La personne qui décide de la participation de la femme aux activités communautaires, associatives ou politiques :						
-La femme elle-même	51,8	76,5	83,6	85,4	62,6	75,7
-Le mari	-	19,6	4,1	14,6	37,4	10,7
-Le père	12,1	-	-	-	-	2,0
-Une autre personne	36,1	3,9	12,3	-	-	11,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• La personne qui a décidé le premier mariage de la femme:						
-Non concerné (encore célibataire)	81,1	42,5	11,2	1,7	0,7	38,3
-Les parents	11,6	35,1	63,9	79,6	92,4	44,7
-La femme elle-même	6,2	17,1	18,2	10,3	1,4	12,2
-Autre membre de la famille	1,1	4,9	5,7	7,8	5,5	4,4
-Une autre personne	-	0,4	1,0	0,6	-	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Nécessité d'une autorisation du mari ou du tuteur pour que la femme sorte de la maison:						
-Indispensable	73,9	60,8	57,2	56,2	29,0	61,2
-Quelques fois	21,0	26,8	21,0	17,2	22,1	22,1
-Non	5,1	12,4	21,8	26,6	48,9	16,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 27: Position de la femme dans la prise de décision dans les sphères familial et social selon l'âge et le milieu de résidence.

1. Milieu urbain (suite)

En %

Caractéristiques	Age agrégé en année					Total
	15 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 59	60 et plus	
• Nécessité de la compagnie de la femme lors de sa sortie de la maison:						
-Indispensable	20,5	14,7	14,8	15,2	13,1	16,4
-Quelques fois	33,9	34,5	32,2	28,5	25,6	32,4
-Non	45,6	50,8	53,0	56,3	61,3	51,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Proportion de femmes qui ont un ou plusieurs avoires productifs						
	1,2	2,6	7,6	15,4	17,6	6,2
• La personne qui gère les avoires de la femme:						
-La femme et son mari	22,6	9,5	4,1	8,0	11,7	8,6
-La femme elle-même	15,0	56,1	47,4	45,5	27,4	42,7
-Le mari, seul	-	-	16,8	4,5	3,9	6,7
-Un membre de la famille	7,5	31,2	31,7	39,8	55,0	37,4
-Un employé	-	-	-	2,2	-	0,8
-Une autre personne	54,9	3,2	-	-	2,0	3,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Proportion de femmes qui s'entraident avec leur famille dans:						
- Les activités ménagères	59,2	47,0	50,7	47,5	42,0	51,1
- Les activités artisanales	3,3	3,7	3,7	1,6	3,8	3,3
- L'élevage	0,8	0,2	0,3	1,1	1,4	0,6
- L'activité de culture	1,0	1,3	1,1	1,8	1,4	1,3
- L'activité commerciale	0,4	1,9	1,3	0,9	-	1,1
-Autres activités	0,8	1,5	1,9	1,3	2,5	1,4

Tableau 27: Position de la femme dans la prise de décision dans les sphères familial et social selon l'âge et le milieu de résidence.

2. Milieu rural

En %

Caractéristiques	Age agrégé en année					Total
	15 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 59	60 et plus	
• Proportion des femmes qui sont membres:						
- D'une coopérative	-	-	0,3	-	-	0,1
- D'une association féministe	-	0,3	0,1	0,5	-	0,2
• Raisons de non participation à une activité communautaire, associative ou politique:						
- N'est pas informée de ces activités	92,4	92,8	96,6	96,3	97,7	94,1
-Préfère le travail individuel	-	0,3	0,4	-	-	0,2
-Ignore les avantages de ces activités	2,8	2,1	0,5	0,9	0,8	1,8
-Activités jugées inutiles	3,0	2,4	0,9	1,4	-	2,0
-Refus du mari ou du tuteur	0,9	1,2	0,5	0,2	0,8	0,8
-Refus d'un autre membre de la famille	-	-	-	-	-	-
-Autres raisons	0,9	1,2	1,1	1,2	0,7	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• La personne qui décide de la participation de la femme aux activités communautaires, associatives ou politique:						
-La femme elle-même	-	75,0	52,4	100,0	-	74,2
-Le mari	-	-	47,6	-	-	16,3
-Le père	-	25,0	-	-	-	9,5
-Une autre personne	-	-	-	-	-	-
Total	-	100,0	100,0	100,0	-	100,0
• La personne qui a décidé le premier mariage de la femme:						
-Non concerné (encore célibataire)	70,6	25,3	4,9	0,5	-	32,1
-Les parents	25,5	62,3	80,6	87,1	84,8	57,8
-La femme elle-même	2,3	4,8	6,4	1,9	3,5	3,7
-Autre membre de la famille	1,5	7,2	7,3	10,3	9,6	5,8
-Une autre personne	0,1	0,4	0,8	0,2	2,1	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Nécessité d'une autorisation du mari ou du tuteur pour que la femme sorte de la maison:						
-Indispensable	93,9	89,8	84,4	71,2	54,7	85,3
-Quelques fois	4,6	6,4	7,7	11,9	8,8	7,0
-Non	1,5	3,8	7,9	16,9	36,5	7,7
100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Nécessité de la compagnie de la femme lors de sa sortie de la maison:						
-Indispensable	67,1	54,4	45,1	39,4	36,3	53,8
-Quelques fois	23,0	32,5	35,6	32,2	26,9	29,3
-Non	9,9	13,1	19,3	28,4	36,8	16,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Proportion de femmes qui ont un ou plusieurs avoires productifs:	2,5	9,0	18,4	23,1	33,9	12,1

Tableau 27: Position de la femme dans la prise de décision dans les sphères familial et social selon l'âge et le milieu de résidence.

2. Milieu rural (suite)

En %

Caractéristiques	Age agrégé en année					Total
	15 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 59	60 et plus	
• La personne qui gère les avoirs de la femme:						
-La femme et son mari	10,4	14,2	18,2	16,2	10,2	14,9
-La femme elle-même	-	9,5	27,6	15,7	14,5	16,4
-Le mari, seul	3,4	13,1	5,2	15,7	5,3	9,8
-Un membre de la famille	62,2	57,2	50,0	44,9	53,5	51,0
-Un employé	-	2,4	-	0,5	3,6	1,2
-Une autre personne	24,0	3,6	-	7,0	12,9	6,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Proportion de femmes qui s'entraident avec leur famille dans:						
- les activités ménagères	68,3	50,6	54,9	49,7	39,9	56,7
- Les activités artisanales	11,7	11,0	11,4	9,9	9,2	11,0
- L'élevage	25,2	19,1	20,9	24,4	23,3	22,6
- L'activité de culture	19,1	15,1	21,6	22,6	17,1	18,9
- L'activité commerciale	2,9	0,8	3,2	3,4	2,2	2,5
- Autres activités	1,7	1,0	1,2	1,7	1,5	1,4

Tableau 27: Position de la femme dans la prise de décision dans les sphères familial et social selon l'âge et le milieu de résidence.

3. National

En %

Caractéristiques	Age agrégé en année					Total
	15 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 59	60 et plus	
• Proportion des femmes qui sont membres :						
- D'une coopérative	-	0,6	0,6	-	-	0,3
- D'une association féministe	0,1	0,9	0,4	1,2	0,6	0,6
- D'une association non féministe	0,1	0,8	0,1	-	-	0,3
- D'une association des œuvres sociales	0,4	0,9	0,5	0,3	-	0,5
- D'une association de bienfaisance	0,3	0,8	0,2	0,5	0,2	0,4
- D'un parti politique	0,3	0,9	0,7	0,4	1,0	0,6
- D'un syndicat	0,2	1,2	2,5	0,9	0,4	1,0
- D'un organisme international	-	0,6	0,1	-	-	0,2
- D'un autre organisme	0,3	0,7	-	-	-	0,3
• Raisons de non participation à une activité communautaire, associative ou politique:						
- N'est pas informée de ces activités	68,9	70,4	78,8	86,2	94,8	75,5
-Préfère le travail individuel	3,2	3,0	1,3	0,9	-	2,2
-Ignore les avantages de ces activités	9,2	6,8	4,8	3,8	1,9	6,4
-Activités jugées inutiles	8,7	9,3	5,7	4,5	1,2	7,2
-Refus du mari ou du tuteur	3,6	4,0	3,5	2,1	0,4	3,2
-Refus d'un autre membre de la famille	0,4	-	-	-	0,6	0,2
-Autres raisons	6,0	6,5	5,9	2,5	1,1	5,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• La personne qui décide de la participation de la femme aux activités communautaires, associatives ou politiques:						
-La femme elle-même	51,8	76,4	81,8	86,9	62,6	75,7
-Le mari	-	17,5	6,7	13,1	37,4	11,0
-Le père	12,1	2,6	-	-	-	2,5
-Une autre personne	36,1	3,5	11,5	-	-	10,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• La personne qui a décidé le premier mariage de la femme:						
-Non concerné (encore célibataire)	76,1	35,5	8,8	1,2	0,4	35,7
-Les parents	18,2	46,2	70,3	82,8	89,1	50,4
-La femme elle-même	4,3	12,1	13,7	6,7	2,3	8,5
-Autre membre de la famille	1,3	5,8	6,3	8,8	7,3	5,0
-Une autre personne	0,1	0,4	0,9	0,5	0,9	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Nécessité d'une autorisation du mari ou du tuteur pour que la femme sorte de la maison:						
-Indispensable	83,4	72,7	67,7	62,6	40,1	71,6
-Quelques fois	13,2	18,5	15,9	15,0	16,4	15,6
-Non	3,4	8,8	16,4	22,4	43,5	12,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 27: Position de la femme dans la prise de décision dans les sphères familial et social selon l'âge et le milieu de résidence.

3. National (suite)

En %

Caractéristiques	Age agrégé en année					Total
	15 à 24	25 à 34	35 à 44	45 à 59	60 et plus	
• Nécessité de la compagnie de la femme lors de sa sortie de la maison:						
-Indispensable	42,6	30,9	26,5	25,6	23,1	32,5
-Quelques fois	28,7	33,7	33,5	30,0	26,2	31,0
-Non	28,7	35,4	40,0	44,4	50,7	36,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Proportion de femmes qui ont un ou plusieurs avoires productifs						
	1,8	5,2	11,8	18,7	24,6	8,7
• La personne qui gère les avoires de la femme:						
-La femme et son mari	14,8	12,6	12,5	12,3	10,8	12,3
-La femme elle-même	5,5	25,2	35,6	29,8	19,7	27,3
-Le mari, seul	2,2	8,7	9,9	10,4	4,7	8,5
-Un membre de la famille	42,3	48,4	42,0	42,5	54,2	45,3
-Un employé	-	1,6	-	1,3	2,1	1,1
-Une autre personne	35,2	3,5	-	3,7	8,5	5,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Proportion de femmes qui s'entraident avec leur famille dans:						
- Les activités ménagères	63,6	48,4	52,3	48,4	41,1	53,5
- Les activités artisanales	7,3	6,7	6,7	5,2	6,1	6,6
- L'élevage	12,3	7,9	8,3	11,0	10,8	10,0
- L'activité de culture	9,6	6,9	9,0	10,7	8,2	8,8
- L'activité commerciale	1,6	1,5	2,0	2,0	0,9	1,7
- Autres activités	1,2	1,3	1,6	1,5	2,1	1,4

Tableau 28: Position de la femme dans la prise de décision dans les sphères familial et social selon le niveau scolaire et le milieu de résidence.

1. Milieu urbain

En %

Caractéristiques	Niveau scolaire				Total	
	Aucun	Fondamental		Secondaire		Supérieur
		1er cycle	2ème cycle			
• Proportion des femmes qui sont membres:						
- D'une coopérative	-	0,1	0,1	0,4	4,0	0,4
- D'une association féministe	0,5	0,5	0,2	0,8	5,2	0,9
- D'une association non féministe	0,2	-	0,6	-	3,2	0,5
- D'une association des œuvres sociales	-	-	0,9	2,0	6,2	0,9
- D'une association de bienfaisance	0,1	0,5	0,2	1,3	5,1	0,8
- D'un parti politique	0,4	0,4	0,1	1,8	6,2	1,0
- D'un syndicat	0,2	2,5	0,5	1,4	11,1	1,8
- D'un organisme international	-	-	-	-	3,5	0,3
- D'un autre organisme	-	-	0,6	0,8	3,6	0,5
• Raisons de non participation à une activité communautaire, associative ou politique:						
- N'est pas informée de ces activités	89,0	55,4	42,8	22,8	12,1	61,0
-Préfère le travail individuel	0,7	3,0	6,5	7,9	11,9	3,8
-Ignore les avantages de ces activités	3,4	10,2	19,7	18,3	13,6	10,0
-Activités jugées inutiles	3,3	16,5	11,9	18,7	29,3	11,2
-Refus du mari ou du tuteur	1,9	8,7	8,3	9,9	0,7	5,1
-Refus d'un autre membre de la famille	0,2	-	0,5	0,9	0,7	0,3
-Autres raisons	1,5	6,2	10,3	21,5	31,7	8,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• La personne qui décide de la participation de la femme aux activités communautaires, associatives ou politiques:						
-La femme elle-même	45,3	61,0	80,6	83,5	97,3	75,7
-Le mari	54,7	-	-	-	2,7	10,7
-Le père	-	-	13,2	-	-	2,0
-Une autre personne	-	39,0	6,2	16,5	-	11,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• La personne qui a décidé le premier mariage de la femme						
-Non concerné (encore célibataire)	12,5	46,7	62,6	64,3	68,4	38,3
-Les parents	72,5	35,8	22,5	13,7	8,6	44,7
-La femme elle-même	8,0	13,1	12,2	18,5	22,2	12,2
-Autre membre de la famille	6,5	3,9	2,5	3,5	0,3	4,4
-Une autre personne	0,5	0,5	0,2	-	0,5	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 28: Position de la femme dans la prise de décision dans les sphères familial et social selon le niveau scolaire et le milieu de résidence.

1. Milieu urbain (suite)

En %

Caractéristiques	Niveau scolaire					Total
	Aucun	Fondamental		Secondaire	Supérieur	
		1er cycle	2ème cycle			
• Nécessité d'une autorisation du mari ou du tuteur pour que la femme sorte de la maison						
-Indispensable	59,7	65,5	69,3	58,1	47,7	61,2
-Quelques fois	18,1	23,7	19,4	27,4	37,3	22,1
-Non	22,2	10,8	11,3	14,5	15,0	16,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Nécessité de la compagnie de la femme lors de sa sortie de la maison						
-Indispensable	21,1	19,2	13,5	7,6	3,8	16,4
-Quelques fois	32,6	40,5	29,5	28,0	24,0	32,4
-Non	46,3	40,3	57,0	64,4	72,2	51,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Proportion de femmes qui ont un ou plusieurs avoires productifs	9,0	4,4	3,0	3,9	4,7	6,2
• La personne qui gère les avoires de la femme :						
-La femme et son mari	7,9	6,1	27,6	3,9	5,7	8,6
-La femme elle-même	35,3	56,8	42,1	41,6	81,9	42,7
-Le mari, seul	8,1	6,3	-	7,9	-	6,7
-Un membre de la famille	46,8	18,0	24,6	34,6	12,4	37,4
-Un employé	1,3	-	-	-	-	0,8
-Une autre personne	0,6	12,8	5,7	12,0	-	3,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Proportion de femmes qui s'entraident avec leur famille dans						
- Les activités ménagères	48,4	49,6	58,4	54,5	49,3	51,1
- Les activités artisanales	3,6	4,0	2,9	2,9	1,4	3,3
- L'élevage	0,9	1,0	-	-	-	0,6
- L'activité de culture	1,4	1,4	1,0	0,3	1,9	1,3
- L'activité commerciale	0,8	1,5	0,9	1,4	1,2	1,1
- Autres activités	1,3	2,5	1,1	0,8	0,9	1,4

Tableau 28: Position de la femme dans la prise de décision dans les sphères familial et social selon le niveau scolaire et le milieu de résidence.

2. Milieu rural

En %

Caractéristiques	Niveau scolaire				Total
	Aucun	Fondamental		Secondaire et plus	
		1er cycle	2ème cycle		
• Proportion des femmes qui sont membres:					
- D'une coopérative	0,1	-	-	-	0,1
- D'une association féministe	0,2	0,3	-	-	0,2
• Raisons de non participation à une activité communautaire, associative ou politique:					
- N'est pas informée de ces activités	97,7	82,9	50,9	14,3	94,1
-Préfère le travail individuel	-	-	-	13,4	0,2
-Ignore les avantages de ces activités	0,9	5,6	11,0	25,6	1,8
-Activités jugées inutiles	0,5	6,6	24,7	25,3	2,0
-Refus du mari ou du tuteur	0,4	1,7	8,2	2,8	0,8
-Autres raisons	0,5	3,2	5,2	18,6	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• La personne qui décide de la participation de la femme aux activités communautaires, associatives ou politiques:					
-La femme elle-même	71,6	100	-	-	74,2
-Le mari	18,0	-	-	-	16,3
-Le père	10,4	-	-	-	9,5
Total	100,0	100,0	-	-	100,0
• La personne qui a décidé le premier mariage de la femme					
-Non concerné (encore célibataire)	28,0	60,2	66,4	54,2	32,1
-Les parents	62,2	29,0	28,7	18,7	57,8
-La femme elle-même	3,4	5,3	3,9	13,1	3,7
-Autre membre de la famille	5,9	5,5	1,0	14,0	5,8
-Une autre personne	0,5	-	-	-	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Nécessité d'une autorisation du mari ou du tuteur pour que la femme sorte de la maison					
-Indispensable	84,6	94,1	77,5	83,6	85,3
-Quelques fois	7,3	2,7	9,1	16,4	7,0
-Non	8,1	3,2	13,4	-	7,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Nécessité de la compagnie de la femme lors de sa sortie de la maison					
-Indispensable	54,1	59,7	27,6	43,7	53,8
-Quelques fois	29,2	30,7	25,3	33,7	29,3
-Non	16,7	9,6	47,1	22,6	16,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 28: Position de la femme dans la prise de décision dans les sphères familial et social selon le niveau scolaire et le milieu de résidence.

2. Milieu rural (suite)

En %

Caractéristiques	Niveau scolaire				Total
	Aucun	Fondamental		Secondaire et plus	
		1 ^{er} cycle	2 ^{ème} cycle		
• Proportion de femmes qui ont un ou plusieurs avoires productifs	13,0	4,0	2,2	27,0	12,1
• La personne qui gère les avoires de la femme :					
-La femme et son mari	15,3	6,8	-	10,7	14,9
-La femme elle-même	16,8	18,7	-	-	16,4
-Le mari, seul	10,4	-	-	-	9,8
-Un membre de la famille	49,6	74,5	100,0	67,9	51,0
-Un employé	0,8	-	-	21,4	1,2
-Une autre personne	7,1	-	-	-	6,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Proportion de femmes qui s'entraident avec leur famille dans :					
-Les activités ménagères	55,3	74,0	39,6	69,9	56,7
-Les activités artisanales	11,1	12,6	5,0	5,7	11,0
-L'élevage	22,6	27,6	11,2	12,0	22,6
-L'activité de culture	19,5	19,7	5,1	-	18,9
-L'activité commerciale	2,5	2,4	1,0	-	2,5
-Autres activités	1,2	3,3	1,1	3,2	1,4

Tableau 28 : Position de la femme dans la prise de décision dans les sphères familial et social selon le niveau scolaire et le milieu de résidence.

3. National

En %

Caractéristiques	Niveau scolaire				Total	
	Aucun	Fondamental		Secondaire		Supérieur
		1er cycle	2ème cycle			
• Proportion des femmes qui sont membres:						
- D'une coopérative	-	0,1	0,1	0,3	4,0	0,3
- D'une association féministe	0,3	0,4	0,2	0,7	5,1	0,6
- D'une association non féministe	0,1	-	0,5	-	3,2	0,3
- D'une association des œuvres sociales	-	-	0,8	1,9	6,1	0,5
- D'une association de bienfaisance	-	0,3	0,2	1,2	5,1	0,4
- D'un parti politique	0,2	0,3	0,1	1,7	6,1	0,6
- D'un syndicat	0,1	1,9	0,4	1,4	11,0	1,0
- D'un organisme international	-	-	-	-	3,5	0,2
- D'un autre organisme	-	-	0,5	0,7	3,5	0,3
• Raisons de non participation à une activité communautaire, associative ou politique:						
- N'est pas informée de ces activités	94,2	62,7	43,8	22,3	12,0	75,5
-Préfère le travail individuel	0,3	2,2	5,7	8,2	12,0	2,2
-Ignore les avantages de ces activités	1,9	9,0	18,7	18,7	13,4	6,4
-Activités jugées inutiles	1,6	13,8	13,3	19,1	29,8	7,2
-Refus du mari ou du tuteur	1,0	6,9	8,3	9,5	0,7	3,2
-Refus d'un autre membre de la famille	0,1	-	0,5	0,9	0,7	0,2
-Autres raisons	0,9	5,4	9,7	21,3	31,4	5,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• La personne qui décide de la participation de la femme aux activités communautaires, associatives ou politiques:						
-La femme elle-même	52,2	62,3	80,6	83,5	97,3	75,7
-Le mari	45,1	-	-	-	2,7	11,0
-Le père	2,7	-	13,2	-	-	2,5
-Une autre personne	-	37,7	6,2	16,5	-	10,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• La personne qui a décidé le premier mariage de la femme						
-Non concerné (encore célibataire)	21,8	50,2	63,0	63,7	67,8	35,7
-Les parents	66,4	34,0	23,2	14,0	9,0	50,4
-La femme elle-même	5,2	11,1	11,3	18,2	22,4	8,5
-Autre membre de la famille	6,1	4,3	2,4	4,1	0,3	5,0
-Une autre personne	0,5	0,4	0,1	-	0,5	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Tableau 28: Position de la femme dans la prise de décision dans les sphères familial et social selon le niveau scolaire et le milieu de résidence.

3. National (suite)

En %

Caractéristiques	Niveau scolaire					Total
	Aucun	Fondamental		Secondaire	Supérieur	
		1er cycle	2ème cycle			
• Nécessité d'une autorisation du mari ou du tuteur pour que la femme sorte de la maison						
-Indispensable	74,7	73,0	70,2	59,5	48,0	71,6
-Quelques fois	11,6	18,2	18,3	26,8	37,2	15,6
-Non	13,7	8,8	11,5	13,7	14,8	12,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Nécessité de la compagnie de la femme lors de sa sortie de la maison						
-Indispensable	40,9	29,8	15,1	9,7	4,0	32,5
-Quelques fois	30,6	37,9	29,0	28,4	24,2	31,0
-Non	28,5	32,3	55,9	61,9	71,8	36,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Proportion de femmes qui ont un ou plusieurs avoires productifs:	11,4	4,3	2,9	5,3	4,6	8,7
• La personne qui gère les avoires de la femme:						
-La femme et son mari	13,0	6,3	25,3	5,9	5,7	12,3
-La femme elle-même	22,7	48,6	38,8	29,9	81,9	27,3
-Le mari, seul	9,6	4,9	-	5,6	-	8,5
-Un membre de la famille	48,7	30,1	30,6	44,0	12,4	45,3
-Un employé	1,0	-	-	6,0	-	1,1
-Une autre personne	5,0	10,1	5,3	8,6	-	5,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
• Proportion de femmes qui s'entraident avec leur famille dans :						
- Les activités ménagères	52,6	56,0	56,4	55,4	48,8	53,5
- Les activités artisanales	8,1	6,2	3,1	3,0	1,4	6,6
- L'élevage	13,9	7,9	1,2	0,7	-	10,0
- L'activité de culture	12,2	6,2	1,5	0,3	1,9	8,8
- L'activité commerciale	1,9	1,7	0,9	1,3	1,2	1,7
- Autres activités	1,2	2,7	1,1	0,9	0,9	1,4